LE PEUPLE BRETON

N° 420 / 15 F
DÉCEMBRE / KERZU 1998
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



Denez PRIGENT

Vrai et ouvert

Le Congrès UDB aussi !

POBL VREIZH

les bons conseils de tonton job

POURQUOI LE SOCIALISME EST L'AVENIR DU COCHON

Quand le cochon, il n'y a pas si longtemps, flirtait avec les 14 francs du kilo, tu clamais partout la supériorité du capitalisme. A 5 francs le kilo, il est temps de retourner ta veste, car seul le socialisme peut te sortir de la merde.

Après avoir régularisé sans faire d'histoire tes 200 truies sans papiers, t'avoir payé à 60 % la mise aux normes de la porcherie, l'Etat vient de te filer quelques briques supplémentaires pour redresser les cours. De plus, Bruxelles va maintenant te doper à 95 % de subventions : 4,62 F ton kilo de cochon à l'exportation. Le cochon de contribuable (l'Etat, côté coulisses) a payé sans trop rechigner la redevance pollution, les usines de dénitration, le ramassage des algues vertes et les bouteilles d'eau plastique. Contrairement à ce qu'affirment les écolos, le hors-sol devient très rentable. Si tu continues à ne pas trop faire le con avec les parcmètres, cette prévenance à ton égard ne va pas faiblir, surtout si tu démâtes encore dans la route du porc.

L'évêque de Saint-Brieuc vient même de publier une encyclique à ton propos : « cochonorum dolor » *(la souffrance des cochonniers)*. Il vient de découvrir, avec beaucoup d'originalité, que la crise est due à la surproduction. De quoi il se mêle ? La surproduction est inscrite dans la bible : « Croissez et multipliez ». La Bretagne à vocation à fournir en cochons le jardin d'Eden de la planète entière. Tu ne fais qu'accompagner la croissance planétaire. Si l'évêque veut lutter contre la surproduction, il n'a qu'à commencer par installer un distributeur de préservatifs sous le porche de sa cathédrale.

Pour agrandir ton porche à toi, essaie de récupérer tous les bâtiments disponibles, comme la Manu à Morlaix, là où tu commandes tes cigares en gros. Ensuite, avec tes nouveaux prêts bonifiés, tu commences par racheter l'affaire de tous tes collègues qui ont bu la tasse. Tu leur dis : «on continue comme avant : vous faites le boulot, moi j'empoche la mise». Quand les cours vont remonter, ce qui ne saurait tarder, tu deviendras vite l'émir de Langoélan, sauveur d'une multitude de petits porchers, prêts, sans toi, à pointer au chomdu.

Demande à pouvoir bénéficier pour eux d'emplois jeunes, avec paiement de 90% du salaire par l'Etat. Les préfets, qui ont tourné plus de 10 mois leur plume dans l'encrier de la FNSEA, vont, incessamment sous peu, publier les décrets d'application de la circulaire Voynet-Le Pensec. Aussi secoué que Chevènement, Le Pensec est d'ailleurs tombé dans le Sénat après avoir pondu cette circulaire qui, elle, est tombée dans le coma.

Le préfet des Côtes d'Ar morc'h propose donc officiellement sa définition du jeune, celui qui aura le droit d'installer sa porcherie même en zone saturée, car le jeune, c'est bien connu, ne pollue pas : c'est 40 ans l'âge limite, avec dérogation exceptionnelle jusqu'à 70 ans, à titre de «promotion sociale». Rien de tel que le cochon pour te faire prendre un sacré coup de jeune !

A ce compte, je peux postuler pour être promu chez toi. Mais attention : l'emploi jeune doit être innovant. Voici quelques pistes : compteur d'oreilles, surveillant de fosse à lisier, calmeur de voisins, parfumeur d'atmosphère, goûteur d'eau, chasseur d'écolo... Qu'est-ce que tu dis ? Casseur de parcmètres ? Non : ce n'est pas assez innovant ! Ramasseur d'algues vertes ? Non, les algues vertes ce n'est pas toi : elles sont à mettre sur le compte des aléas climatiques.

A l'horizon se profile la prime à l'abattage. Sois ferme sur l'abattage des porcelets car si tu acceptes d'abattre les truies tu vas perdre ta poule aux œufs d'or. Mieux vaut 10 ou 12 primes tous les cinq mois, qu'une seule une fois pour toute. En plus, cela te permettra de soutenir le moral des verrats qui pourront ainsi besogner à l'identique.

Comme tu es le roi des démerdards tu arriveras bien, une fois empochée la prime, à refiler tes porcelets à l'usine d'aliment pour vaches, ce qui est la meilleure manière de rendre la politesse à ces braves ruminants qui continuent à se décarcasser follement pour nourrir tes cochons.

En expédiant aux Russes ton trop plein de barbaque, tu fais désormais figure d'humaniste. Postules donc pour le prix Nobel car, en nourrissant les populations affamées, tu es devenu une sorte de mère Thérésa du jambonneau en gros.

Un patron charcutier du Finistère à fait prêter serment à son personnel de manger trois fois du cochon par semaine pour sortir de la crise. Tu peux faire mieux. Comme tu as toujours eu un souci pointu de la santé des consommateurs, essaies de négocier un accord avec la sécu. Tes silos sont tellement bourrés d'antibiotiques que tu peux soigner la grippe la plus tenace avec deux côtes de porc sur ordonnance.

Patiente un peu, grâce au socialisme européen, le soleil va bientôt se lever sur la tôle ondulée de ta porcherie. En attendant on va se goinfrer de saucisses en buvant un demi à Plaintel. On pourra surveiller le marché au cadran qui n'est pas loin et au bar Malakoff on s'en enverra un à la santé de la mafia russe qui va bientôt réceptionner ta bidoche.

Merci qui ? Merci Tonton Job !

Job Kreizbreiz

Souscription : plus de 20.000 F

A continuer et à amplifier. Merci de tout cœur à tous ceux qui ont ajouté un "plus" au prix de leur abonnement, à tous ceux qui nous ont fait un don financier en 1998. Ils ont presque payé un numéro du PB/PV. Cela nous a permis de maintenir un prix de vente au numéro et un prix d'abonnement compatible avec la modicité des ressources de certains, donc inférieur au coût de revient. Faire un journal plus plaisant, plus illustré, multiplier les reportages, cela coûte cher. Nous voulons le faire, mais nous avons besoin de vous, de vos dons : 20 F, 50 F, 100 F, 500 F. Cela nous permettra de faire plus et mieux pour le peuple breton. Nous avons encore besoin de vous.

Raymond Geleoc, Nantes, 40 F ; René Le Moan, Villiers-sur-Marne, 40 F ; Guy Mary, Carnac, 70 F ; Thierry Benoist, Lanester, 20 F ; Magalie Guyomard, Plédran, 20 F ; François Thomas, Maël-Carhaix, 20 F ; Vincent Roue, Vannes, 20 F ; Alain Calage, Le Mans, 40 F ; Philippe Jagoury, Dammarie-les-Lys, 40 F ; Patrick Hervé, Le Rheu, 40 F ; Maurice Nedelec, Ornex, 40 F ; Maurice Fiévet, Gonesse, 90 F ; Rémi Le Seac'h, Rouans, 40 F ; Jean-Pierre Harmois, Fougères, 40 F ; Yves Plasseraud, Paris, 40 F ; Alan Guegan, Lorient, 250 F ; Charles Josse, La Mézière, 40 F ; Sébastien Morvan, Plabennec, 40 F ; Jean-Yves Plourin, Langonnet, 40 F ; Richard Gironnay, Bubry, 140 F ; René Courrot, St-Broladre, 20 F ; Roger Perrot, Trédarzec, 20 F ; Xavier Morvan, St-Cast-Le-Guildo, 40 F ; Pascal Henry, St-Herblain, 40 F ; Daniel Le Bouguenec, Clamart, 40 F ; Eric Jautee, Villeurbanne, 140 F ; R. Blochet, Lille, 90 F ; J.François Millet, Plourivo, 32 F ; Gwenaël Henry, Lézardrieux, 40 F ; Marc Iliou, Avrille, 40 F ; François Le Marquer, Auray, 90 F ; Jean-Marie Le Monier, Perros-Guirec, 140 F ; Noël Hily, Gien, 60 F ; Michel Le Cavorzin, Paris, 25 F ; Maxime Bedard, Villiers-le-Bel, 90 F ; Roger Moride, Montréal, Québec, 20 F ; Roberte Caron, Margny-les-Compiègne, 20 F ; J.Marie Le Monier, Perros-Guirec, 140 F ; Philippe Chabanon, St-Etienne, 40 F ; J.F. Millet, Plourivo, 33 F ; Gwenaël Henry, Lézardrieux, 40 F ; Robert Vaugeois, Ploudalmézeau, 20 F ; J.L. Morel, Tour-en-Bessin, 40 F ; Eric Jautee, Villeurbanne, 140 F ; Jérôme Petitier, La Baroche, 20 F ; Hubert Le Sciellour, Nantes, 40 F ; Daniel Le Bouguennec, Clamart, 40 F ; Marc Iliou, Avrille, 40 F ; J.P. Thiery, Lorient, 20 F ; Alain Quenehervé, Lanester, 40 F ; Maurice Morvan, Rennes, 40 F ; Yannick Coraud, St-Nazaire, 40 F ; Michel Sinic, St-Jean-du-Gard, 20 F ; Denise Broudic, Trébeurden, 20 F ; Gilles Couetoux, Nantes, 40 F ; Gwenole Cozigou, Bruxelles, 30 F ; Alain Henri, Pléneuf-Val-André, 240 F ; Hervé Latimier, Rennes, 40 F ; Le Coq, Guichen, 90 F ; Bruno Jouan, Sarzeau, 40 F ; Christian Pellen, Nantes, 40 F ; Marc Hentgen, Marennes, 40 F ; Louis Moreau, Ploubazlanec, 20 F ; J.F. Le Moigne, Redon, 20 F ; Erwan Léon, Rennes, 40 F ; Michel Demion, Breuil-le-Vert, 40 F ; Ropartz Gicquel, Sant-Brieg, 90 F ; J.P. Fumoleau, La Courneuve, 40 F ; Yannick Quenehervé, Lanester, 40 F ; F. Le Nedellec, Le Relecq-Kerhuon, 20 F ; Erwan Gabillard, Maisons-Alfort, 160 F ; Roger Le Du, Saint-Brieuc, 20 F ; J.Cl. Lelay, Marseille, 40 F ; Gérard Le Gallic, Suce-sur-Erdre, 40 F. **Total Oct.-Nov. : 3.960 F. - Total 1998 : 18.715 F**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier

Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc.
Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression :
IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 4e trimestre 1998

Sommaire

Ce numéro du PB/PV est une transition entre la formule précédente et le PB/PB 99, puisqu'après le Congrès de l'UDB, l'équipe du journal est renforcée par l'arrivée de Ronan Leprohon, élu au Bureau Politique, ancien et efficace directeur du PB/PV. Un effort particulier a porté à la fois sur le traitement de l'actualité bretonne et sur l'amélioration de notre illustration.

Les articles les plus importants sont consacrés à Denez Prigent (pages 16 à 19) et au Congrès de l'UDB (pages 2, 3 et 4). Merci à Denez Prigent pour la description précise de son expérience. Vous retrouverez le personnage chaleureux, dynamique et plein d'humour qu'on voit sur scène.



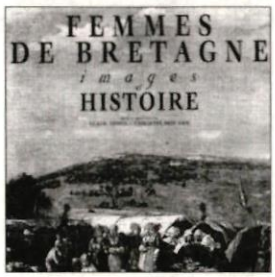
La manu de Morlaix (p. 5), le Pays de Lorient (p. 6 et 7), l'hôpital "psy" de Plouguernével précèdent efficacement "les nains de jardin dans les choux de Bruxelles (p. 9), après les conseils porcins de Tonton Job (2 de couverture).

Les projets de TV-Breizh (p. 14 et 15), (avec une photo de Le Lay, un scoop !) et de grande médiathèque (p. 20) bretonne encadrent Denez Prigent et précèdent deux preuves supplémentaires de dynamisme breton : les menhirs en mouvement (p. 21 et 22) et la manif du 5 à Quimper (p. 22 et dernière de couverture).



Les livres du mois (p. 26, 27 et 28), comme les deux pages de Selaouit (p. 32 et avant-dernière de couverture) vous aideront pour vos cadeaux de fin d'année.

Joël Guégan



Le prochain numéro fera une place à deux problèmes fortement évoqués au Congrès UDB, le Pays de Galles et la culture berbère.

CADEAU

Pendant tout le mois de décembre, vous pouvez adresser un chèque de 100 francs pour abonner au PB/PV un ami, un parent, un jeune (ou un vieux !) intéressé par l'évolution de la Bretagne.



NEDELEG LAOUEN D'AN HOLL !

SITE INTERNET DE L'UDB : http : //udb.home.ml.org

Le 24e congrès de l'Union à Brest, les 14 et "Construire une force bretonne,

Les titres de la presse de Bretagne étaient clairs au lendemain du dernier congrès de l'UDB : *"24e congrès : l'UDB conquérante"* (Télégramme du 16/11)- *"L'UDB volera sous ses couleurs"* (Ouest-France-Dimanche, 15/11)- *"Congrès de l'UDB : Expliquer l'autonomie"* (Breizh-Info, 20/11) : le principal parti breton sort renforcé et dynamisé de son rendez-vous brestois.

Une organisation impeccable

Le service des Affaires intérieures avait dû s'y prendre un peu tard pour la préparation matérielle du Congrès. Qu'importe ! Ce fut un succès et (presque) un sans faute.

Le congrès s'est déroulé pendant deux jours pleins à l'auberge de jeunesse de Brest (une réalisation d'une municipalité d'union de la gauche où siégeait l'UDB) : un cadre superbe et, de plus, les Brestois avaient invité le soleil ! La section du Pays de Brest fut, à juste titre, félicitée pour son accueil après que son responsable Ronan Divard, eût – en breton d'abord puis en français – souhaité "bon travail" aux 100 délégués statutaires au congrès, plus aux membres du Bureau politique sortant.

Tout au long de ces deux jours, les tâches matérielles furent parfaitement assurées : fléchage, installation et décoration des locaux, réception des congressistes, des invités, de la presse, hébergement, déroulement des commissions et de deux assemblées générales, restauration : pas un raté (si on excepte l'édition informatique des résolutions qui fut réglée par le recours à l'audiovisuel et la sono qui méritait la mention "peut mieux faire") : bref, on était dans la (bonne) tradition de l'efficacité militante chère à l'UDB.



L'équipe d'accueil a su mettre tout le monde à l'aise dès l'entrée.

Une présence internationale

On lira ci-contre le témoignage d'une universitaire américaine qui avait fait le voyage pour son travail de recherche sur les partis régionaux et nationalistes. Mais le plus important ce fut la présence berbère et galloise. Salem Shaker, intellectuel berbère, enseignant à Paris brossa un tableau de la culture et de la revendication berbères avec une clarté appréciée de tous : nous reviendrons sur le sujet dans un prochain PB.

Une délégation de nos amis du Plaid Cymru était aussi présente à Brest. En assemblée générale, Eurig Wyn, élu gallois, membre du Comité européen des Régions et Owain Llywelinn expliquèrent la situation chez nos cousins gallois à la veille des premières élections au nouveau parlement national, issu de la victoire du "Oui" au dernier référendum. A l'évidence, la dimension internationale de notre lutte se renforce de l'exemple et de l'appui des peuples de Grande-Bretagne, Gallois et Ecossais.

Un nouveau bureau politique

Quatorze camarades ont été élus ou réélus par le Congrès comme membres du Bureau politique de l'UDB. Ce sont : **Martine Dano, Michel François, Michel Génin, Herri Gourmelen, Joël Guégan, Kristian Guyonvarc'h, Gwenael Henry, Yves Jardin, Bruno Le Clainche, Ronan Leprohon, Jean Moign, Jean-Jacques Monnier, Robert Pedron et Patrick Pellen.** Ils seront rejoints prochainement par les deux représentants élus par chaque fédération de l'UDB. *Le Peuple breton* présentera en janvier l'ensemble de ces responsables élus pour deux ans à la tête de l'UDB.

Des perspectives pour l'avenir

"Un parti indépendant pour une Bretagne plus autonome, ce pourrait être le nouveau slogan de l'UDB" commentait un quotidien breton après le 24e congrès. Pas mal vu : en effet, les perspectives adoptées à Brest affirment une double volonté : de renforcer l'UDB – considérée, à juste titre comme le "moteur" et "l'outil politique destiné à faire valoir les intérêts de la Bretagne et du peuple breton" – et d'élargir le mouvement breton progressiste et écologiste. Pour cela, l'UDB a confirmé le lancement des Forums 2001 (où elle jouera "un rôle actif mais sans esprit d'hégémonie"). Ces forums sont clairement présentés comme un moyen de "préparer dans les meilleures conditions les municipales de 2001 pour faire en sorte qu'un maximum de représentants du mouvement breton progressiste et écologiste soient élus". L'Union démocratique bretonne qui "n'a jamais demandé l'autorisation de quiconque pour se présenter seule au premier tour de certaines élections ou au tour unique de certaines autres, privilégiera ce moyen pour marquer sa différence, à chaque fois qu'il pourra permettre aux électeurs bretons de faire avancer la représentation publique durable de nos idées".

Sur la question du prochain scrutin européen, le Congrès, en constatant

Démocratique Bretonne 15 novembre : progressiste et écologiste"



Si le congrès s'amuse parfois, il sait aussi être attentif et sérieux.

que le verrou électoral jacobin interdit toute expression de notre peuple à ces élections (à la différence des Gallois, des Ecossais ou des Catalans, entre autres), a décidé de laisser au Bureau politique le soin de fixer, le moment venu, la position du Parti.



Michel François et Herri Gourmelen ont dirigé les débats du samedi.

Des chantiers ouverts

En plus de décisions à but interne (comme un sérieux développement du service "communication"), l'UDB a ouvert à Brest plusieurs chantiers d'avenir. Ainsi, par exemple, il est envisagé de réorganiser le parti sur la base des "pays". C'est d'ailleurs sur cette base que se créent actuellement les Forums 2001...

Par ailleurs, ayant adopté à Brest les grandes lignes du projet de statut particulier pour la Bretagne, "pour sortir (...) de l'ornière du centralisme jacobin", l'UDB tiendra l'an prochain une Convention nationale pour l'adoption définitive de ce document qu'on s'attachera à diffuser massivement dans notre pays.

En se séparant après le Bro-Gozh, chaque délégué de l'UDB au 24e Congrès avait conscience que le Parti n'avait pas raté son rendez-vous avec la montée du sentiment identitaire et les attentes qui l'accompagnent en Bretagne.

R.L.

Avec l'œil de... Harvard

Le congrès de l'U.D.B., en plus de ses invités officiels était "observé" cette année par une étudiante en Doctorat de Sciences Politiques à l'Université de Harvard, Bonnie M. Meguid.



Elle a accepté, à son tour, de donner son point de vue quelques instants avant la fin du congrès.

Le P.B. : ***Tu peux nous dire, en toute liberté, ton impression dominante sur ce congrès ?***

Bonnie Meguid : Je suis impressionnée par les moyens démocratiques de fonctionnement, en particulier par la rédaction du texte d'orientation à laquelle la centaine de personnes présentes a pu participer, à la fois en proposant des modifications et en discutant.

Initialement, ce sont des membres du Bureau Politique qui ont argumenté autour du texte proposé initialement, et qui sont donc intervenus plus souvent. Mais progressivement les représentants des fédérations et les militants de base ont pris une grande part au débat.

Le P.B.: ***Comment as-tu perçu les orientations d'ensemble de l'U.D.B. ?***

B.M. : Ce qui est clair c'est, sur le fond, la véritable autonomie du parti, bien identifié comme à la fois de gauche, avec la dimension bretonne, politique et culturelle, et la dimension écologiste.

Avec l'œil de... Harvard (suite)

J'espère que l'électorat comprend cette orientation précise. Je regrette que la télé mélange de manière grossière attentats de l'A.R.B. (?) et congrès U.D.B. On m'a dit que ce n'était pas la première fois ...

Le P.B : *As-tu d'autres expériences comparables ?*

B.M. : Toutes les informations que j'ai accumulées montrent que dans les autres partis, les dirigeants imposent beaucoup plus leur point de vue. C'est vrai que chez vous, il y a un ralentissement relatif du processus de décision, mais je crois à l'importance de votre pratique démocratique dans un congrès.

J'espère participer à d'autres congrès. Pour l'instant, j'ai eu un contact avec un responsable d'un grand parti, mais il a adopté rapidement une stratégie de "black out" dès qu'on a commencé à parler de certains sujets ...

Par contre à l'U.D.B., K. Guyonvarc'h, votre porte-parole m'a présentée au Bureau Politique d'avant le congrès, auquel j'ai assisté pendant toute la réunion, y compris pendant les discussions sur les finances, et j'y ai entendu dénoncer certaines faiblesses, comme l'insuffisante proportion de jeunes.

Le P.B. : *Un "conseil" pour finir ?*

B.M. : A l'époque actuelle, il me semble important d'être présent, d'une manière active sur le WEB. Le site U.D.B. n'est pas assez vivant. *"Le Peuple Breton"* doit y être également présenté régulièrement.

Al Louarn au Congrès de Brest

Les camarades qui préfèrent les joies de la famille aux délices d'un congrès UDB ne savent pas ce qu'ils perdent ! Celui qui vient de se tenir à Brest, preuve peut-être d'une certaine détente dans l'entente, était tout sauf triste. A condition, bien évidemment de prendre certaines déclarations au second degré...

Soulignons tout de suite que l'organisation était parfaite et souriante sauf qu'on avait oublié d'envoyer une invitation aux RG avec coupon-réponse pour l'inscription et que certains recevaient des coups de téléphone portable durant les débats. Prendraient-ils leurs ordres à l'étranger ?

Toujours côté organisation j'ai admiré l'ordinateur branché rétro-projecteur qui permet de visionner, sur le vif, l'évolution cogitive des meilleurs congressistes et pour les autres, de procéder à un examen d'acuité visuelle avant de prendre rendez-vous avec l'ophtalmologue, première étape avant l'oculiste bien que ce soit des yeux qu'ils souffrent !

Un intervenant commence sa déclaration: **«Comme l'auteur de «Guerre et Paix» je vais essayer d'être bref !».** Autant en emporte le vent... c'est le moment d'aller boire un café.

En parlant d'un parti que je vous laisse découvrir car moi non plus **«je ne doute pas des capacités intellectuelles des camarades»** le meneur de jeu du moment soulignait **«qu'il n'était pas interdit d'être un poil démagogue quand on a de bonnes raisons de le faire, car ce n'est plus des casseroles, mais des batteries de chaudrons qui nous sont servies sur un plateau... en or».**

Plagiant un projet de résolution, mon voisin de droite (géographique) proposait que **«désormais tous les membres du Bureau Politique, les responsables de Fédération, de services et de sections devront être beaux, jeunes, intelligents, spirituels, enjoués et efficaces»** et celui de gauche (toujours géographique) lui répondait **«qu'avec cela on allait construire un parti de masse...».**

«Les romanciers de Rance-Penthièvre» se plaignaient d'être victimes d'un complot à cause du larsen de la sono, un représentant nantais soulignait, lui, que le Finistère avait repris à son compte **«d'une manière extrêmement intelligente»** ses propres idées tandis qu'un Rennais qualifiait l'un des textes soumis à notre réflexion de **«digne d'un énarque de la troisième génération».**

En coulisse je me suis délecté des commentaires personnels de mon vieil ami de 30 ans du genre : **«celui-là, en se réveillant, il découvre le même truc qu'il y a 12 ans»** ou encore **«Ce ne serait pas une grosse perte si cet amendement tombait à la poubelle».** A la fin des cérémonies il parlait même en employant la rime interne : **«Ce fut le début d'un beau débat».**

Une devinette pour finir : Quelle différence y a-t-il entre **«Le Peuple Breton»** et **«Les Bonnets Rouges»** (le journal des deux élus de Frankiz Breizh) ?

Aucune : ni l'un ni l'autre n'évoquaient le mois dernier le 24e Congrès de l'UDB.

Al Louarn

ADHÉRONS A L'UDB

Les mille preuves du dynamisme breton d'aujourd'hui et les efforts continus de l'UDB pour plus d'ouverture, pour plus de contacts avec les réalités bretonnes ne peuvent vous laisser indifférents !

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

AH DES RONDS A L'UDB !

Oui, vous pouvez verser un don à l'UDB jusqu'à fin décembre... et vous en **déduirez 40 % de vos impôts** en euros de 99. Faîtes, dès aujourd'hui pour ne pas l'oublier, un chèque à l'ordre du

– mandataire financier de l'UDB adressé à J. Guégan, 19 rue de Verdun (!), 56200 Lorient et faites passez le message à vos amis jusqu'à fin décembre.

Avec les délégués de la Manu à Morlaix

Nous avons rencontré, ce mardi 24 novembre, Marie-France Lozach, déléguée du personnel CGT de la Manu de Morlaix et membre du Comité Central d'Entreprise de la SEITA.

D'autres délégués sont arrivés et ont participé à la conversation.

Ils ont, tous, et de bonne grâce, dit ce que représentait leur lutte, à l'intention des lecteurs du *Peuple Breton*.

Bien entendu, pour tous ceux qui ont déjà vécu de telles expériences, on retrouve ici la volonté des travailleurs à se battre et aussi leur amertume devant l'*"efficacité"* d'un gouvernement qui *"gère socialement le libéralisme économique"*.

Malgré la volonté des élus bretons, ce gouvernement se montre bien peu empressé à adopter des moyens qui, réellement, interdiraient à une entreprise, qui plus est bénéficiaire, d'adopter de telles décisions.

Et pourtant, n'a-t-il pas été élu pour cela ?



P.B. : ***Nous avions demandé à Jean-Luc Le Calvez ce rendez-vous car on voudrait présenter aux lecteurs du* Peuple Breton*, le Journal de l'UDB, l'opinion des travailleurs en lutte.***

M.F. Lozarch : On ne comprend pas qu'une société qui fait des bénéfices par le travail des salariés ait le droit de licencier pour gagner encore plus d'argent.

Le PDG a mis en place un plan appelé "Performance 2001", c'est sur trois ans et on doit augmenter les résultats de 50% .

Ça paraît irréel.

Ce sont les conclusions d'un "cabinet d'organisation".

P.B. : ***Quelles sont les conséquences immédiates si la direction n'est pas ramenée à la raison ?***

M.F. L. : A Tonneins ce sont 320 emplois qui disparaissent dans une petite ville où il n'y a pas d'autre activité d'importance, à Morlaix ce sont 172 emplois et à Nantes environ 40.

Pour Morlaix nous en sommes au 4e plan social.

En 1987 nous étions 420.

En 1993 il y a eu 40 licenciés.

En 1997 il y a eu 120 licenciements.

Entre temps on n'a pas embauché pour remplacer les départs.

P.B. : ***Cette lutte est vigoureuse, racontez-nous un peu cela.***

M.F. L. : Le samedi 14, quand fut connue la décision, nous étions un millier à manifester. Y compris les retraités de la Manu qui étaient venus.

Le lundi 16, nous étions au moins 5.000 dans les rues de Morlaix.

Le jeudi 19, 4 cars ont conduit 200 personnes à Paris pour soutenir les élus bretons qui avaient rendez-vous avec le PDG.

Le jeudi 26, nous allons à Paris car il y a réunion du Comité Central d'Entreprise. Nous avons déjà presque 3 cars complets.

C'est vrai que les élus du Pays nous soutiennent de leur mieux et la population aussi. Cela fait chaud au cœur.

P.B. : ***Cela ne représente-il pas un déménagement du territoire?***

M.F. L. : On ne comprend pas.

En juin 97, le PDG souhaitait "longue vie à la Manu de Morlaix".

L'année 98 pourrait être l'année record avec près d'un milliard de bénéfices.

Cela appelle-il des commentaires ?

C'est tout simplement que les patrons ont des droits inadmissibles.

On ne comprend réellement pas que ce sont les licenciements qui permettront de faire encore plus de bénéfices.

P. B. : ***Où va-t-on ?***

M.F. L. : C'est la bonne question. Nous, on veut garder notre travail et c'est pourquoi nous luttons.

P.B. : Merci beaucoup et à bientôt.



Avenir du pays de Lorient : les élus UDB se bougent

Depuis 1995, "Bro An Oriant Ecologie-Solidarités" (BAOES) regroupe les élus de sensibilité bretonne, progressiste et écologiste du Pays de Lorient, à savoir 7 élus UDB : Joël Guégan, adjoint à la santé et à l'environnement à Lorient, Christian Guyonvarc'h, conseiller délégué aux affaires européennes à Lorient, Alice Tassin et Marie-Claude Gaillard, conseillères municipales à Lorient, Yannick Quénéhervé, adjoint à l'enfance et aux loisirs à Lanester, Gildas Trévetin, conseiller municipal à Lanester, Martine Dano, conseillère municipale à Hennebont, ainsi qu'une élue ex-Verts, Dominique Bourbao, adjointe à l'enfance à Lorient. Joël Guégan et Dominique Bourbao siègent au Conseil du District du Pays de Lorient tandis que Christian Guyonvarc'h siège au sein de la commission en charge du développement économique et des affaires maritimes et Yannick Quénéhervé au sein de la commission Tourisme et équipements de loisirs. Les élus BAOES interviennent de façon coordonnée, notamment dans les dossiers du District du Pays de Lorient, qui regroupe 17 communes et 170.000 habitants, et prennent position publiquement. Ce sont les élus BAOES qui, dès 1996, ont développé l'idée d'une reconversion de l'ex-base des sous-marins de Keroman autour du concept de "Futuroscope de la Mer" qui consiste à regrouper sur le même site des activités de production, de recherche et ludo-éducatives sur le thème des technologies maritimes du futur. Ce concept a été repris à son compte par le District deux ans plus tard.

A la veille d'une année 1999 qui s'annonce cruciale pour l'avenir du Pays de Lorient, les élus BAOES ont tenu une conférence de presse, le 7 novembre. Sur plusieurs sujets, ils ont rendu publiques leur analyse de la situation et des propositions concrètes.

L'avenir de l'intercommunalité

Comme dans l'ensemble des agglomérations, le programme de travail pour l'année 1999 s'annonce très chargé :

– élaboration du Schéma directeur d'aménagement (SDAU) qui doit organiser la répartition spatiale des activités productives, des services publics et de l'habitat dans le Pays de Lorient avec le souci d'améliorer la qualité de vie et de préserver l'environnement,

– adaptation du Plan de déplacements urbains (PDU) à la loi sur l'air du 30 décembre 1996 qui lui assigne pour mission de réduire la circulation automobile (art. 28.1),

– négociation du prochain contrat de Plan Etat-Région pour les années 2000-2006,

– adaptation aux projets de loi Chevènement-Queyranne sur l'intercommunalité et Voynet sur l'aménagement du territoire.

Le District du Pays de Lorient dispose actuellement d'une fiscalité propre, c'est-à-dire qu'une part des impôts locaux lui est directement reversée, mais pas d'une taxe professionnelle unique, à la différence par exemple du District du Pays de Rennes. Pour établir un SDAU et un PDU efficaces, les communes vont devoir mettre un terme à toute tentation de mise en concurrence fiscale par telle ou telle entreprise et se montrer solidaires dans la répartition des activités et des ressources. Cela passe notamment par une harmonisation de la fiscalité sur les entreprises car le niveau actuel d'intégration fiscale n'a pas suffi à abolir la concurrence entre communes.

D'ailleurs la taxe professionnelle unique (TPU) sera obligatoire si le District veut accéder dans le cadre du projet de loi Chevènement-Queyranne, au rang de Communauté d'agglomération, ce qui lui vaudra un supplément de Dotation globale de fonctionnement (DGF) d'environ 15 MF par an. Le choix de la TPU sera également obligatoire pour pouvoir contractualiser avec l'Etat et le Conseil régional dans le cadre du contrat de plan (projet de loi Voynet - art. 20).

Les propositions des élus BAOES sont les suivantes :

– Accession du District au rang, de Communauté d'Agglomération en programmant le passage à la taxe professionnelle unique (TPU),

– Le District doit prendre l'initiative de contacter les communes et les structures intercommunales des secteurs de Plouay, de Quimperlé et du Faouët pour bâtir ensemble un projet de "Pays" à l'échelle de la Zone d'Emploi de Lorient, dans le cadre du contrat de plan. Il faudra travailler sur l'hypothèse d'une TPU à l'échelle non plus seulement du District mais de la Zone d'Emploi tout entière.

– Elaborer le SDAU et réviser le PDU en poursuivant les objectifs suivants : 1) inverser le processus de concentration et de séparation des zones d'activités et des zones d'habitat qui s'est développé depuis 30 ans à partir de la création de la zone de Kerpont-Bellevue (plus grosse zone industrielle du Morbihan) – 2) décourager la concentration des activités productives et de services le long de la RN 165 Brest-Nantes – 3) encourager le co-voiturage en créant un service téléphonique et télématique de mise en relation destiné aux particuliers et aux entreprises (cf. l'initiative du Conseil Général du Bas-Rhin) – 4) mettre à l'étude avec la SNCF et le Réseau Ferré de France (RFF) une remise à niveau du réseau ferré local – 5) développer le réseau de pistes cyclables – 6) mettre à l'étude un réseau local de télécommunications par Internet pour rendre les services publics de la ville-centre accessibles depuis l'ensemble des communes.

La démocratie locale

Les évolutions inévitables de l'intercommunalité à court terme posent avec encore plus d'acuité la question de la légitimité des décideurs du District qui ne sont que des délégués au second degré. Si la question de l'élection au suffrage universel direct des assemblées intercommunales ne peut être réglée que par la loi, il est en revanche du devoir des responsables locaux d'ouvrir à la population le débat sur l'avenir du Pays de Lorient. Ceux-ci peuvent lancer un appel aux acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs pour réfléchir ensemble à son organisation future.

La Zone d'Emploi, parce qu'elle correspond à l'espace où s'organise la vie socio-économique, nous semble la bonne échelle pour créer les bases de ce qui pourrait être demain le Conseil Economique, Social et Culturel du Pays de Lorient au sens large. Des représentants des chambres consulaires, des organisations syndicales et des associations s'y retrouveraient pour conseiller les élus et leur soumettre des avis.

La reconversion de la BSM

Les élus BAOES approuvent les grandes lignes du programme de reconversion présenté en septembre par M. Jean-Yves Lebas, chargé de mission. Très inquiets par la perspective

d'un, "Conservatoire international de la bataille de l'Atlantique" qui nous avait été présenté comme la dimension internationale du projet initial au printemps dernier, nous nous reconnaissons beaucoup plus dans le concept de "l'homme et la mer au XXIe siècle" qui correspond au concept de "futuroscope de la mer" que nous avions rendu public dès 1996 et communiqué au président du District et au président Chirac.

Le Pays de Lorient avait besoin d'un grand projet qui, tout en s'appuyant sur ses atouts traditionnels et son savoir-faire, lui permette de se projeter dans l'avenir, son avenir. Avec plus de 3 millions de visiteurs par an, le Futuroscope de Poitiers a montré qu'il était possible de créer un équipement très attractif en région.

Pour autant, et sans vouloir jouer les rabat-joie, nous considérons que tout engagement définitif, et notamment financier, du District sur un projet, quel qu'il soit, doit être précédé de la résolution de plusieurs questions :

1 - Quand et comment ouvre-t-on le débat public ? Si l'on veut que la population du Pays de Lorient s'approprie le projet qui sera finalement retenu, le porte et le défende il faut l'associer en amont des décisions et non pas une fois que tout aura été décidé.

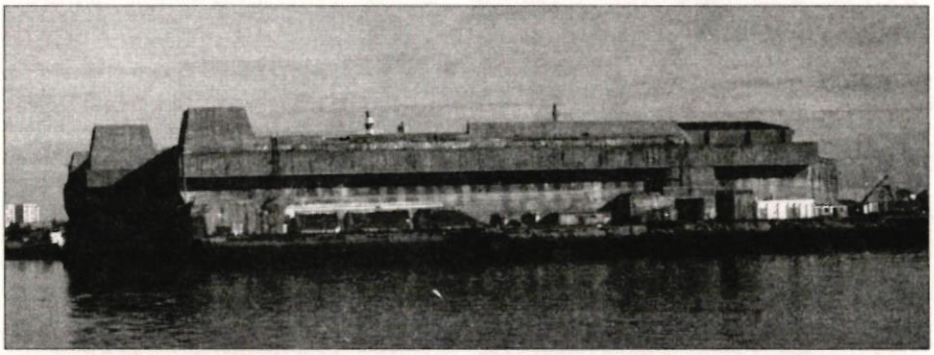
2 - A-t-on toutes les garanties sur la pérennité des trois blockhaus (K1, K2 et K3) sans un coût d'entretien prohibitif ? En quelques mois, à la suite de l'installation de l'entreprise d'accastillage Plastimo dans le K2, les chiffres les plus contradictoires ont été diffusés.

3 - Quel sera le niveau d'engagement des différents pouvoirs publics : Europe, Région, Département et surtout Etat qui a une responsabilité historique envers Lorient ? Nous rappelons que les Grands Travaux Parisiens ont coûté aux contribuables français 30 milliards de francs d'investissement entre 1981 et 1997. L'Etat consentira-t-il à investir 1% de cette somme à la BSM ?

4 - Les bénéfices éventuels seront-ils répartis au prorata des investissements publics et privés? Si les contribuables du Pays de Lorient sont appelés à investir à un niveau conséquent dans ce projet, il conviendra de veiller à une juste répartition des fruits du succès.

La construction navale

La mise en concurrence de la DCN avec le secteur privé est un fait. Elle s'inscrit dans un contexte général de privatisation de l'industrie d'armement en Europe que nous n'approuvons pas mais qui est accepté par le gouvernement PS-PC-Verts en place. Il est donc anachronique de vouloir réserver les équipements de l'arsenal à une stricte utilisation militaire au risque de manquer des opportunités commerciales et de perdre des emplois, fussent-ils privés. Les compétences en matière de construction et de réparations navales, qu'elles se trouvent à la DCN, à Alstom Leroux Naval (ferries à grande vitesse), dans des chantiers de moindre dimension ou dans des entreprises sous-traitantes, doivent être réunies pour former un pôle fort dans le Pays de Lorient. C'est la condition du maintien et si possible d'un renforcement des activités existantes.



Les navires à grande vitesse (NGV), en particulier les ferries de la nouvelle génération capables d'atteindre les 40 nœuds, sont un créneau très porteur (plus de 100 navires sont déjà sur le marché). Mais on n'arrête pas le progrès : le ferry le plus rapide en exploitation navigue entre l'Argentine et l'Uruguay à la vitesse de 60 nœuds, soit 105 km/h ! à Lorient, il n'est pas permis de se satisfaire de l'existant. Cette technologie va encore rapidement évoluer et il faudra veiller à ce que les compétences humaines et les équipements réunis à Lorient soient maintenus au top niveau.

Un autre créneau se dessine qui fera appel aux mêmes compétences en matière de motorisation, c'est celui des "feeders", c'est-à-dire des porte-conteneurs de petite ou moyenne capacité qui font la liaison entre les principaux "hubs" (Rotterdam et Algésiras en Europe) et les ports de moindre dimension. L'augmentation de la vitesse de ces navires va permettre de développer le cabotage le long des côtes européennes. Le Pays de Lorient doit se positionner sur ce nouveau marché.

Le projet TV-Breizh

Patrick Le Lay, PDG de TF1, vient de rendre public un projet de télévision privée bretonne et bilingue diffusée par le câble et le satellite. Du projet à la réalisation le chemin sera sans doute long et difficile mais il est douteux que le PDG de TF1 ait décidé de communiquer sur le sujet sans avoir déjà mûri sa réflexion et évalué la faisabilité de cette chaîne.

Disposant à Soye d'un parc à vocation technologique destiné au tertiaire supérieur et encore largement disponible (près de 8 ha), idéalement placé entre l'aéroport de Lann-Bihoué et la gare TGV et proche de la voie express, nous souhaitons que le District se positionne vis-à-vis des promoteurs du projet comme un partenaire intéressé.

Nous rappelons que si la Bretagne dispose avec Rennes-Atalante d'un technopole des télécommunications et du multimédia, tout ou presque reste à faire au niveau de la production audiovisuelle. Le Pays de Lorient, situé à égale distance de Brest, de Saint-Brieuc, de Rennes et de Nantes est idéalement placé pour accueillir le projet TV-Breizh et les entreprises de production audiovisuelle qui ne manqueront pas de se greffer autour.

Promouvoir l'identité bretonne dans le Pays de Lorient

Depuis quelques années, le dynamisme du Festival Interceltique et d'Emglev Bro An Oriant (fédération des associations culturelles bretonnes du Pays de Lorient) aidant, on assiste à une floraison d'initiatives culturelles bretonnes dans toutes les communes du Pays de Lorient. Les élus peuvent accompagner ces initiatives privées de plusieurs façons. Nos propositions :

– réaliser dans le futur Espace Culturel de Lorient une sorte de CRBC (Centre de recherche bretonne et celtique)-bis mais qui, à la différence du CRBC de Brest destiné aux universitaires et aux étudiants, serait consacré aux artistes. Il s'agirait de créer une banque numérique d'images, de sons et de textes sur le patrimoine breton et celtique dans laquelle les artistes, Bretons ou non, pourront puiser pour nourrir leur inspiration,

– promouvoir l'usage de la langue bretonne dans la vie des communes à l'image de Lorient et de Lanester. Nous saluons aussi l'initiative du Conseil Général à la nouvelle gare maritime (signalétique bilingue) qui constitue une heureuse rupture avec de nombreuses années d'ostracisme, en espérant que cette réalisation en appellera d'autres.

Défendons l'Hôpital de Plouguernével

Situé entre Rostrenen et Gouarec, tout près de la route centrale, la fameuse RN 164, dont la mise à 2x2 voies est réclamée depuis des années par tous les élus de la Bretagne Centrale, l'hôpital psychiatrique de Plouguernével est devenu depuis quelques mois un des pôles de la lutte pour le maintien de l'emploi.

Cet hôpital, à l'époque privé, a longtemps été un lieu où les familles parisiennes aisées envoyaient leurs malades. Depuis quelques années, ce n'est plus le cas, et bien sûr, qui dit moins de malades dit moins de lits donc suppression d'emplois. En 1986, lors d'une refonte de la carte psychiatrique, les élus du canton de Carhaix de l'époque avaient accepté le rattachement de leur canton à la zone de Morlaix, au détriment de Plouguernével. Ils ne se rendaient pas compte alors des problèmes que cela induirait une dizaine d'années plus tard.

En effet, l'A.R.H, l'Agence Régionale Hospitalière, est en train de refondre actuellement la carte psychiatrique, bien sûr dans le sens de la sacro-sainte rentabilité. Au départ, elle avait alloué à Plouguernével une zone trop petite, non pas tant en superficie mais en nombre d'habitants, ce qui allait inévitablement se traduire par une perte de lits et d'emplois induits, faisant suite aux lits perdus depuis quelques années. Le projet d'établissement nécessiterait un secteur d'une population de 200.000 habitants, l'accueil n'est que de 135.000. Après maintes tractations, certains cantons ont été donnés ou rendus à Plouguernével, pas celui de Carhaix.

Pour un Carhaisien, Plouguernével est à 25 km. Pour aller à Morlaix, il doit en faire presque 50. Les habitants de Carhaix et des environs ont toujours eu leurs habitudes sur Plouguernével, la preuve en est que les médecins continuaient, même après le rattachement à Morlaix, d'envoyer leurs malades sur Plouguernével. D'autre part, depuis 1986, il y a une idée qui a beaucoup avancé dans les esprits, c'est la notion de Pays. Depuis cette date, une structure s'est mise en place sur le Centre Ouest Bretagne. le GALCOB. Comme l'hôpital psychiatrique de Plouguernével est de fait celui du GALCOB, il est celui de Carhaix !

C'est d'ailleurs l'avis unanime du Conseil de la Communauté de Communes du Poher, qui a voté à trois reprises la demande de rattachement du canton de Carhaix à Plouguernével. Rappelons que cette Communauté recouvre le canton de Carhaix, moins Spézet, mais plus Le Moustoir (Côtes d'Armor). François Louis Kersulec, maire du Moustoir, est président de la Communauté, montrant par là que dans le Kreiz Breizh, on sait aller au-delà des limites départementales.

Mais les vœux des élus et des professionnels (prise de position des médecins de Carhaix), les pétitions, les manifestations (5.000 personnes cet été à Plouguernével) n'ont pas réussi à faire revenir l'ARH sur sa décision. C'est là que se situe l'épisode du boycott des Sénatoriales. A l'origine, il était demandé aux 112 maires du GALCOB de refuser de voter. On sait ce qu'il en est advenu. Seuls quelques élus l'ont fait, dont ceux de sensibilité bretonne du Kreiz Breizh,, entraînant par là même la décision de l'UDB de ne présenter par solidarité qu'un seul candidat par département. Cela permettait malgré tout de faire entendre notre voix auprès des grands électeurs...

Tous ces événements ont conduit le groupe «Réussir ensemble le Poher», devenu par la suite «War Raok Kreiz Breizh» et auquel participent des militants UDB, à proposer la tenue sur le canton de Carhaix d'un référendum demandant le rattachement de celui-ci à la zone de l'hôpital psychiatrique de Plouguernével. Il fut d'abord reporté devant le peu d'enthousiasme de certains des maires du canton. Il faut dire qu'aller contre Morlaix, c'est aussi aller contre la Secrétaire d'Etat Marylise Lebranchu, ceci explique sans doute cela.

Le référendum a finalement eu lieu le 24 octobre, ce fut une réussite, du moins dans les six des huit communes du canton où les maires avaient accepté de l'organiser. Presque 40 % de votants (55 % à Saint-Hernin), c'est autant que dans beaucoup d'endroits pour des élections «officielles». Et le résultat, 97,5 % de Oui (99 % à Saint-Hernin), se passe de commentaires.

Alors où en est Plouguernével ? Le jeudi 5 novembre, l'hôpital a reçu la visite de la mission Massé. Cette mission, composée de 8 techniciens de la santé, mandatés par les associations régionales hospitalières et le Ministère de la Santé, a pour but d'évaluer les conséquences des réformes proposées par l'ARH. La réunion a été sereine, et les participants l'ont jugée constructive. Maintenant, le Ministère tiendra-t-il compte des remarques de cette mission ? La réponse n'arrivera pas avant mars ou avril.

C. PIERRE

Notre-Dame-des-Landes et TGV ouest : l'incohérence des responsables régionaux

L'UDB approuve la demande d'inscription du projet d'aéroport intercontinental de Notre-Dame-des-Landes dans le futur contrat de plan Etat-Région des années 2000-2006, formulée notamment par les élus de Loire-Atlantique et par Pierre Méhaignerie. Pour son développement futur la Bretagne a besoin d'un aéroport intercontinental. Or les contraintes démographiques et les impératifs de rentabilité imposent une démarche commune à l'ensemble des territoires qui se situent à l'ouest de la région parisienne, ce qui justifie le choix de Notre-Dame-des-Landes à égale distance de Brest, de Caen, de Tours et de Poitiers. En 2010, l'aéroport intercontinental des Bretons sera à Notre-Dame-des-Landes... ou à Paris. Il n'y a pas d'alternative.

L'UDB déplore l'attitude de certains élus bretons qui, par aveuglement ou esprit de clocher, préfèrent à Notre-Dame-des-Landes la perspective d'un agrandissement de Roissy et de la construction d'un troisième aéroport parisien à Beauvilliers, près de Chartres.

Pour autant, tout n'est pas clair dans le camp des partisans de Notre-Dame-des-Landes. Pour atteindre la rentabilité, cet aéroport devra être directement accessible par le TGV. Or le projet actuel de TGV ouest, avec deux lignes distinctes Le Mans-Rennes et Le Mans-Angers,, va à l'encontre de cette nécessité puisqu'il aggrave l'isolement ferroviaire de Rennes et de Nantes. Il n'existe pas en France deux agglomérations de l'importance de Rennes et de Nantes, distantes d'à peine 100 km, qui soient aussi mal reliées par le rail (1 h 35). Le projet actuel de TGV ouest entérinerait cette situation.

La cohérence voudrait donc que les partisans de Notre-Dame-des-Landes se rallient aussi à la solution d'une ligne TGV unique Le Mans-Châteaubriant que défend notamment la jeune association A.L.T.R.O. (Association Logistique Transport Ouest). Cette solution permettrait de relier Rennes et Nantes par le rail en 30 minutes et mettrait l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes à 1 h 30 maximum des villes de l'ouest les plus éloignées.

Christian Guyonvarc'h

Porte-parole

Les régions de l'hexagone ? Des nains de jardin dans les choux de Bruxelles



Fin novembre, l'assemblée régionale a connu quelques débats à l'occasion de la préparation du budget. La tradition veut que cette période donne lieu à des tirades un peu plus pimentées qu'à l'ordinaire. Cela n'a pas manqué.

La majorité régionale a évidemment affirmé qu'elle faisait le maximum... avec les moyens du bord. L'opposition a accusé la majorité de ne pas faire face aux mutations nécessaires de la Bretagne d'aujourd'hui ... Chacun son boulot.

Deux façons de se ranger à l'avis de l'U.D.B.

Les régions hexagonales n'ont pas les moyens de faire des choix politiques majeurs ! On les autorise à s'occuper des lycées (et encore, quand la situation tourne... à l'aigre, le ministre décide pour elles). On les associe à des projets Etat - Régions - Départements - Villes, parfois pour répartir les fonds européens, mais on sait que leur marge de manœuvre propre est très limitée... et par comparaison avec les autres pays européens, elles apparaissent comme des nains de jardin dans les choux de Bruxelles !

Très belles les déclarations de Kerguéris *("on ne fait pas la politique de la JUVENTUS avec le budget de Toulouse")*, de Champaud "régionaliste" de droite mais convaincu et constant, de Lalonde, même si ses opinions changent aussi vite que la marée... Il y a parfois des marées hautes. Mais ils font partie d'une majorité régionale liée à la droite classique... Quelle a été sa volonté décentralisatrice quand elle était au pouvoir ?

Remarquables les tirades du "leader de l'opposition" sur l'attente d'un changement de niveau de l'action de la Région !... Mais si le "lider maximo" de la révolution bretonne nécessaire pouvait convaincre le député Le Drian Jean-Yves, on marquerait des buts à Paris. L'immobilisme lyrique et doctrinaire de la gauche plurielle, c'est aussi vrai pour la décentralisation.

J.G.

Augusto mourra dans son lit

Le vingtième siècle s'achève. Le regrettera-t-on ? Il a peut-être davantage bouleversé la vie des hommes que celle-ci ne l'avait été depuis l'aube de l'humanité. Tout au moins dans les pays riches. A cet égard ce siècle fascine. Pourtant il faut le détester pour avoir inventé le totalitarisme et la dictature militaire. Le prochain siècle sera-t-il celui de l'essor de la démocratie – le pire des systèmes politiques à l'exclusion de tous les autres – afin qu'elle rallie enfin à sa cause des pans entiers de la planète qui jusque-là se refusent à elle ? Cela ne se pourra que si les hommes apurent la dette de la barbarie envers eux. Comment ? En jugeant et condamnant les dictateurs sanglants.

Le paradoxe terrible

On a cru si longtemps que les progrès de la Science feraient reculer puis disparaître le malheur – celui dont les hommes sont responsables – que l'on a bien de la peine à ne pas en douter sérieusement. Pourtant, quel paradoxe ! L'homme n'a-t-il jamais autant qu'aujourd'hui eu la connaissance de lui-même ? A-t-il un jour disposé d'autant d'armes – au sens d'outils, de moyens – pour combattre et éradiquer la misère ? Plus il apprend à se connaître, plus sa capacité d'action sur le réel du monde grandit, et plus l'homme s'aperçoit que la barbarie est un éternel recommencement. Pire, au vingtième siècle la science et la connaissance de la psychologie de l'homme se sont mises au service de la barbarie. La perpétuation du malheur sur terre ne provient pas de l'incapacité de l'homme à se donner les moyens matériels et intellectuels pour le dompter mais de son refus de le faire vraiment.

Les hommes sont-ils unanimes dans ce refus ? Evidemment non ! Ceux qui ont la volonté d'agir n'en ont pas les moyens, ceux qui en ont les moyens n'en ont pas la volonté. Tout finalement n'est qu'une question de pouvoir politique. Les moyens matériels et intellectuels décisifs sont concentrés dans les mains d'une minuscule minorité d'hommes au pouvoir disproportionné qui se satisfont fort bien d'un statu quo les maintenant du bon côté de la barrière.

Comment expliquer autrement que l'on ait laissé s'accroître aussi démesurément l'inégalité planétaire ? Aujourd'hui, les trois personnes les plus riches au monde possèdent autant que le Produit Intérieur Brut[1] des 48 pays les plus pauvres de la planète, soit le quart des pays qui la composent. Il suffirait de prélever une toute petite part de la fortune des plus nantis pour mettre fin à la faim dans le monde. Le fait-on ?

Comment maintient-on efficacement le statu quo ? Comment s'y prend-on pour que les humbles, les miséreux, les naufragés acceptent, partout et malgré tout, leur détestable sort ? Dans les pays démocratiques l'arme est médiatique. Le matraquage incessant et abrutissant d'une culture au rabais anéantit tout début de désir de révolte. On sait fort bien convaincre les pauvres qu'ils sont les premiers responsables de leur pauvreté. Aide-toi, le ciel t'aidera ! Quand l'évangile se laïcise, il est surpuissant.

Et ailleurs ? Ailleurs, c'est le règne de la brutalité et de l'arbitraire de chefs autocratiques – quand il ne s'agit pas de juntes militaires – dont la légitimité tient tout entière dans l'intérêt supérieur des pays riches qui les soutiennent ou les tolèrent avec tant de bienveillance. Là les peuples ne sont pas seulement anesthésiés, ils sont privés de la parole. Comme le remarque fort justement Amartya Sen[2], la famine au vingtième siècle n'a jamais eu lieu dans un pays démocratique ayant une presse libre. La faim est devenue une arme servant des stratégies ignobles qui déciment la multitude pour la sauvegarde du confort des minorités menacées. Il faut sortir de cette macabre impasse.

(1) Indicateur mesurant la richesse produite par un pays en une année.
(2) Dernier Prix Nobel d'Economie.

Le devoir de justice

Les progrès de la Science n'y feront rien. Les pauvres n'ont rien à attendre des riches. Les peuples n'ont jamais sérieusement progressé autrement que par les luttes sociales qui permettent d'arracher au politique des avancées qu'il faut ensuite défendre par d'autres luttes. Il en va ainsi depuis la nuit des temps. L'histoire n'est pas finie. Il faut d'abord conquérir des libertés démocratiques. Que tout homme soit reconnu et se reconnaisse citoyen, voilà le premier pas à franchir pour accéder à la possibilité de lutter pour "extorquer" aux nantis, liard après liard, de quoi vivre toujours un peu mieux. On voit bien le nœud du problème. Les pauvres ont besoin d'une liberté d'action pour obtenir un meilleur partage des richesses, liberté qui doit leur être accordée par des dictatures ou à tout le moins des régimes plus qu'autoritaires dont la préoccupation première est la protection des possédants. La porte qui sépare tant de peuples de la citoyenneté est solidement verrouillée. La serrure en est-elle inviolable ? Probablement non.

Les Anglais possèdent actuellement une clef qu'ils vont probablement se refuser d'essayer de peur qu'elle ne dévoile trop brutalement aux damnés de la terre les charmes de la liberté. Que n'extradent-ils pas rapidement le général Pinochet vers l'Espagne afin qu'il y soit jugé pour crime contre l'humanité ? Comment les peuples opprimés se libéreront-ils de leurs chaînes si jamais leurs bourreaux ne sont jugés et condamnés ? On dispose là de la possibilité de boucler le siècle des dictatures sanguinaires par l'instauration du procès d'un dictateur aux mains très sales. Pour cela il faudrait que les opinions publiques des démocraties se mobilisent et comprennent toute la portée de l'enjeu. Vingt-cinq ans après le suicide forcé de Salvador Allende en son palais de la Monéda à Santiago, les Chiliens sont bien seuls. Que disent aujourd'hui nos intellectuels qui dénonçaient hier "la barbarie à visage humain" ? Ils font du cinéma. Dans tous les sens du terme. On s'était tant ému des mains coupées de Jara et des poèmes déchirants de Neruda ! Mais l'émotion n'a que peu d'intérêt quand elle n'est pas vite suivie de la réflexion. Elle s'évanouit très vite. Alors, vous pensez, vingt-cinq ans après !

La réflexion ? Elle est évidente : tant que les "hommes forts" de la planète seront couverts par une totale impunité, la démocratie sera un rêve illusoire pour les peuples qui en manquent cruellement. On en tient un ; il conviendrait d'en profiter. Hélas ! les Anglais sont des gentlemen, des gens civilisés, des démocrates respectueux du Droit. Ils vont le laisser filer ce sénateur à vie. Si les opinions publiques sont muettes, ce n'est pas le cas des "grands" de ce monde qui savent toujours se soutenir moralement dans les moments difficiles. Ce sont souvent des connaisseurs en matière de barbarie. Mrs Thatcher sait de quoi elle parle, elle qui laissa crever Bobby Sands et ses compagnons de lutte pour la liberté en leur prison d'Irlande.

Allez, tu ne crains rien Augusto. Avec de telles marques d'affection, tu es accusé de mourir dans ton lit. D'ici là tu auras même le temps d'enfanter spirituellement les tortionnaires du siècle prochain. Déjà la voix des anciens nouveaux philosophes s'élève, tonitruante. Si on jugeait Pinochet, il faudrait aussi juger Castro. On répondra à ces paltoquets de la pensée unique que Castro n'a pas renversé un démocrate – ce qu'était incontestablement Allende – mais un dictateur. Et puis enfin, la liquidation physique à grande échelle des opposants politiques n'a jamais été un élément du régime castriste.

Mais à quoi bon rappeler ces évidences ? Ne les entendent que les gens raisonnables. Et la raison ne gouverne toujours pas le monde.

Bon vent, Augusto. Bien le bonjour à nos amis chiliens, les démocrates, tes ennemis.

Yann FIÉVET
(22/11/98)

POBL VREIZH

Trede rann : ***Kaoc'h d'an avel !***

E ostaleri "Ti Janig" e bourk Plouarmel d'ar sadorn diouzh ar beure war-dro unnek eur. Ouzh ar c'hontouer emañ Paol ar Sidaner a C'hlizarc'hant, Emil ar C'horr ha Fañch ar C'halvez daou venajer all eus ar barrez hag Herve Lagadeg, ar menuzer, oc'h evañ bep a chopinad.

A-greiz-holl e tigor an nor.

– Ale, Janig mont mat a rez ?

– Ya Maria ha te ?

– Feiz, derc'hel da vont. O ! paour-kaezh plac'h, aze 'zo c'hwez fall er-maez ! Spontus !

– Ya, eme Janig, pa vez lâret c'hwez fall, homañ 'zo c'hwez fall. Gwelloc'h eo derc'hel an nor serret.

(Anna o tont e-barzh).

– C'hwez an non de die a zo er-maez, Janig ! Daoust piv 'zo o reiñ kaoc'h d'an avel evel-se. Respet deoc'h !

– O ! Ifig ar Gov moarvat. 'C'han da serriñ prenestroù ma c'hambr, eme Janig.

– Hast buan reiñ un dorzh vara hag ur pakad kafe din, Janig, eme Maria. Gwelloc'h eo din mont da zastum an dilhad a zo o sec'hañ war an orjalenn a-dreñv an ti du-mañ. A-hend-all e vo ret din adkannañ anezhe. Ar c'hwez-se a ya don e-barzh an dilhad, plac'h kaezh !

– Ya, se 'zo gwir, sur ha n'eo ket marteze, eme Janig.

Na gomprenan ket, emañ o stlabezañ lizier, hiziv d'ar sadorn. N'eo ket hir awalc'h ar zun a-hend-all ?

– Hañvouezenn a vez lâret e brezhoneg mat eme Baol ar Sidaner.

– Ac'hanta, lizier pe hañvouezenn, se 'zo memestra ! Evidon-me se 'zo kaoc'h ha c'hwez fall 'zo gantañ.

– Ba ! ar saverien voc'h n'int ket chalet gant an dud all, eme Herve Lagadeg, ar menuzer. Gwir eo ne ya ket mat an traoù gante. Izel daonet eo priz ar moc'h met n'eo ket dre omp faot deomp-ni ma 'zo re dioute.

– Nann, eme Maria. Ha neuze n'eo ket posupl debriñ kig moc'h bemdez hag e-pad an deiz. Hag emaint ordinal o klask brasaat o c'hrevier hag o klask douar da stlabezañ o c'haoc'h.

– Ma ne vefe nemet ar c'hwez c'hoazh, eme Herve Lagadeg met loustoni a vez ivez da heul. Karget ha peurgarget e vez an douar gant nitratoù ha fosfatoù ha me oar me.

– Ya, ludu-holen ha ludu gris, em Baol ar Sidaner.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

– Te, Paol a gaoze evel ul levr, ul levr brezhonek evel-just.

... Hag abalamour da se, eme Herve Lagadeg adarre n'eo ket yac'hus evañ dour ar mammennoù na dour kêr kennebeut.

– Peogwir emaoc'h tout o skeiñ war ar saverien loened eo ret din difenn anezhe, eme Baol. N'eus ket kalz a labour ebarzh ar vro amañ hag ar sevel-loened a zo ur binvidigezh evidomp. Gantañ e vez roet labour da galz a dud, er menajoù da gentañ ha war-lerc'h e vez krouet postoù labour evit treuzfurmiñ ar pezh a vez produet.

– Ya, eme ar menuzer, met bremañ e vez produet re ha se zo kaoz eo deuet ar prizioù war draoñ. A-vec'h ouzhpenn ugent real ar c'hilo e marc'had Plerin dec'h. Ret eo produiñ evit gwerzhañ ha n'eo ket produiñ evit produiñ. Ni, artizaned 'meump komprenet se abaoe pell 'zo.

– Pa oa ker ar moc'h, eme Maria, daou vloaz 'zo, ne veze ket klevet ar venajerien ha bremañ pa int marc'had mat int prest da zrailhañ tout an traoù.

– Bet o deus gounezet ur bern arc'hant, eme Herve. Darn o deus savet tiez nevez kostez an aod pe er c'hêrioù bras, darn all o deus prenet gweturioù kaer evit ober o fabor. M'o dije bet graet ur c'hef sikour d'ar c'houlz-se ha lakaet arc'hant a gostez o dije kavet anezhañ bremañ. N'eus nemet lakaat "kotaioù" warne evel ez eus bet graet evit al laezh !

– C'hwi eo brav deoc' h kaozeal evel-se,

eme Emil ar C'horr a selaoue hep lâret netra. Penaos a raimp evit rentañ an arc'hant amprestet ganeomp digant *Kredit al Labour-Douar* ?

N'eo ket gant pemp lur ar c'hilo e vo graet.

Ha ma eo ken tanav se o fri eo gwelloc'h deoc'h mont da chom e kêr ha n'eo ket chom war ar maez !

– Evit ar re yaouank eo ar gwashañ eme Baol ar Sidaner.

– Ar re yaouank hag ar re vihan, eme Emil ar C'horr.

– Ar re vras a vrevo ar re vihan, eme Fañch ar C'halvez.

– O ! Graet o deus dija, eme Herve Lagadeg. N'eus ket ken a re vihan. N'eus nemet re vras ha re entre ken.

– Ma, eme Maria, ret eo din mont da zastum ma dilhad. Ken 'arc'hoazh !

– Serr an nor war da lerc'h, hañ ! Ifig ar Gov a zo o paouez tremen gant e donell. Ha kaoc'h dezhi adarre ! Ken 'arc 'hoazh Maria.

– Ro bep a chopinad deomp, eme Baol ar Sidaner, kement ha cheñch kaoz !

(*Da vezañ kendalc'het*)



Une anthologie bilingue (breton-néerlandais) d'un siècle de poésie en langue bretonne

Le Flamand Jan Deloof avait publié en 1987 une anthologie de poèmes en néerlandais, traduits du breton, contenant 78 textes écrits par 25 poètes. Il a continué ses traductions et il édite, cette fois-ci, sous le titre *"N'em eus lec'h all ebet" – "Ik heb geen ander land"* ("Je n'ai pas d'autre lieu", tiré d'un poème de Per Jakez Hélias), un livre deux fois plus important : 377 pages, 132 textes, de 32 écrivains. Les préfaces ont été écrites par Lauran Toorians, professeur à l'Université de Leiden, en néerlandais, et Tugdual Kalvez, en breton, qui travaille avec l'auteur depuis 1977.

Il a été édité par Kruispunt, aidé par la Commission Européenne (Programme Ariane), édition dirigée par John Heuzel, Boeveri-straat 8, B-8000 Brugge.

Cette anthologie donne un tableau de la poésie en langue bretonne depuis le "Barzaz Breiz" de Hersart de La Villemarquée (1839) jusqu'à nos jours. Elle n'a pas son équivalent dans l'édition bretonne et ceux qui voudraient avoir une vue d'ensemble de l'originalité de notre poésie pourront se la procurer en écrivant à Kruispunt.

Mais, ce n'est pas tout. Outre le livre, Jan Deloof a également produit un C.D. bilingue qui l'accompagne : *"Mouezhioù bev – Levende stemmen"* (voix vivantes) édité par la même maison.

Il contient 19 poèmes, dits en breton par Naig Rozmor et Bob Simon, en néerlandais par Marie-Thérèse Van Dycke, Hilde Velghe et Eugène Delabie. Jan Deloof lui-même fait quelques brèves interventions pour expliquer aux néerlandophones notre situation : notre héritage celtique, notre place dans le monde, notre avenir. Il exhorte même la Bretagne à s'affirmer : *"Dihun 'ta, kouskerez koant !"* (Réveille-toi, donc, charmante dormeuse !).

La musique – excellente ! – est de Guido Desimpelaere. Un disque remarquable et qui s'accorde parfaitement avec l'anthologie.

Jan Deloof montre une fois de plus combien il aime la Bretagne, sa langue et son peuple. Son œuvre mérite d'être connue des Bretons !

Contact : Tugdual Kalvez, Ar Grec'henn Avel – 56250 Sant-Nolv. 02-97-45-45-17.

"Mondo Cane", maintenant en français

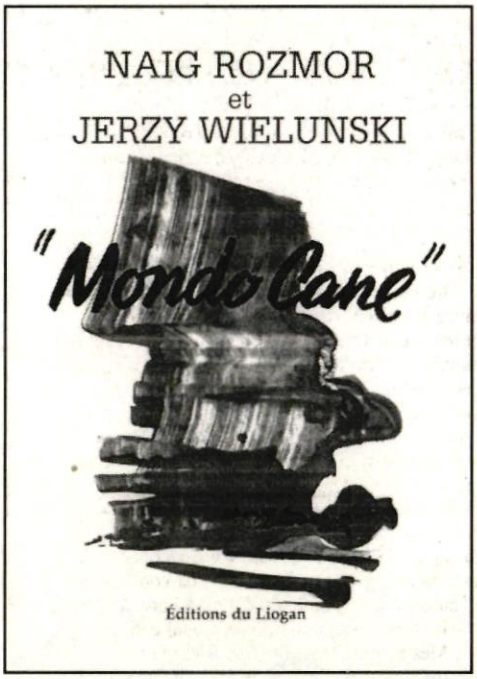
Les lecteurs bretonnants avaient déjà à leur disposition un recueil étonnant, "Mondo Cane", des poèmes d'auteurs parfois inconnus, et souvent de langues très minoritaires (pas tous !). Cette présentation était due à Jerzy Wieluski, un Polonais qui connaît... 121 langues, dont le français et le breton ! Naig Rozmor avait participé à la mise en forme.

Aujourd'hui cette même anthologie nous est offerte en français. Nous ne pouvons que redire ce que nous avions déjà dit lors de l'édition en breton : "Un excellent choix de poèmes".

On peut regretter que les si jolis dessins de J.P. Guiriec n'aient pas été repris dans cette nouvelle présentation. Ils complétaient fort bien ces textes.

Un recueil à lire pour méditer et rêver.

G.M.



"Mondo Cane", Rozmor Naig et Wieluski Jerzy, 140 p., 60 F. Editions du Liogan.

al liamm

niverenn 310

Bugale skol kentañ derez Diwan, e Roazhon, o deus labouret a-hed ur bloavezh war zanvez an Amerindianed. Pajennoù kentañ an niverenn a ginnig ar barzhonegoù brav o deus savet diwar o studi ; dav eo meuliñ ar varzhed yaouank, Gwenvred LatimierKervella, Morgan Lever-Crué, Théodore Dupontavice, Florian Colin, Axel Bécam hag Arthur Lagain-Gwenegou. Yann-Ber Piriou, evit hon dudi, en deus adkroget en e bluenn hag e c'hellomp tañva e werzennoù nevez "Aviskoazh ha da viken".

Marvet eo e-doug an hañv Andrev Latimier ha Loeiz Bihannig, o doa roet kalz eus o amzer, a-hed dekadoù a vloavezhioù, d'ar gelc'hgelaouenn, hag ivez da oberoù all. Daou stourmer gredus all, Herve Kerrain ha Mady Broudic-Ar C'huñv, a zo bet falc'het e-kreiz o brud. Pajennoù fromus a ro un alberz eus buhez ha labourioù ar pevar emsaver o deus hor c'huitaet.

A-hed div zanevell verr e c'heller prizañ ijin Yannig Kerleon (alias Loeiz Bihannig). Soaz an Tieg hor c'has da ved he yaouankiz e Bro-Dreger, gant he fennad war istor ograoù Lanvelleg ha Konstañsa ar Merer, sonourez.

Ul lod mat eus ar pajennoù a zo gouestlet da studiadennoù talvoudus : gant hini Fañch Kerrain, "Stad-broad hag ideologiezh" omp kaset war dachenn ar bederouriezh ; Jakeza al Lae a ro he soñj war romant Abeozen, "Argantael" ; Ronan ar Glev a gendalc'h d'hor c'henteliañ war ar yezhadur hag implij an araogenn "En".

Luc'hskeudennoù kaer a zo en niverenn. Lodenn an notennoù a zegas un hollad a geleier, a lizhiri lennerien, a levrlennadurioù. Setu un niverenn a 128 pagenn, gant he c'harg a zudi, a zeskamant ha siwazh, en taol-mañ, a velkoni. (Koumanant bloaz, 180 lur, Per ar Bihan, 16 straed ar Fornioù Raz, 35400 Sant-Maloù).

Marzhin Grogenneg

Romant, envorennou ha renabl

Brud Nevez a ginnig deomp daou levr bet skrivet e kembraeg.



Oberenn Islwyn Ffowc Elis, *"Erh puill"*, a zo bet lakaet e brezhoneg gant Job Abasq. Ur romantig eo. Tapet Trefor Rowland hag e bried Diana gant "erc'h puilh" e menezioù ar Brwyn e Bro-Gembre. Diaezamantoù etre an daon bried. Diaezamantoù ivez etre ar re-se hag an tiegezh labourerien-douar o reiñ bod dezho. Ha karantez ivez... Hag an erc'h puilh da heul. *"Diwar faltazi e teu oll dudennou ar romant-mañ"*. Bev-buhezek, memes tra. Ul leor plijus da lenn ha fromus.

Ha gant brezhoneg Job Abasq.

*
**

Ambrose Bebb (1894-1955), Kembread, en deus savet meur a dra. Embannet en deus e goun-levr bemdeziek, bet dalc'het etre an 20 a viz 1939 hag an 3 a viz Gwengolo 1939. Iskis, devezhioù istorel ! Graet en doa anaoudegezh gant ur bern tud eus Breizh pa oa studier e Pariz. Dedennet e oa bet gant "Kembreiz an douar bras". Ur veaj a ra e fin miz Eost 39 e Pariz hag e Breizh. Kejañ a ra gant tud evel Mordrel ha Debeauvais, da skouer. Ha da echuiñ gant Loeiz Herrieu. E ti hemañ e glev ar c'houitellerez :

"– *C'est la guerre !"* eme M. Herrieu *"Brezel"*.

"La guerre ?" emezon-me *"Doue da viro"*... Neuze M. Herrieu :

"Ma, sell pegen brao eo besa gall bremañ !!"

Farsus awalc'h eo gwelet Bebb ken dedennet gant Charles Maurras : *"an den braz-se, brasa politisian an Europ, ar brasa e servij evid ar Peuh."*

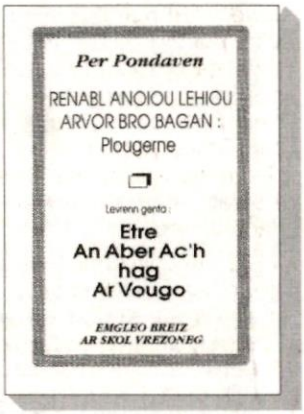
Mat eo koulskoude advevañ devezhioù diwezhañ ar peoc'h. Ha gwelout an dud e-tal ar brezel : a-eneb, a-du pe kentoc'h prest da c'houzañv.

E brezhoneg eo bet lakaet al levr-mañ gant Youenn ar Louarn, un den a 33 bloaz, o chom e Bro-Gembre. Hanter-vreton. E dud kozh o vezañ eus Plonel (Bro-Gerne) n'en deus ket skrivet e brezhoneg "standart".

Gwelloc'h e vije bet, me gav d'in.

*
**

Levr Per Pondaven a zo disheñvel-tre. *"Renabl anoiou lehiou Arvor Bro Bagan : Plougerne. Levrenn genta : Etre an Aber Ac'h hag ar Vougo."*



Ul levr da vezañ lakaet da heul ar pevar all diwar-benn anvioùlec'hioù Arvor Goueled Leon, skrivet asambles gant, Mikael Madeg.

Ul levr sirius gant lec'hiadenn, distagadur, natur an dra. Gant ivez, *"Introduction en français"* hag *"English Introdution"* mar plij. *"Eur ger a-raog"*, evel just, a zo evit ar vrezhonegerien. Kavet e vo an evezhadiennoù hag an titouroù pennañ azivout al labour enklask-se (1994-1997).

Ul levr a servijo d'ar re o klask derc'hel an anvioù kozh. Pe o klask studiañ anezho. Met ret bezañ evezhiek :

"Aucune traduction en français n'est proposée. Les tentatives de reconstructions étymologiques, sans doute passionnantes... sont une illustration édifiante des conclusions désastreuses sur lesquelles peuvent déboucher ce genre d'exercice mal maîtrisé".

Un tamm mat a labour a zo bet graet, ha propik, gant Per Pondaven.

Glaoda MILLOUR

Bebb Ambrose, *Koroll an Ankou*, 140 p., 55 L., Brud Nevez. – Ffowc Islwyn Elis, *Erh Puill*, 104 p., 50 L, Brezhoneg gant Job Abasq, Brud Nevez. – Pondaven Per. *Renabl anoiou-lehiou Arvor Bro-Bagan : Plougerne* (Levrenn gent a : *Etre an Aber Ac'h hag Ar Vougo*), 272 p., 70 L. Ar Skol Vrezoneg. Hep mizoù-kas digant Mesidou, 10 Ru Kemper, 29200 Brest.

Pennduig ma c'hazhes



Trived klemm : MA BLEW

Ar he hed bar porzh, àr al leurenn, ema Ma Fennduig ec'h astenn he memproù, ar re araog hag ar re àr-dreñv. Hi da droiñ d'un tu, hi da droiñ d'an 'all : "E klask boud sellet ema honnezh c'hoazh !", a soñjan-me.

Mes, pa bassan pemp munut diwezhatoc'h, setu hi c'hoazh ged he ardoù, é tiskoueziñ din ar blew du he gwisk d'an tu kleiz, ar blew du he gwisk d'an tu dehoù, hag ataw astennet ar hirrañ ma c'hella, da lakaad da lugerniñ dispak he blew dispar – ur c'houlenn velouss é lufrañ – un dañvez seiz é kouezhel braw – ur seizenn vew ar ur c'horv diluz – ur vantell skañv ec'h hilligañ an dorn – douster ur belouss ha belouss un danter – pezh dorn na zahe dehoñ debran ?

Ma c'hazhes é kass he c'houlenn velouss ged meurdes ur Rouanes, piw a chomhe digas ? Ha neusen e tostaan doc'hti man dorn ewid he flouraad, ha hi da zegemer ma flouradennoù en ur ronronal, mes ban he daoulagad melen e spurmantan rebechoù : "Un amzer zo bet e passec'h euriadoù hag euriedoù àr ma zro ; un amzer zo bet e kemerec'h ho amzer ewid flouraad din ma blew , ha me 'm bese ur blijadur dispar 'santiñ ho pisoù doc'h ma blew, ur blijadur hed ha hed ma c'horv, ur blijadur a yae don 'bahanon, a gasse da ma c'horv ur sort gwalc'hadur.

"Dre ma blew an heni eo e santan ma ven istimet, dre ma blew eo e santan ma'm bez ur poues bennag àr un den bennaked ; ha ma ne vez ket tostaet doc'hte, ma ne vent ket flouret, e tan da voud diskonfort, e tan da voud trist en ur soñjal : "Hani ne sell doc'hin. Moarvad 'h on daet da voud divalaw !", hag e ta din ur santimant a istalvoudegezh 'el ma lâre an doktor Freud... ha ne ran maed me stlejal ged poan 'el ur gazhes a vehe lamet geti he re vihan – Mes 'benn santan un dorn àrnin, 'benn ven flouret, e santan e talv ar boan bewô ; mes neusen faota chom genin, pas ma flourad ken fonnabl ag ul luc'hedenn, pas gober goap a ober, mes chom ha chom, amzer da ma blew da voud dibunet, amzer dehe da dommiñ din ma c'horv, amzer din d'ho trugarekaad en ur hirronronal ged plijadur ! Mes neusen 'faota ket hastiñ 'el rna rait bremañ, ust'el pa vehec'h é redeg àrlerc'h an amzer : honnañ ne vez ket redet àr he lerc'h, 'el arlerc'h ur c'had, honnañ 'vez kemeret." "Pa 'm bez ket amzer, e kermeran", a lâr un den fur a Seglian.

Arrestet he deus Pennduig a gaoseal, mes santiñ 'walc'h a ran, dre he zal kriset ha dre he selloù bew melen, e chom geti un nebeud rnat a soñjoù : "un dra 'rall, eme-hi dre he daoulagad, nand a ket mad genecc'h ; pa soñjan 'ha Pennig-glaoù, ho maoues, e soñjan ne rait ket mad àr he zro ; ne welan ket ac'hanoc'h 'lies ec'h, ober àr-dro he blew, é kribad anehe, é lakaad anehe da daloud (ha noazh emaont ken du 'el ma re), é flourad anehe. D'am soñj, ase iwe ema distanet deoc'h, hag an tan a vese banoc'h e-raog 'vehe rnall bras deoc'h c'hwezhiñ àmehoñ. Ar blew zo ur blantenn : ma ne vez ket kasset boued dehe, eh aont àr fallaad ; ma ne vent ket heolataet, e kollont o liw ; ha boued ha heol ar blew eo ar flouradennoù a vez raet dehe."

Ha ma Fennduig da genderc'hel :"Petra eo ur vuhez di-vlew? Ankouaet eo deoc'h buhez Samzun? Petra oa eñv daet da voud ur wezh troc'het dehoñ e vlew ged Dalila? Eñv a oa-eñv ken kreñv, eñv a oa-eñv mestr àr e vro, rnestr àr ar bed, pegen dister 'ma-eñv daet àr-lerc'h, pegen dic'helloud ? Tra 'bed anehoñ kén..."

Fin

Herri AR BORGN

Projet TV-Breizh : une initiative intéressante pour la Bretagne

Le 23 octobre dernier, Patrick Le Lay, PDG breton de TF1, était l'invité de l'Institut de Locarn, le centre de prospective du patronat breton, pour présenter un projet de télévision bretonne bilingue. Nom de code : TV-Breizh.

L'auditoire, nombreux, était principalement composé de responsables économiques : Michel Cogant et Francis Glon, poids lourds de l'agro-industrie, le PDG de Linpac (Pontivy), le directeur d'EDF-Morbihan, etc. On y vit aussi plusieurs producteurs audiovisuels dont Thierry Gaignié, président de l'association des producteurs audiovisuels bretons. Des élus et responsables politiques : Jean-Yves Cozan, Jean-Pierre Le Roch, maire PS de Pontivy, Christian Guyonvarc'h pour l'UDB. Des responsables culturels : Yvonig Gicquel et Bernard Le Nail, respectivement président et directeur de l'Institut culturel, Jean-Louis Latour, président du Conseil culturel, André Lavanant, chargé de mission par le Conseil culturel sur l'étude d'un projet de télévision bretonne bilingue, Padrig Merrien, président de Stumdi. Des journalistes : M. Le Coudurier (Le Télégramme), Alain Guellec (Ouest-France), Bernez Rouz (France 3 Bretagne), Pierre-Henri Allain (libération), Christian Troadec (Le Poher-Hebdo).

Patrick Le Lay était accompagné du directeur de l'informatique de TF1, du directeur, allemand, de la division internationale de la chaîne, chargé de piloter le projet «TV Breizh», de Rozenn Milin, animatrice des émissions en langue bretonne sur FR3 dans les années 80 et qui a travaillé plus récemment pour la télévision galloise S4C, et de Serge Plénier, tous les deux chargés de travailler sur la grille des programmes.

L'audiovisuel en pleine révolution technologique

Patrick Le Lay a rappelé le contexte politique et administratif : en 11 ans, 9 lois et 52 décrets sont venus encadrer l'audiovisuel en France, mais les contraintes administratives vont diminuer avec l'évolution des technologies. Quand seul existait le réseau hertzien, l'Etat contrôlait la situation car il attribuait les fréquences, peu nombreuses. La société TDF contrôlant la diffusion hertzienne, il en coûte environ 500 MF par an pour diffuser une chaîne hertzienne sur toute la France.

La première révolution a été apportée par le satellite. En Europe il existe deux systèmes : ASTRAL et EUTELSAT. Ces deux systèmes permettent de diffuser une chaîne satellitaire sur toute l'Europe et même au-delà (Turquie et Maghreb). Pour diffuser une chaîne par le satellite sur tout cet espace, il en coûte environ 40 à 50 MF par an soit 10 fois moins que pour une chaîne hertzienne rien qu'en France.

La deuxième révolution a été apportée par la numérisation de l'image et du son qui démultiplie l'offre potentielle de programmes. Par exemple le système EUTELSAT possède 4 satellites qui ont chacun une trentaine de canaux, ce qui fait 120 canaux analogiques. Avec le numérique, le nombre de canaux est multiplié par 8, ce qui fait qu'EUTELSAT peut diffuser près de 1000 chaînes numériques. Dans ce cas, le coût de diffusion d'une chaîne sur l'Europe, la Turquie et le Maghreb chute à 2,5 MF par an, soit 200 fois moins qu'une chaîne hertzienne rien que sur la France.

En France, la révolution du numérique a déjà permis la création d'une cinquantaine de chaînes thématiques depuis trois ans. TF1, dans le cadre de l'offre TPS, en a créé plusieurs, entre autres Eurosport, qui par le biais des paraboles ou du câble touche 80 millions de foyers en Europe, LCI (chaîne d'information), Odyssée (chaîne de documentaires).

La diffusion de programmes télévisés va donc être rendue pratiquement libre et relativement bon marché. Techniquement et administrativement parlant, il n'y a plus de frein à l'imagination.



Patrick Le Lay, PDG de TF1. – Crédit photo : Christian Troadec, "Le Poher Hebdo".

Le directeur de l'informatique de TF1 a complété cette présentation du nouveau contexte créé par la révolution technologique. On s'attend à ce que les évolutions technologiques se fassent plus rapidement dans les 3 ans à venir qu'au cours des 10 dernières années. Des services communs vont être disponibles sur des écrans de TV, des écrans d'ordinateur via Internet et même les téléphones cellulaires : météo, résultats sportifs, cours de la bourse, infos politiques, etc.

L'offre TPS (chaînes disponibles sur abonnement) a été lancée en décembre 1996 à l'initiative de TF1 mais en association avec France Télévision car le coût d'investissement était de 2,5 milliards de francs. TPS offre plus de 70 chaînes de TV, des radios et des services (Crédit Agricole). 18 mois après le lancement, TPS comptait 600 000 abonnés en France. Le total des abonnés aux chaînes numériques en France, en incluant l'offre de Canal + numérique, devrait atteindre 2,5 millions fin 1998, ce qui représente déjà plus de 10 % des foyers.

Pourquoi «TV Breizh» ?

Patrick Le Lay a expliqué ce qui l'avait conduit à lancer ce projet :

«Identitairement parlant, ce projet a un sens. La Bretagne est la seule région en France qui allie une forte identité, une population relativement nombreuse (4 millions), une diaspora importante en France et en Europe et un fort coefficient d'attachement au pays».

«C'est un instrument indispensable au développement économique de la Bretagne. Ce doit être non seulement une chaîne de TV mais aussi un outil de haute technologie multimédia avec les développements technologiques les plus modernes».

«Mais faire de la télévision, ça coûte cher. Pour l'offre TPS il fallait investir 2,5 milliards de francs avant de savoir si ce serait rentable. Pour TV Breizh, il faudra investir de 300 à 400 MF avant de le savoir. Il faudra donc un public pour cela, prêt à s'abonner pour recevoir cette chaîne. Ce public, il faudra aller le chercher en Bretagne d'abord mais aussi en France et en Europe puisque cette chaîne pourra être captée partout en Europe».

Les conditions de la réussite

Le directeur allemand de la division internationale de TF1 a exposé les critères de réussite du projet qui résident d'abord dans la société bretonne : une identité forte et l'éclectisme de la culture bretonne, des entrepreneurs bretons aptes à se mobiliser (cf. Produit en Bretagne), une croissance de l'enseignement de la langue bretonne (écoles, cours du soir). En outre la France est le seul grand Etat d'Europe qui ne possède pas encore de véritable télévision régionale et il paraît logique de commencer par la Bretagne qui offre les meilleures chances de réussite.

TV Breizh s'adressera aux Bretons de Bretagne, à la diaspora bretonne en France et en Europe, mais aussi aux amoureux de la Bretagne et des pays celtiques et aux amoureux de la mer. Ses axes éditoriaux seront l'identité culturelle et sociale de la Bretagne et l'information de proximité.

TV Breizh sera une chaîne privée avec des capitaux privés. Ses promoteurs l'annoncent indépendante de tous les pouvoirs. Une synergie sera recherchée avec la presse quotidienne et hebdomadaire bretonne mais aussi avec les médias français qui recherchent des sujets bretons. Des partenariats seront recherchés avec les institutions bretonnes (Région, conseils généraux, villes) et les universités.

Les ressources seront assurées pour l'essentiel par les abonnements, complétés par la publicité et les parrainages d'émissions par des entreprises.

Les moyens de diffusion seront, dans un premier temps, le satellite (paraboles) et le câble, puis le réseau hertzien dans un

second temps grâce au numérique hertzien que la ville de Rennes est la première à expérimenter en France. Dans tous les cas, il faudra s'abonner pour disposer d'un décodeur.

Le potentiel de départ s'appuie sur les 75.000 foyers bretons câblés (2 millions en France) plus les 100.000 qui sont abonnés à des bouquets numériques satellitaires mais ce dernier chiffre va rapidement augmenter. Tous les foyers câblés ou satellisés en France et en Europe pourront capter TV Breizh.

L'équilibre financier devrait être atteint au bout de 3-4 ans avec 250.000 à 300.000 abonnés. Le budget serait d'environ 100 MF et le chiffre d'affaires net de 100 à 140 MF.

Quant à la localisation de la chaîne, elle sera en Bretagne, à proximité d'une gare TGV, d'un aéroport et des principaux axes routiers, de préférence au sud Bretagne de telle sorte qu'on puisse accéder aux studios rapidement à partir de toute la Bretagne historique. Côté emplois, la chaîne emploierait entre 60 et 80 personnes, sans compter les emplois induits dans les sociétés de production indépendantes.

Une chaîne bilingue consacrée à la Bretagne, aux pays celtiques et à la mer

Rozenn Milin s'est chargée de présenter la grille des programmes. Bien connue dans les milieux culturels, elle parle couramment breton, gallois et anglais.

«TV Breizh sera une chaîne bretonne ouverte sur tes autres pays celtes. Elle comportera 6 à 7 h de programmes «frais» par jour. Le breton sera prioritairement utilisé dans les fictions et les programmes pour la jeunesse. Un système de rediffusion (cf. Canal +) permettra de choisir la langue de diffusion. Ce sera une chaîne dynamique, à la pointe de la technologie. Ce sera une chaîne généraliste avec un contenu varié : fictions, musique, jeunesse, documentaires, magazines, journaux d'information, invité du jour, cours de breton, télé-achat. Toutes les tranches d'âge seront visées».

Les programmes auront deux provenances : 1) des achats de stocks en France, dans les pays celtes, aux USA - 2) des programmes commandés à des sociétés de production bretonnes (magazines - jeunesse - musique - cours de breton). La rédaction sera interne à la chaîne.

La grille des programmes a été détaillée par genre :

Fictions : elles devront avoir un rapport avec la Bretagne ou les autres pays celtes. *«On en veut beaucoup. Il s'agira de films, de téléfilms et de séries, et nous voulons créer un feuilleton populaire quotidien ancré dans la réalité bretonne».*

Musique : 1 heure par jour. Il s'agira de concerts, de clips, de coups de projecteur sur un artiste. Tous les genres musicaux seront abordés : rock celtique, chants et musiques traditionnels, chants de marins, chorales, journaux d'info musicale.

Jeunesse : 1 heure par jour. Dans les deux langues. Il s'agira de dessins animés, de fictions, la présentation étant assurée par un ou des personnages bretons en «motion capture» (technique informatique consistant à animer un personnage par un acteur).

Documentaires : sur la Bretagne et les pays celtes, sur l'histoire et sur les archives du XX[e] siècle en collaboration avec la Cinémathèque de Bretagne basée à Brest.

Directs : football, cyclisme, voile, événements culturels.

Magazines : manifestations culturelles (1 h 30 par semaine), mer (1 h par semaine en collaboration avec Océanopolis), sports.

Cours de breton : 1 heure par jour sans compter les rediffusions. Pour tous niveaux et toutes les tranches d'âge.

Il y aura des programmes frais chaque jour de 16 h à 22 h. La tranche 20 h-22 h changera de genre chaque jour. La grille d'une journée pourrait être la suivante : 16 h : cours de breton ; 17 h : jeunesse ; 18 h : musique ; 19 h : l'invité du jour ; 20 h : film. Avec des flashs d'info de 5 à 10 mn intercalés.

Serge Plénier s'est chargé de présenter les programmes d'information. *«La ligne éditoriale sera la suivante : un point de vue breton sur l'actualité dans les 5 départements bretons ou qui intéresse la Bretagne. Les formats seront des flashs de 10 mn maximum et des talk-show, en partenariat avec la presse quotidienne et hebdomadaire».*

Démarrage au 1er janvier 2000 ?

Tout en soulignant les difficultés de l'entreprise, Patrick Le Lay s'est fixé un calendrier exigeant puisque le démarrage serait prévu pour fin 1999 ou début 2000. Répondant à plusieurs questions, il a conclu la présentation du projet en apportant plusieurs précisions :

«Les Bretons de Bretagne et de la diaspora représentent environ 3,5 millions de foyers en Europe. En visant un taux de pénétration de 7-8%, on obtient 250.000 abonnés, ce qui permettrait d'atteindre l'équilibre. Le budget sera serré. 100 MF par an, c'est 300.000 F par jour. Or la retransmission d'un match de football coûte déjà 250.000 Pour le montage financier, le tour de table se fera naturellement si nous arrivons à mettre en évidence la rentabilité du projet».

«On pourra prévoir un contrôle extérieur à la chaîne pour veiller au respect des équilibres politiques dans les invitations».

«La place du breton dans les programmes sera de 2 à 3 heures par jour, dans les infos, les talk-show, les fictions. A terme, tout programme de fiction devra être disponible en breton. Les flashs d'info seront alternativement en français et en breton. Dans les talk-show, la langue employée dépendra de l'invité. Dans le recrutement du personnel de la chaîne, la priorité sera donnée aux candidats bilingues».

«La production bretonne devra représenter, à terme, 30 % des programmes. Or, les sociétés de production bretonnes, tous genres confondus, ne réalisent actuellement que 50 heures par an, soit l'équivalent d'une heure par semaine. On est loin du compte».

«Sur le plan de la diffusion technique, j'ai déjà réservé des fréquences pour TV Breizh sur ASTRA et EUTELSTAT afin d'avoir une couverture complète de l'Europe».

Quel public pour cette chaîne sur abonnement ? A la question, Patrick Le Lay répond que les abonnés à Canal + et à TPS se recrutent non pas dans les classes aisées mais plutôt dans les catégories sociales moyennes basses.

Interrogé par André Lavanant sur les échanges possibles avec le Conseil Culturel de Bretagne qui l'a chargé de réfléchir sur un projet de TV bretonne bilingue, Patrick Le Lay a répondu que le groupe de travail qu'il avait réuni venait de rendre ses premières conclusions et que les échanges pouvaient désormais se faire. *«Rendez ce projet sympathique à un maximum de Bretons. C'est un projet neutre : TV Breizh doit être la chaîne de la communauté bretonne».*

Un stimulant pour le «service public» ?

L'UDB a accueilli le projet TV Breizh avec intérêt et sans préjugés. Elle ne se rangera pas du côté de ceux, plus Tartuffes jacobins que vrais progressistes, qui condamnent d'avance ce projet et le dénoncent avec véhémence, soi-disant parce qu'il serait l'émanation du capitalisme audiovisuel mais plus sûrement pour la place qu'y occuperaient l'identité bretonne et plus particulièrement la langue bretonne. Le racisme anti-breton de «Charlie-Hebdo» est assez éclairant à cet égard.

L'UDB n'a pas renoncé à réclamer un service public breton de radio et de télévision digne de ce nom, bien au contraire, mais nous croyons qu'un projet comme TV Breizh, s'il se concrétise, peut renforcer le camp de ceux qui, professionnels de Radio France ou de France 3 ou simples téléspectateurs ou auditeurs, ne se contentent pas de l'existant. Hostiles aux monopoles, nous croyons qu'un projet comme TV Breizh peut débloquer la situation tant sur le plan politico-administratif qu'économique et permettre que demain une part de la redevance que paient les Bretons serve à financer le service public breton que nous appelons de nos vœux.

Patrick Le Lay ayant oralement accepté le principe d'un contrôle extérieur sur le contenu des programmes pour veiller au pluralisme des opinions et des expressions culturelles, l'UDB préconise la création d'une autorité de l'audiovisuel en Bretagne, indépendante du pouvoir politique contrairement au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) dont les membres sont choisis par le président de la République et les présidents de l'Assemblée et du Sénat. Cette autorité bretonne devrait être composée de représentants des milieux professionnels (journalistes, techniciens, personnels administratifs) et de représentants des associations de téléspectateurs, élus par leurs pairs.

Solenn Le Rouzic

...Denez Prigent : *vrai et ouvert*

"Denez Prigent est bien un Breton de son temps et il le prouve" écrivions-nous il y a quelques mois dans ces mêmes colonnes au moment de la sortie de son second disque, "Me 'Zalc'h Ennon ur Fulenn Aour". Séduit par une démarche qui va bien au-delà de l'originalité ou de la simple évolution musicale *Le Peuple Breton* a voulu en savoir plus sur ce jeune chanteur de Gwerz qui a réussi la performance de réaliser tout à la fois l'un des meilleurs disques de musique bretonne de l'année écoulée et le CD dépassant "de loin la plupart des disques branchés" signalés par *Trax*, magazine de Techno-House-etc... Une rencontre chaleureuse et sympathique.

Le Peuple Breton : ***Denez, peux-tu nous parler de tes débuts de chanteur ? Comment as-tu appris à chanter ? Et d'abord comment as-tu appris à parler breton ?***

Denez PRIGENT : J'ai eu à la fois la chance et la malchance de vivre entre deux mondes. Le monde urbain et la campagne. Entre Santec, situé en face de l'Ile de Batz, où se trouvaient toute ma famille, mes grands-parents, mes cousins... un pays où la nature est préservée, là où l'on enregistre les plus forts coups de vent en Bretagne, un pays aussi où à l'époque encore tout le monde parlait breton même les jeunes, et puis Brest, une ville de béton, une ville militaire, où je vivais exilé une partie de l'année. J'ai pu ainsi choisir et mon choix a été rapide. Je suis allé vers la nature, vers l'identité forte, vers les racines.

A Brest, je m'enfermais dans ma coquille. Et quand je retournais à Santec, je me sentais revivre. J'allais fréquemment voir ma grand-mère qui me parlait toujours en breton. Elle chantait beaucoup aussi, presqu'autant qu'elle parlait, comme c'était le cas de beaucoup de gens de sa génération. Tout était prétexte au chant. C'est en allant la voir que j'ai appris le breton, et c'est aussi de cette façon qu'elle m'a transmis la passion du chant et surtout de la Gwerz, car elle ne chantait pas de chant à danser. Son répertoire venait de son père, mon arrière-grand-père, que je n'ai pas connu et qui chantait beaucoup lui aussi. Il retranscrivait phonétiquement tous ses chants sur un cahier que ma grand-mère m'a donné par la suite. Il y avait des chants connus dans le Léon, et d'autres, absolument inconnus comme "Ur vag nevez a Vontroulez", une Gwerz absolument superbe, digne de celles du Barzaz Breizh.



Plus tard, après m'être imprégné du style de la Gwerz, j'ai voulu connaître cet autre grand style de chant en Bretagne qu'est le Kan ha Diskan. J'ai cherché alors quelqu'un qui pourrait m'initier. Et un soir, dans un fest-noz à Landerneau, j'ai rencontré Alain Leclerc, originaire de Maël-Carhaix, au cœur même du pays Fisel et, lui aussi, exilé à Brest. Il tenait son enseignement du Kan ha Diskan du maître Manu Kerjean, et cherchait lui aussi quelqu'un pour l'accompagner dans les festoù noz. Nous avons répété et nous nous sommes lancés. Dans le Léon d'abord, puis en Centre Bretagne. A l'époque, on ne trouvait pas beaucoup de jeunes maîtrisant la technique du Kan ha Diskan et encore moins celui de la danse Fisel chantée, aussi nous avons été très sollicités. Et on chantait sur les mêmes scènes que les chanteurs expérimentés et renommés dans la région comme Riou-Olivier, Bastard Tad ha Mab, Calvez-Dubois, Lallour-Bizien, les frères Morvan aussi, bien sûr.

Tous ont été un peu mes maîtres. Je les enregistrais, et j'écoutais ensuite les enregistrements en allant au lycée, là où d'autres de mon âge préféraient Jean-Jacques Goldman ou Mickael Jackson. Le Kan ha Diskan, c'était mon rap à moi.

A l'époque, je n'écoutais pratiquement que cela. Et quand le week-end arrivait enfin, je retournais en Centre Bretagne pour chanter. Certains chanteurs et musiciens, à force de me voir, me prenaient même pour un enfant du pays.

Le P.B. : ***Et puis il y a eu les Transmusicales...?***

D.P. : Oui, mais avant cela, Alan Leclerc et moi avons participé aux éliminatoires du Kan ar Bobl à Duault, et nous avons été sélectionnés pour la finale de Lorient où nous avons remporté le 1er prix dans la catégorie Kan ha Diskan. C'était en 1987. En 1990, j'y suis allé tout seul et j'ai remporté le premier prix dans la catégorie chant nouveau en breton avec "Gwerz an Aksidan". Cette année-là, le Kan ar Bobl a été pour moi une sorte de révélation. Jusque-là, j'étais habitué à chanter en fest noz, devant un public de danseurs, un public dont la principale motivation était la danse. Au Kan ar Bobl, c'était la première fois que je chantais devant un public assis, attentif aux moindres modulations de la voix. C'était un autre aspect de la scène que je méconnaissais, et cela m'a donné envie de continuer. Suite au succès du Kan ar Bobl, des organisateurs m'ont invité. Il y a eu tout d'abord les Tombées de la Nuit à Rennes, le Festival Interceltique de Lorient, le Kan er Loar à Landerneau, les Nuits Salines à Batz-sur-Mer et puis le concert Voix de Bretagne au Quartz de Brest avec Erik Marchand, Arnaud Maisonneuve, Yann Fanch Kemener et d'autres chanteurs. Il y a eu plusieurs autres représentations

de ce spectacle, à Paris notamment, au Grand Théâtre du Châtelet ou encore au Théâtre Malakof dans le cadre du Festival "Les Voix".

En 1992, j'ai chanté pour soutenir la liste UDB des régionales, à l'UBU de Rennes. C'est là que les organisateurs des Transmusicales de Rennes m'ont entendu. Ils m'ont invité dans la même salle, en première partie des Shoulders, un groupe de rock des Etats-Unis. Et comme cela avait été un succès, ils m'ont programmé aux Transmusicales quelques mois plus tard, en décembre 1992.

A ce moment-là, je ne chantais plus avec Alain Leclerc car, suivant mes études d'Arts Plastiques à Rennes (avec le breton toujours en option), je n'avais plus trop l'occasion de revenir en Basse Bretagne. Un soir, dans un fest-noz de Ploërmel, j'ai chanté avec Ronan Gueblez. Nous n'avions jamais chanté ensemble avant, c'était improvisé, mais cela fonctionnait bien, autant musicalement qu'humainement, alors, nous avons décidé de répéter. Un soir, ne pouvant venir à un fest-noz, il m'a mis en contact avec l'accordéoniste Yann Loïc Joly pour le remplacer. Yann Loïc venait de gagner le Kan ar Bobl à l'époque avec un nouveau groupe qui s'appelait Daouarn. On a joué ensemble ce fest-noz, et puis on a continué par la suite. Nous étions très sollicités car la démarche était originale : c'était l'une des premières formations de fest-noz où un chanteur traditionnel de Kan ha Diskan trouvait sa place comme un instrument à part entière au sein d'un groupe. De plus nous étions tous originaires de différents coins de Bretagne, aussi notre répertoire de danse était très large et touchait autant la Haute que la Basse Bretagne.

Et puis les Transmusicales... En fait, avant que l'on ne m'y invite, je ne savais pas vraiment ce que c'était. Je ne connaissais guère que les Festivals de musique traditionnelle et les festoù-noz. Je me suis dit que l'expérience de chanter devant un public rock néophyte était intéressante pour moi et c'était également l'occasion de montrer à ce public ce qu'est le chant breton. Une façon aussi peut-être de casser l'image désuète et folklorisante que ce public pouvait avoir du chant ou de la musique bretonne en général. C'était un risque mais aussi un beau pari.

Si ça passait, tant mieux, si ça cassait tant pis, ça ne remettrait pas du tout en cause mes convictions... Et ça a passé ! Très bien même, puisqu'au lieu de chanter 20 minutes, j'ai été rappelé et j'ai chanté le double du temps prévu. Je me rappelle avoir choisi la "Gwerz Penmarc'h" comme premier titre. A la fin du chant, il y a eu un grand silence. Comme je ne voyais pas la salle à cause des projecteurs, je me suis dit "ils sont tous partis !" et puis il y a eu une salve d'applaudissements... C'était comme si le public avait voulu prolonger le silence de la Gwerz, devenant lui-même interprète ou acteur dans le chant. J'ai su alors que le pari était gagné.

Le risque a été payant, et l'effet médiatique immédiat. Et c'est ainsi que j'ai été très demandé pour chanter dans des festivals de tous styles, de jazz, de rock, de variétés, de blues... alors que jusque-là, je chantais principalement dans des festivals qui programmaient essentiellement de la musique traditionnelle. Suite aux Transmusicales, j'ai également fait la première partie de Stéphane Eicher au Zénith pendant quatre soirs, j'ai également chanté en première partie de Julien Clerc à Berlin, et de Claude Nougaro à Rouen. A chaque fois, le public était attentif et réceptif aux chants que j'interprétais a cappella. Beaucoup de gens venaient me voir après le concert, désireux d'en connaître encore plus sur le chant breton et plus largement sur la culture bretonne.

Le P.B. : ***C'est à ce moment-là que tu as enregistré ton premier disque ?***

D.P. : J'avais déjà réalisé auparavant une cassette avec Daouarn. Sur la face A on pouvait entendre des Gwerzioù et des Sonioù a cappella et sur la face B, des chants à danser accompagnés par les musiciens du groupe. Quelques mois après, j'enregistrais une maquette en studio, produite par les Transmusicales. L'enregistrement était achevé juste avant mon concert aux Trans. Après mon passage aux Trans, Silex s'est montré intéressé et j'ai signé la distribution avec eux.

Le P. B : ***Il y a eu aussi l'expérience "Dao Dezi"... Pas de regrets ?***

D.P. : Non, pas de regrets. Je suis même content d'avoir participé à cette expérience qui m'a permis à l'époque d'avoir accès à un grand studio d'enregistrement et de mixage dans lequel étaient passé des chanteurs et des musiciens de renommée internationale. Et sur le plan artistique, même si tout ne me plaît pas sur ce disque, j'écoute avec plaisir les morceaux que j'ai travaillé avec Eric Mouquet, à savoir "Ti Eliz Iza", "Hébrides" ou "An Tri Breur". J'aime bien aussi la version house de "Kokerikerok" interprétée par Arnaud Maisonneuve. Le côté humoristique du chant est respecté, je dirais même qu'il se trouve renforcé par le contraste entre les paroles, l'interprétation d'Arnaud et les programmations électroniques.

Le P.B. : ***Mais il y a bien eu des critiques, des reproches ?***

D.P. : Oui, bien sûr. Mais les critiques portaient surtout sur les deux ou trois morceaux traités dans un style Eurodance. Et comme ce sont ces titres-là qui passaient le plus en radio... Il y a eu aussi de nombreuses réactions très positives de la part du grand public. Beaucoup de gens m'ont dit méconnaître la musique bretonne et à l'écoute de "Ti Eliz Iza" version "Dao Dezi", ils ont été conquis. Certains ont même acheté par la suite mon premier disque pour écouter la version a cappella et aussi d'autres disques de musique bretonne. Sans "Dao Dezi", ils seraient peut-être passés à côté.

Le P.B. : ***Cela a aussi marqué le début de l'évolution dont témoigne la sortie de ton second disque, "Me 'Zalc'h Ennon ur Fulenn Aour" ?***

D.P. : En réalité, j'avais déjà eu cette idée avant ma rencontre avec les musiciens de Deep Forest. Le déclic a eu lieu en 1993. Jusque-là, j'avais une mauvaise image de la techno, que j'assimilais comme beaucoup de monde à de la musique commerciale. Et puis je suis allé à ma première Rave, la première également qui était organisée en Bretagne. C'était à Rennes, à la salle omnisports. En rentrant, j'ai trouvé cela très impressionnant. Il y avait environ quatre mille personnes qui dansaient sur des musiques dont le côté répétitif m'a tout de suite fait penser au chant à danser breton. La différence, peut-être, avec le fest-noz, c'est que chacun dansait seul, il n'y avait pas de danse en chaîne, mais la transe, elle, était la même.

Tous mes préjugés ont alors volé en éclats. Et par la suite, je me suis intéressé de plus près aux nouvelles musiques électroniques et j'ai découvert un univers musical extraordinaire.

Aussi quand Alan Gac, qui s'occupait du label rennais Rosebud, m'a contacté pour mon second disque, je lui ai proposé immédiatement de marier la musique bretonne avec ces nouvelles musiques que sont la jungle, le trip hop... Il a trouvé l'idée intéressante et nous nous sommes lancés dans ce nouveau pari.

Le P.B. : ***Et la chose a fonctionné tout de suite ?***

D.P. : Alan Gac m'a fait rencontrer Arnaud Rebotini, un musicien de l'Underground très connu dans le milieu des musiques électroniques nouvelles. Parmi ses huit mille vinyls, Arnaud a sélectionné ceux qui lui semblaient les plus proches du projet. Après écoute, il s'est avéré que j'étais plus sensible à la jungle ou au Trip Top qu'à la House ou au Hard Cor.

Auparavant, j'avais déjà écrit toute la musique et les paroles. On a donc commencé rapidement à travailler en studio de maquetage pour faire les arrangements. Au départ nous étions une équipe de quatre musiciens, Arnaud Rebotini, donc, pour les programmations rythmiques, Jean-Marc Illien pour l'harmonisation et Bruno Le Rouzic pour les parties de cornemuses. Ainsi les arrangements se sont peu à peu construits et avant d'entrer en studio d'enregistrement, nous avions déjà une belle ébauche du disque.

Le P.B. : ***A quel moment Valentin Clastrier, le célèbre vielliste, vous a-t-il rejoints ?***

D.P. : Oui, Valentin Clastrier est quelqu'un de très connu dans le milieu des musiques improvisées en France et en Europe. Il a notamment travaillé avec des grands noms comme Michel Portal, Louis Sclavis... Aussi avant de l'appeler, j'ai un peu hésité par peur qu'il me prenne pour un fou avec mon projet. Mais quand je lui en ai fait part, il a été très intéressé. C'est un musicien très ouvert, comme le sont tous les grands musiciens.

D'autres musiciens nous ont également rejoints, comme Kristen Noguès à la harpe électro-acoustique et électrique, que je connais depuis très longtemps, Jacques Beauchamp à la bombarde, Loïc Bléjean au uilleann-pipe, Bruno Caillat au zarb iranien et DJ Nem aux platines pour les scratches. C'était impressionnant de voir tous ces musiciens venant d'univers musicaux complètement différents travailler ensemble sur du chant breton. Une rare complicité s'est installée entre nous et je garde de cette rencontre des souvenirs inoubliables.

Pourtant sur le plan musical, ce n'était pas toujours évident. Chaque chant était un pari en soi. Il n'y a pas eu de recette s'appliquant à tous les morceaux. Les titres que l'on a travaillés le plus rapidement sont les chants à danser dont les vitesses rythmiques sont sensiblement les mêmes que celles qu'empruntent certaines musiques électroniques nouvelles. Par exemple le Plin et la danse Fisel ont une vitesse de 160 b.p.m. (battements de pieds par minute) comme la Jungle. L'An dro, lui, a un côté plus House, il tourne entre 120 et 130 b.p.m. C'est surtout pour les Gwerz que les vraies difficultés sont apparues, la Gwerz étant un chant arythmique et les machines incarnant la perfection rythmique. Le rythme d'une machine ne varie jamais. Et il fallait faire se rencontrer ces deux mondes. Un problème insoluble se posait. Il aurait pu être résolu si j'avais accepté de chanter les Gwerz en rythme et en mesure. Mais je n'ai pas voulu pour ne pas dénaturer le chant, ne pas altérer ce qui fait son caractère libre, spontané et par là même authentique. En un mot, ne pas transformer le chant en chanson. Cela aurait été un appauvrissement, autant alors faire un disque a cappella, comme le premier. D'ailleurs, si j'avais voulu chanter en mesure, je n'aurais même pas pu le faire, tant je suis imprégné par cette arythmie naturelle du chant. Aussi, sur certaines Gwerz, nous avons joué sur le décalage rythmique entre le chant et les machines, créant ainsi une atmosphère mystérieuse qui respecte tout à fait le caractère tragique de la Gwerz, ou bien nous avons calé la machine note par note, syllabe par syllabe sur le chant, respectant ainsi le naturel de l'interprétation. Cette dernière solution demandait un travail titanesque. Sur "Copsa Mica" par exemple, cela a pris trois semaines entières.

Le P.B. : ***Et le résultat ?***

D.P. : Le chant reste du chant breton. C'est-à-dire que si l'on enlève toutes les séquences et les programmations, et qu'on ne laisse plus que le chant, le chant fonctionne a cappella. C'est d'ailleurs comme cela que je l'ai enregistré. C'est pour cette raison qu'il n'y a aucune différence dans le fond entre mon premier disque a cappella et mon second disque. C'est avant tout le chant qui domine. Ce qui prouve également que l'on peut faire de la musique bretonne avec toutes sortes d'instruments, et que ce n'est pas l'instrument qui définit la musique : c'est ce que l'on a à dire qui importe. L'instrument n'est qu'un outil. En ce sens, un joueur de synthé peut être aussi breton dans son jeu qu'un sonneur de bombarde. Tout est question de sensibilité et d'émotion.

Le P.B. : ***Comment ton disque a-t-il été perçu, accueilli ? N'as-tu pas eu droit aux commentaires désobligeants de "puristes" ?***

D.P. : Le disque a été très bien accueilli, autant par la critique que par le public. Les ventes le prouvent puisque la maison de disques en a vendu plus de 40 000 exemplaires à ce jour et les ventes continuent de monter. Le bouche à oreille fonctionne très bien, c'est un disque dont les gens parlent beaucoup. Beaucoup me disent que le disque étonne au début, et puis, qu'au fur et à mesure des écoutes, il séduit, qu'à chaque fois on capte des éléments nouveaux et qu'on a envie de le réécouter.

Et les "puristes" ? Pour moi, le "puriste", s'il en existait un, ce serait forcément un chanteur qui ne chante qu'a cappella puisqu'à l'origine de la musique bretonne était le verbe chanté à voix nue. La musique bretonne pure, s'il en existe une, c'est du chant a capella en breton (de la Gwerz, du Kan ha Diskan, des marches...). L'instrumentation n'est venue qu'après. Et je pense même que la plus grande révolution que la musique bretonne ait jamais connue, c'est au moment où l'instrument a remplacé le chant. Il s'agit effectivement d'une révolution car ici les paroles en breton, l'histoire, la poésie des mots ont disparu au profit de la mélodie uniquement, mélodie qui la plupart du temps en musique bretonne est empruntée au chant. Aussi comme je ne connais pas de chanteur breton qui s'attache à ne chanter qu'a cappella, je pense qu'il n'existe pas de puristes en Bretagne. Et tant mieux ! Petamant e viche trist an traoù an tammig avat !

Le P.B. : ***Il y a la musique, le chant, mais il y a aussi les textes. Tes préoccupations, tes sources d'inspiration dépassent largement les frontières de la Bretagne...***

D.P. : Comme tous les Bretons, je suis voyageur. Il est vrai que sur les quatre côtés de la Bretagne, trois sont tournés vers la mer, vers l'inconnu. Les Bretons ont toujours voulu savoir ce qui se passait derrière. Personnellement mes concerts m'ont fait découvrir 18 pays. Au cours de ces voyages, j'ai entendu parler d'événements que j'ai retranscrits dans mes chants. J'ai composé aussi sur des événements lus dans la presse ou entendus à la radio. Pendant longtemps, les Gwerz parlaient de faits qui se passaient en Bretagne, mais aujourd'hui, avec les nouveaux médias, on peut être rapidement au cou-

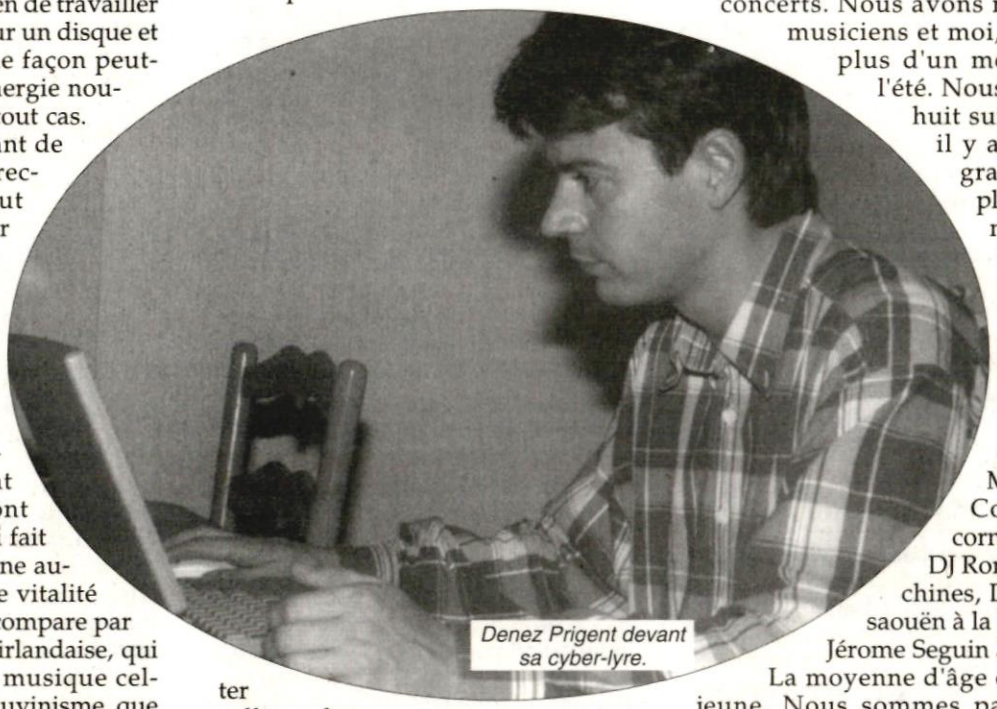
rant de ce qui se passe aux antipodes, aussi il est possible de composer sur des faits d'actualité internationale. Et comme la plupart de ces faits sont tragiques, il n'y a pas beaucoup à chercher pour trouver des sujets pour les Gwerz. En cela, la Gwerz reste un chant contemporain.

Le P.B. : ***Tu ne souhaitais pas t'entourer de musiciens quand tu as commencé à chanter. Tu as donc changé d'avis ?***

D.P. : C'est vrai, j'ai évolué. Pendant longtemps, j'ai chanté a cappella. Puis il est venu un moment où je me suis senti un peu seul. Alors je me suis dit que ce serait bien de travailler avec des musiciens pour un disque et sur scène ensuite. Une façon peut-être de trouver une énergie nouvelle ou différente en tout cas. Mais il est vrai qu'avant de se lancer dans des directions nouvelles, il faut prendre le temps pour s'imprégner de la musique traditionnelle et aussi de la culture qui l'englobe. Je pense que ce n'est qu'à cette condition que l'on peut se permettre d'innover. En Bretagne, nombreux sont les musiciens qui l'ont compris. Et c'est ce qui fait que la musique bretonne aujourd'hui retrouve une vitalité extraordinaire. Si l'on compare par exemple à la musique irlandaise, qui est la référence de la musique celtique, je pense sans chauvinisme, que la musique bretonne prend plus de risques aujourd'hui, elle explore des univers musicaux aussi différents les uns que les autres. La fusion entre le Taraf roumain de Caransebes et le chant breton d'Erik Marchand nous le prouve. La musique bretonne est tout sauf une musique conventionnelle ou folklorique dans le sens où elle n'est pas figée, où elle explore, où elle invente, où elle sait s'adapter à son temps.

Le P.B. : ***Comment expliques-tu cet extraordinaire renouveau ?***

D.P. : Beaucoup disent que c'est une mode qui ne va pas durer. Cela fait bientôt quatre ans que cela a commencé. On peut donc dire déjà que ce n'est pas une vague ou un effet de mode comme cela a pu être le cas dans les années 70. Le phénomène est selon moi plus profond. Les gens, tout simplement, sans qu'il y ait récupération idéologique ou autre, s'intéressent à cette musique parce qu'elle est authentique, et aussi parce qu'elle a une histoire. Le renouveau de la musique celtique s'accompagne effectivement d'une prise de conscience de ses racines et de sa culture dans un monde qui tend de plus en plus à être aseptisé et uniformisé. La musique est un véhicule extraordinaire pour lutter contre cette uniformisation et ce nivellement, et c'est peut-être, à nous Bretons, notre dernière arme. Et enracinement ne veut pas dire enfermement. Je pense, bien au contraire que quand on est enraciné dans sa culture, on est plus à même de respecter celle des autres. Et si en France, le racisme et l'intolérance ont tendance à resurgir aujourd'hui, c'est tout simplement parce que les gens ont perdu leur culture. Comme le dit le poète Guillevic, pour être universel, il faut avant tout être enraciné. En Bretagne, on l'a compris. Et de plus en plus de jeunes le comprennent aussi, c'est pour cela qu'ils sont de plus en plus nombreux à vouloir apprendre le breton. Parler breton ou être breton, pour eux, ce n'est plus une marque de honte, mais c'est devenu une marque de culture. C'est pour cela que malgré tout je reste optimiste sur l'avenir de la Bretagne et de la langue bretonne. D'où le titre de mon dernier CD, "Me Zalc'h ennon ur Fulenn Aour" ("Je garde en moi une étincelle d'or").



Denez Prigent devant sa cyber-lyre.

Le P.B. : ***Et que t'inspirent les derniers rebondissements sur la Charte européenne des Langues Minoritaires ?***

D.P. : On en parle de plus en plus et il était temps. Maintenant il faut attendre que la France signe, et ensuite, si elle signe, que cela suive dans les actes. Mais il ne faut pas trop espérer. La France est passée maître pour revendiquer les droits de l'Homme à l'extérieur mais elle ne les applique pas dans ses propres frontières. La langue bretonne n'existe pas à ses yeux : pour la France nous parlons tous une langue fantôme.

Le P.B. : ***Nous allons terminer en évoquant tes projets.***

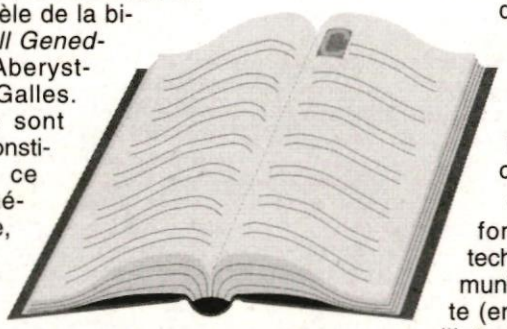
D.P. : Pour l'année qui vient, je me consacrerai principalement aux concerts. Nous avons répété les musiciens et moi, pendant plus d'un mois avant l'été. Nous sommes huit sur scène et il y a une très grande complicité entre nous. Par rapport au disque, il y a des nouveaux venus comme Mikael Cozien à la cornemuse, DJ Rom aux machines, David Rusaouën à la batterie et Jérome Seguin à la basse. La moyenne d'âge est plutôt jeune. Nous sommes passés aux Tombées de la Nuit qui coproduit le spectacle, aux Jeudis du Port à Brest, au Paléo Festival de Nyon en Suisse, au Théâtre de la Filature à Mulhouse... et nous passons aux Transmusicales au Liberté le 4 décembre... Il y aura ensuite Lorient le 13 février, le Théâtre de Quimper le 10 avril. Et peut-être aussi un concert dans une grande salle sur Paris.

Il y a également le single des "Séries" qui vient de sortir. Par ailleurs, mon prochain disque est entièrement écrit et mémorisé dans ma "Cyber-Lyre", mon ordinateur portable... Je pense qu'il sera un peu plus acoustique que mon dernier disque, mais il y aura encore de l'électronique. Il y a encore tellement de chose à inventer autour du chant breton...

Interview recueillie par
Pierre MORVAN

Vers une grande médiathèque bretonne

Dans aucune bibliothèque de Bretagne, les textes rédigés *en langue bretonne* ne sont aujourd'hui rassemblés et traités par des professionnels pour être ensuite communiqués en langue bretonne au public – grand public ou chercheurs spécialisés. C'est ce constat qui a amené diverses associations à réfléchir sur la nécessité de créer une grande bibliothèque (ou médiathèque) bretonne, fonctionnant en breton, sur le modèle de la bibliothèque *Llyfrgell Genedlaethol Cymru* à Aberystwyth au Pays de Galles. Deux équipes se sont progressivement constituées autour de ce même projet de médiathèque bretonne, gérée et animée par des professionnels et fonctionnant en langue bretonne. Et, le 31 octobre 1998 à Guingamp, elles viennent de décider de faire fusionner leurs projets.



La mission de la grande médiathèque

L'une des équipes, *Emglev evit ul levraoueg vrezhonek*, regroupait au départ quatre associations culturelles – Etre dec'h hag arc'hoazh, Levraoueg Breizh, Mignoned Anjela et Unvaniezh Bro-Dreger –, auxquelles sont venues se joindre trois autres associations – Dastum Bro-Dreger, Radio Kreiz-Breizh et Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg. Cette première équipe a dressé un état des lieux sous forme d'un rapport, qui souligne **l'urgence de se préoccuper des fonds de documents disponibles en Bretagne**. Actuellement, en effet, les détenteurs d'archives en langue bretonne les expédient à la Bibliothèque d'Aberystwyth – où ils ont la garantie qu'elles seront traitées en langue bretonne par des professionnels –, ou bien les remettent à des bibliothèques bretonnes sans grand espoir qu'elles soient un jour traitées.

Le rapport d'*Emglev* propose de rassembler l'ensemble de ces documents (quel qu'en soit le support), en breton ou concernant les domaines linguistique ou culturel bretons – mais également tout document méritant conservation et diffusion (quelle que soit la langue utilisée) –, en un lieu accueillant et ouvert au public.

Les priorités dégagées sont les suivantes :

- faire traiter ces documents par des professionnels bretonnants dans un lieu adapté et protégé ;
- constituer un premier fonds à partir des dépôts effectués par *Emglev* ;
- développer ce fonds en incitant les particuliers dépositaires de documents à les confier à la médiathèque ; créer un dépôt légal afin d'enrichir la collection de toute nouvelle publication ;
- diffuser ce fonds grâce aux techniques de communication de pointe (en particulier par l'Internet) et en insérant la grande médiathèque dans le réseau international des bibliothèques ;
- animer cette médiathèque par des manifestations culturelles de grande ampleur, à destination d'un public large, mais également par des manifestations destinées plus particulièrement à assurer la promotion et l'usage du breton.

Le rapport envisage également le mode de fonctionnement pratique de cette grande médiathèque, et l'aménagement de ses locaux. Restaient à définir un lieu d'implantation et les modalités de réunion des fonds nécessaires.

Un lieu d'implantation

L'autre équipe, réunie en un "pool" autour du projet d'aménagement du **site de Kerampuil à Carhaix**, avait quant à elle inscrit la construction d'une bâtisse destinée à une bibliothèque-médiathèque dans le cadre d'un projet beaucoup plus vaste. On mesure d'emblée l'intérêt d'un lieu regroupant une salle de spectacles et de congrès, une salle "Tradition" à forte capacité d'accueil, un cinéma, des salles de réunion, une piscine, une plate-forme événementielle, un lycée, une université, etc., et une médiathèque bénéficiant des apports de chaque activité voisine qu'elle peut nourrir à son tour. Assumant l'aspect logistique, cette équipe n'avait pas encore eu le temps de se pencher plus avant sur ce que serait précisément la bibliothèque-médiathèque envisagée. D'où la rencontre entre représentants des deux "équipes", dont les projets respectifs se répondent et se complètent.



Le samedi 31 octobre a donc vu la création de **Levraoueg ar Vro**, association de préfiguration de la grande médiathèque bretonne. La première étape vers la création de la médiathèque est la commande, auprès d'un cabinet spécialisé, d'une **étude de faisabilité** intégrant les coûts prévisibles d'un tel projet. Elle sera franchie dans les jours qui viennent.

Il est possible, et même probable, que d'autres associations réfléchissent à la création d'une bibliothèque et aient commencé à monter leur propre projet. Quel que soit l'état d'avancement de ces diverses entreprises, il est important et nécessaire de regrouper les énergies. S'il est difficile d'envisager la création de plus d'une médiathèque de grande envergure, on peut en revanche imaginer que des bibliothèques de taille plus réduite fonctionnent en partenariat avec la grande médiathèque de Carhaix. C'est la raison pour laquelle **Levraoueg ar Vro** invite tous ceux qui sont porteurs d'un dessein voisin à les faire connaître. **Une prochaine réunion, ouverte à tous, se tiendra le 19 décembre à Carhaix (Ti ar Vro, 14 h 00).**

Pour conclure, il convient de souligner l'ambition du projet en cours. Il placera pour la première fois la langue et la culture bretonnes au cœur d'une institution universelle. Car la grande médiathèque bretonne, insérée physiquement dans un complexe intégrant un lycée puis une université, fera de la matière de Bretagne le noyau d'un fonds encyclopédique dont la portée dépassera largement les frontières bretonnes. **Et la langue bretonne sera l'outil de travail d'un établissement résolument tourné vers l'avenir.**

Contact : Levraoueg ar Vro, 5 rue des Forges, 22000 Sant-Brieg.

Manifestation à Carnac le 12 décembre

Après avoir battu le pavé parisien et campé devant le ministère de la Culture, les menhirs de Carnac ont intégré leur «biotope» et lancent un appel aux Bretons pour participer nombreux à la manifestation du SAMEDI 12 DÉCEMBRE, à 15 h, à Carnac même. Contre l'exploitation mercantile des mégalithes, pour un accès gratuit et pédagogique au patrimoine de l'humanité.

Les menhirs de Carnac s'invitent au ministère



Débarquement de menhirs à Montparnasse. A l'arrière-plan, Eugène Riguidel, vice-président de "Menhirs Libres".

Le froid de canard qui régnait sur la région ce jour-là n'a pas découragé les 70 Carnacois qui ont pris le bus à 5 h du matin. Ils n'étaient pas seuls car une dizaine de menhirs plus vrais que nature étaient du voyage.

Rendez-vous était donné à 14 h sur le parvis de Montparnasse avant d'entreprendre une marche de 4 km jusqu'au Louvre où un rendez-vous avait été obtenu la veille avec un représentant du ministère de la Culture. Les Carnacois furent rejoints par plusieurs centaines de Bretons de Paris et un nouvel arrivage de menhirs dont le plus haut atteignait bien 4 mètres. Le cortège s'ébranla dans une ambiance festive qui contribua à réchauffer l'atmosphère. Le bitume parisien est habitué aux manifestations mais celle-là dénotait singulièrement dans le paysage urbain. Les passants ébahis s'enquirent souvent des raisons de ce déplacement intempestif de mégalithes. Les slogans repris en chœur pendant plus de deux heures eurent tôt fait de les renseigner. «Libérez les menhirs !», «Un menhir libre est un menhir... HEUREUX !», «Carnac, attaque, arrêtez le carnage !», «Menhirland, les glandes !», «Trautmann, c'est foutu, les menhirs sont dans la rue !», «Menhirs en colère, ça barde au ministère».

Les passants devinrent parfois manifestants, car partis 400, nous arrivâmes près de 1.000 sous les fenêtres du ministère. Là, une délégation de six personnes se rendit au 3 rue de Valois ; Céline Mary, présidente de «Menhirs libres» ; Christian Baetz, vice-président, Eugène Riguidel, également vice-président et son fils Yann, représentant de l'association à Paris ; André Guillais, conseiller régional des Verts, et Christian Guyonvarc'h, élu lorientais et porte-parole de l'UDB. La rencontre dura 40 minutes. La ministre était représentée par Madame Rezonq, sa conseillère technique pour le patrimoine, et un autre conseiller.

Cette entrevue fut loin d'être inutile. Elle permit d'apprendre que la ministre Catherine Trautmann avait décidé de se saisir personnellement du dossier, ce qu'elle n'avait donc pas fait jusqu'à présent. En nommant M. Jean-Pierre Mohen, chargé de mission, le ministère de la Culture désigne pour la première fois depuis huit ans une personne véritablement compétente dans le domaine des mégalithes puisque Jean-Pierre Mohen, chercheur au CNRS, est reconnu comme une des sommités en la matière. Jean-Pierre Mohen devra rendre son rapport pour le 15 janvier 1999. Pour la première fois aussi le ministère de la Culture accepte le principe que les alignements de Kermario, visés par le projet «Menhirland» doivent être traités et valorisés dans le cadre d'une approche globale des sites mégalithiques de la région en y associant ceux du lieu-dit Le Menec et des communes d'Erdeven et de Plouharnel, actuellement laissés à l'abandon, ce qui est en contradiction totale avec l'objectif de protection des mégalithes affiché par l'Etat. Acceptée aussi la demande d'un bilan financier des actions qui ont été menées depuis



1990 : la construction de deux belvédères, la pose des grillages, les diverses études.

Mais la procédure d'expropriation n'est pas arrêtée et 250 Carnacois sont toujours sous la menace d'une expulsion. Par ailleurs, l'accès libre et gratuit aux mégalithes pour la population locale comme pour les visiteurs n'est pas acquis. La mobilisation du 12 décembre à Carnac doit donc être la plus forte possible.

Les objectifs de l'association «Menhirs Libres»

L'association «Menhirs Libres» a été créée en 1991 et a déposé ses statuts en 1992. Vous pouvez y adhérer (cotisation de 50 F) aux coordonnées suivantes «Menhirs Libres», La Petite Métairie, 56340 Karnag / Carnac, tél. 02.97.52.17.31.

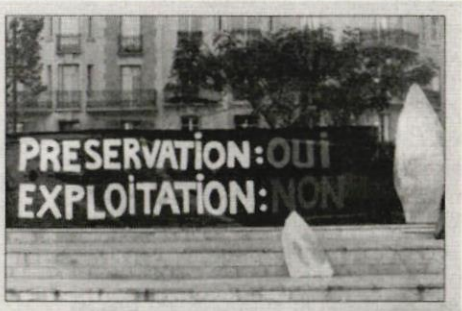
Voici ses objectifs :

1. Accès gratuit au site et possibilité de visites guidées ;

2. Préserver les menhirs et leur environnement par deux moyens : a) favoriser la croissance de la végétation naturelle auprès des menhirs ; b) répartir les parcs de stationnement pour éviter une concentration des véhicules et des visiteurs (le projet de l'Etat prévoit un parking unique de 800 places).

3. Améliorer l'accueil des visiteurs par deux moyens : a) création de trois petits centres d'accueil à Kerlescan, à Kermario et au Ménec, avec sanitaires, lieux de repos et moyens de communications ; b) assurer une information pédagogique.

4. Améliorer les accès par deux moyens : a) aménagement de la route qui longe les alignements sans en modifier son tracé si pittoresque ; b) favoriser la construction de pistes cyclables et la circulation de navettes pour les personnes âgées ou handicapées ;



5. Pas de nouveaux équipements lourds et coûteux.

6. Intégrer dans le projet le tissu socio-économique de Carnac : musée de la préhistoire du centre ville et commerces locaux existants.

Petit historique du projet «Menhirland»

Années 70

«Les menhirs, il est temps que ça rapporte !», déclare Christian Bonnet, alors maire de Carnac, sénateur et ministre de l'Intérieur.

Années 80

Pendant sept ans, de gros moyens sont employés par la municipalité pour «nettoyer» le site, les tracteurs rasent toute la végétation, mettant le sol à nu. Là où les ajoncs résistent, on utilise du désherbant ! Hypocrites, les pouvoirs publics accusent les touristes d'être les responsables du désastre engendré par les tracteurs et le désherbant.

Novembre 1990

Jack Lang, ministre de la Culture, annonce un projet d'aménagement du site de Carnac. Ce projet, dit «culturel» et nommé «Grand Carnac», prévoit l'acquisition de 150 ha accolés aux menhirs. La maquette et le cahier des charges ne sont pas communiqués aux Carnacois.

En 1991

Construction d'un ouvrage en béton, l'Archéoscope, par une société privée sur un terrain propriété de l'Etat. Cette réalisation commerciale est construite à 30 mètres des alignements que l'Etat prétend vouloir protéger ! A Kermario, édification par le ministère de la Culture d'un belvédère que Christian Bonnet juge lui-même «particulièrement hideux». Mise en place des grillages et isolement des menhirs. Les Monuments Historiques interdisent l'accès aux alignements et recrutent des vigiles pour la protection du site.

En 1994

Apparition d'un «nouveau» projet et déblocage de 100 millions de francs prévoyant des déviations de routes, des expropriations, l'acquisition de 120 ha et la construction d'un mégapole d'accueil. Le projet est abandonné suite à l'hostilité de la population.

En 1996

Troisième projet, copie quasiment conforme du précédent. L'Etat procède à une enquête publique. 800 avis exprimés dont 87 % défavorables au projet. Néanmoins, les commissaires-enquêteurs donnent un avis favorable.

En 1997

Le préfet du Morbihan signe la déclaration d'utilité publique.

En 1998

Enquête parcellaire, procédure qui précède les expropriations. Au moins 250 Carnacois reçoivent une lettre les informant de la procédure d'expropriation que l'Etat engage à leur encontre. L'Etat ne dit pas l'utilisation qu'il compte faire de ces propriétés. A ce jour, l'Etat a acquis une dizaine de maisons.

Tous à Quimper,
le samedi 5 décembre

Place de la Résistance, à 15 h

à l'occasion du 50e anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme

Lettre aux élus

Le Premier ministre a récemment annoncé son intention de signer puis de faire ratifier la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce premier succès répondant à l'attente et à la mobilisation des associations culturelles de Bretagne et de différentes régions de France et d'Outre-Mer, ainsi qu'aux demandes nombreuses et répétées de nos assemblées régionales, départementales, municipales.

Cette heureuse nouvelle ne doit cependant pas cacher les obstacles qui restent à surmonter pour que la France se mette au diapason des autres pays européens en matière de la reconnaissance, de la diversité culturelle et en particulier en ce qui concerne les langues historiques de son territoire.

Il convient que la Charte soit signée **sans aucune réserve** qui tendrait à en réduire la portée, puisque l'on sait déjà, que la totalité des dispositions ne sera pas ratifiée. Cette **ratification** qui seule peut permettre son entrée en application doit intervenir très rapidement. L'article 2 de la Constitution ne connaît que le français, il faut donc le modifier pour reconnaître également les langues minoritaires considérées comme "richesse de la France".

Modifié en 1992, il est de plus en plus souvent utilisé par les autorités concernées pour limiter ou entraver l'utilisation de ces langues et récuser des décisions prises par les instances élues. Ce n'était pas, tant s'en faut. l'intention du législateur, on le sait. Cet article, en l'état et nonobstant la ratification de la Charte, peut rendre caduque toute décision prise en faveur des langues y compris l'application de la Charte elle-même.

Nous constatons, par ailleurs, que si le Premier ministre affiche des intentions positives, dans la pratique, les mêmes blocages subsistent et parfois s'accentuent, freinant l'évolution engagée dans ce sens, la vie associative et la citoyenneté.

Il importe donc dès à présent :

– de mettre fin à ces blocages qui se manifestent,

– de prendre rapidement les mesures concernant le statut de Diwan,

– de développer le recrutement des enseignants bilingues.

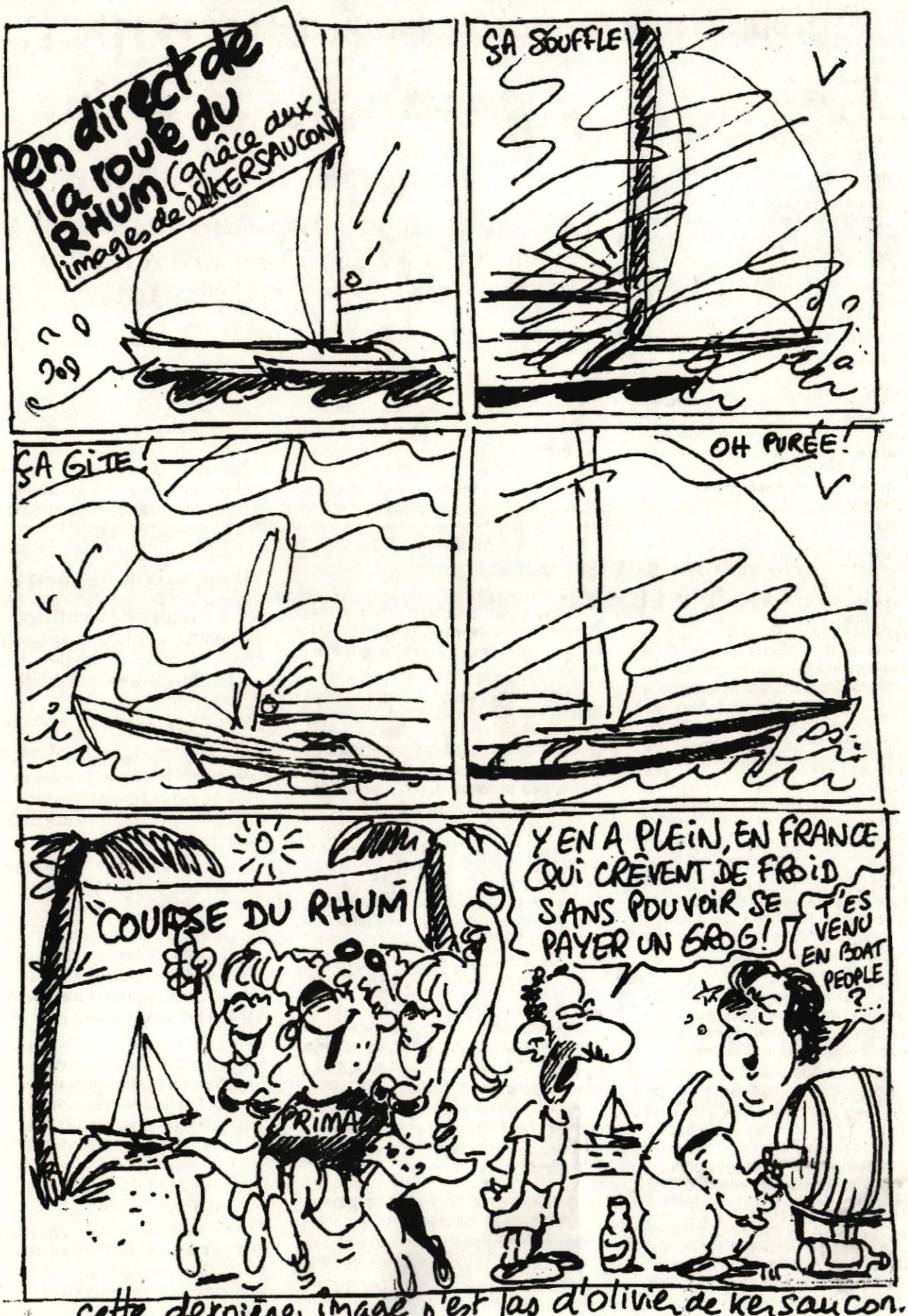
C'est sur ces trois objectifs que l'ensemble des mouvements culturels bretons appelle à se rassembler le **5 décembre 1998 à Quimper** pour exprimer leur détermination à les voir aboutir.

Nous associant à cet appel, une fois encore nous sollicitons votre soutien et votre participation à rappeler l'urgence d'un changement de politique concernant la situation des langues de France. Des rassemblements similaires sont prévus en Alsace, Occitanie, Catalogne, Pays Basque...

J.L. LATOUR

Président du Conseil Culturel de Bretagne

(Adressée le 13/11 aux députés, sénateurs, conseillers régionaux et conseillers généraux).



cette dernière image n'est pas d'olivier de kersaucon.

Attentat contre la mairie de Belfort : groupuscule breton ou manipulation d'Etat ?

L'attentat perpétré contre la mairie de Belfort dans la nuit du 29 au 30 octobre a été revendiqué par une soi-disant "Armée révolutionnaire bretonne" (ARB), d'abord par un appel téléphonique au bureau de l'AFP et à la rédaction de RBO le 31 octobre, puis dans une lettre postée le 12 novembre à Morlaix et reçue le lendemain par RBO à Quimper.

S'agissant d'un attentat perpétré à près de 1.000 km de la Bretagne, cette revendication a d'autant plus surpris que le sigle ARB ne s'était plus manifesté depuis deux ans. Alors de deux choses l'une : soit l'attentat de Belfort est effectivement le fait d'individus qui prétendraient agir au nom de la Bretagne, et dans ce cas leur incapacité à produire une revendication écrite en breton témoigne de leur petit nombre et de leur faiblesse stucturelle, soit il faut y voir une manipulation visant à semer le trouble dans l'esprit des Bretons et, ce faisant, à fragiliser les associations culturelles et les organisations politiques bretonnes.

Bien que nous ne disposions pas des éléments qui nous permettraient de pencher définitivement dans un sens ou dans l'autre, plusieurs faits troublants doivent être relevés :

– les auteurs de la revendication écrite ont souhaité établir un lien entre l'attentat du 30 octobre et l'annonce par la direction de la SEITA de la fermeture de l'usine de Morlaix, laquelle n'a été rendue publique que... le 10 novembre. Les commanditaires de l'attentat de Belfort auraient-ils développé un don de voyance ?

– la revendication écrite du 12 novembre ne comporte aucune allusion à la langue et à la culture bretonnes alors que cette question était récurrente dans les communiqués de l'ex-FLB comme de l'ex-ARB ; en outre elle n'a pas été traduite en breton,

– enfin, et ce n'est pas le fait le moins troublant, la rédaction de RBO a reçu un appel du SRPJ le matin du 13 novembre avant même que la lettre postée à Morlaix ne lui soit parvenue.

Cet attentat comme celui perpétré contre la perception de Matignon (Côtes-d'Armor) interviennent tans un contexte plus favorable à l'identité bretonne et où la médiatisation du dossier des langues dites régionales, au travers de la Charte du Conseil de l'Europe, des propos de Lionel Jospin et des rapports Poignant et Carcassonne, oblige les partis politiques à se positionner pour ou contre l'officialisation de ces langues. Il n'est pas déraisonnable de penser que certaines sphères au sommet de l'Etat pourraient avoir intérêt à agiter le spectre d'une "violence communautariste" pour bloquer les évolutions que beaucoup attendent en Bretagne.

Une importante manifestation en faveur de la langue bretonne est prévue le 5 décembre à Quimper. N'a-t-on pas voulu semer la confusion dans les esprits pour réduire le nombre des manifestants ? Le risque étant réel, la meilleure réponse à opposer à ces manœuvres est d'être le plus nombreux possible à battre le pavé quimpérois samedi après-midi.

Réaction face au saccage de la mairie de Brest

L'Union Démocratique Bretonne (Pays de Brest et Bas-Léon) exprime sa plus vive indignation de la suite des déprédations qui ont été commises à l'Hôtel de Ville de Brest. Si la crise qui frappe les producteurs de porcs ne saurait laisser indifférents les pouvoirs publics et peut nécessiter que des aides soient mises en place à court terme pour assister les familles les plus démunies, rien ne saurait justifier que l'on s'attaque avec sauvagerie à des bâtiments publics, ouverts à tous. S'il a pu nous arriver d'être en désaccord avec Pierre Maille, nous nous devons de rendre hommage au courage et au sens du dialogue dont il a fait preuve face aux producteurs en colère, attitude qui rend encore plus incompréhensibles les débordements qui ont été constatés. C'est aujourd'hui l'ensemble des Brestois qui sont touchés par l'action irresponsable et écœurante de quelques éleveurs qui, non contents de saccager et de souiller, ont commis des vols d'une mesquinerie inouïe (les cadeaux de Noël des enfants) et détruit de nombreux dossiers qui pouvaient présenter une importance cruciale pour des citoyens brestois. Nous demandons que les pouvoirs publics ne laissent pas une telle action impunie et que l'on fasse enfin comprendre aux éleveurs et à leurs «responsables» syndicaux que les casseurs, quelle que soit leur profession, relèvent d'un même droit commun et doivent répondre partiellement de leurs actes devant la justice.

En ce qui concerne le fond du problème, l'Union Démocratique Bretonne rappelle sa position : les orientations et les mécanismes de régulation de la filière porcine doivent être reconsidérés en profondeur, en prenant en compte l'ensemble des implications pour la société bretonne tout entière : santé, environnement, emploi, occupation du territoire. Le gouvernement français doit prendre des mesures, tant à court terme qu'à plus long terme, qui aient pour objectifs prioritaires sur le plan économique de préserver les emplois agricoles, d'organiser la maîtrise de la production et son adaptation au marché et d'empêcher la concentration de la production entre les mains de quelques gros exploitants et d'une poignée de coopératives et de firmes privées. La première de ces mesures doit être de réduire la production dans les exploitations qui se sont développées dans l'illégalité. D'un mal peut naître un bien si cette crise, plus structurelle que conjoncturelle, est l'occasion de réorienter la filière porcine vers un modèle de production durable qui respecte l'environnement et les hommes en privilégiant la qualité du produit et la création d'une véritable valeur ajoutée.

Section de Brest (31/10/98)

Hommage aux mutins du Chemin des Dames : les Bretons n'ont pas oublié le sanguinaire Nivelle

Les propos de Jacques Chirac et des responsables de la droite réactionnaire tels Séguin et de Villiers qui ont reproché à Lionel Jospin le discours très modéré prononcé à Craonne ont choqué au-delà de la gauche (cf. la réaction de Giscard).

Les mutins du Chemin des Dames, révoltés par les tueries provoquées par le plan cynique de Nivelle, n'ont fait qu'exprimer un sentiment humain : le désir de survivre. En justifiant la répression qui s'est abattue sur ces victimes de l'arbitraire, Chirac et la droite ont donné raison à celui qui ordonna l'exécution de 49 hommes "pour l'exemple", à savoir Philippe Pétain, futur chef de la Collaboration pro-nazie.

En outre, les Bretons qui connaissent leur histoire ne peuvent oublier que le sanguinaire Nivelle, pour justifier l'envoi des fantassins bretons en première ligne aux côtés des unités marocaines et sénégalaises, eut ces mots : "*Les Bretons sont les derniers sauvages, de l'hexagone*". Militarisme et racisme vont de pair.

La droite française reste toujours attachée à de soi-disant "valeurs militaires" qui n'ont de valeur qu'aux yeux de ceux qui haïssent le genre humain.

Corse : double langage sur l'état de droit

Une plainte en annulation a été déposée en Conseil d'Etat par la liste Edmond Siméoni, avec le soutien de l'ARSU (Association pour le Respect du Suffrage Universel), à la suite de nombreux cas de fraude électorale lors des élections territoriales de mars dernier.

L'annulation est repoussée et la réalité des fraudes niée par Jean-Jack Queyranne, ministre de l'Intérieur par intérim, dans son rapport : "je souhaite d'emblée vous indiquer qu'aucun grief n'est de nature à justifier l'annulation du scrutin des 15 et 22 mars 1998. Le requérant procède par amalgame et tente par une accumulation de griefs, de discréditer l'ensemble des opérations électorales de ce scrutin."

En fait, Queyranne couvre ouvertement de nombreux cas de fraude : signatures remplacées par des croix, émargements identiques sans procuration, usage d'un tampon émargeur au lieu de signatures, différences de signatures entre les deux tours. Et après ça il faudrait croire à "l'état de droit", mis en avant par ceux qui le bafouent ouvertement.

En outre, Queyranne prend le contrepied du rapport Glavany sur le gonflement des listes électorales : là où Glavany montre que les listes électorales gonflent sans mesure depuis la refonte de 1991, Queyranne lui considère qu'il faut retenir qu'elles ont diminué depuis 1990, c'est-à-dire avant la refonte de Pierre Joxe. Bel exemple de manipulation des chiffres. C'est ça l'état de droit ?

Au nom de qui ou de quoi agit J.J. Queyranne : au nom du gouvernement entier ou pour aider un membre du gouvernement (Zucarelli) "mouillé jusqu'au cou dans les fraudes bastiaises par services municipaux interposés" ?

(Source : *Arritti*)

Euskadi : ouverture de négociations Madrid-E.T.A.

Le 3 novembre dernier, le chef du gouvernement espagnol a annoncé officiellement l'établissement de contacts avec des interlocuteurs proches du Mouvement de libération nationale basque, afin de tester la volonté d'E.T.A. d'aller vers la paix au travers d'une trêve définitive.

Le 4, le porte-parole du gouvernement a précisé que le gouvernement souhaitait entrer en contact directement avec E.T.A.

Depuis les négociations d'Alger en 1989, c'est la première fois qu'un gouvernement espagnol exprime officiellement sa volonté de mener des négociations avec E.T.A. Le fait que le chef de l'exécutif utilise le terme de "libération nationale basque" est un immense et stupéfiant changement.

Mais la situation est différente de celle de 1989. Aznar se trouve en face d'un monde "abertzale" (= patriote) uni et il ne peut plus s'appuyer sur la division des Basques, à l'heure où le gouvernement basque va sans doute être formé, pour la première fois depuis douze ans sans la participation de partis "espagnolistes". L'unité des partis basques et des mouvements sociaux d'Euskadi, par l'accord de Lizarra, pose le problème de la souveraineté et du droit à l'autodétermination d'Euskadi.

Le porte-parole d'E.H.-H.B. a souhaité que la négociation concerne aussi, au-delà d'E.T.A. les autres forces politiques et sociales basques. Il espère du gouvernement espagnol une déclaration semblable à celle de Downing Street, le 15 décembre 1993, par laquelle le gouvernement britannique reconnaissait le droit des Irlandais du Nord à l'autodétermination et à l'unité territoriale avec le Sud. Ceci est aussi le souhait exprimé par Francesco Cossiga, ancien Président de la République italienne, lors de sa rencontre à Rome avec des responsables d'H.B. Cossiga pourrait jouer le rôle de médiateur, bien que le chef de l'exécutif espagnol refuse toute médiation internationale.

Par contre, la situation reste bloquée au Pays Basque Nord. Le gouvernement français considère que l'accord de Lizarra ne le concerne pas, alors qu'il a été signé par une organisation nationaliste du Nord et que trois des sept provinces basques se situent en territoire français. Il n'est pas question de créer un département basque, ni même de reconnaître un "Pays" Pays Basque dans le cadre du Plan.

(Source : *Enbata*)

Kanaky : un "oui" massif au nouveau statut

Le 8 novembre, près de 107.000 électeurs étaient appelés à répondre à la question "Approuvez-vous l'accord sur la Nouvelle-Calédonie signé à Nouméa le 5 mai 1998 ?"

En fait l'accord avait été conclu le 21 avril entre l'Etat, le FLNKS et le RPCR, signataires des accords de Matignon en 1988.

L'accord prévoit la reconnaissance de l'identité kanak, l'instauration d'une citoyenneté calédonienne, une préférence pour l'emploi, l'adoption de lois du pays, la création d'un Sénat coutumier, le transfert progressif des compétences non régaliennes de l'Etat, l'élection à la proportionnelle d'un gouvernement par le Congrès et un référendum sur l'indépendance entre 2014 et 2018.

Le "oui" était préconisé par le FLNKS et le RPCR. Seuls s'opposaient au nouveau statut le Front National, le Mouvement pour la France et le parti anti-indépendantiste Une Nouvelle-Calédonie pour Tous (UNCT), hostile au RPCR.

Le nouveau statut a été massivement approuvé par près de 72 % de "oui" (contre 57 % en 1988). Dans la province Sud, à majorité caldoche, il obtient 63 % de "oui", avec une progression de 20 points par rapport à 1988, avec près de 58 % de "oui" à Nouméa, où le "non" l'emportait en 1988. Dans la province Nord, le "oui" l'emporte par près de 87 %, et de même dans la province des Iles avec 95,5 %.

C'est donc un net succès. Cependant le nouveau statut est lu de différentes façons. Selon Jacques Lafleur, leader du RPCR, la Calédonie ne sera jamais indépendante. Par contre, pour le FLNKS, grâce au statut, "les fondements d'une nouvelle nation dans le Pacifique" sont maintenant établis.

Certes on peut faire une lecture pessimiste du nouveau statut et du référendum en estimant qu'ils ne font que repousser de 15 ans le choix entre l'indépendance et le maintien dans la République française. Mais l'on peut aussi en faire une lecture plus optimiste, en mettant l'accent sur des avancées institutionnelles indéniables, sur la possibilité offerte à tous les Néo-calédoniens de construire un destin commun, de travailler ensemble et de pouvoir atteindre dans la sérénité une pleine souveraineté.

par J.J. Monnier

◆ Contes populaires de la Haute-Bretagne



Après de nombreux contes de Basse-Bretagne, Terre de Brume et Dominique Besançon présentent un recueil consacré aux contes merveilleux recueillis par Paul Sébillot, le grand folkloriste gallo (1843-1918). Avec les deux recueils à paraître, cela constituera un ensemble de trois volumes, jamais réédités depuis leur parution entre 1880 et 1882.

Le recul de la langue et de la culture gallèse semble avoir été encore plus brutal que celui de la langue bretonne. Les rééditions en cours nous fournissent un témoignage inestimable et très large sur la culture gallèse, des aventures merveilleuses aux légendes, en passant par des histoires de revenants, des facéties, des drôleries... comme Luzel et un peu plus tardivement, Sébillot perfectionna des méthodes scientifiques dans l'ethnologie, fournissant un matériau très sûr, encore à découvrir, pratique sans "embellissement" non signalé.

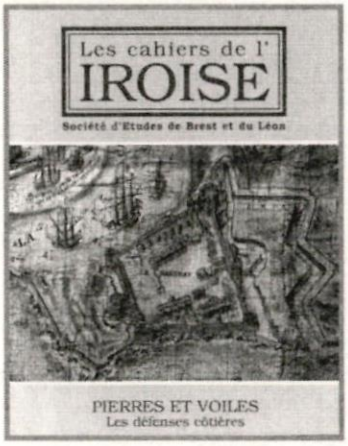
◆ Au pays des pardons

Terre de Brume et Dominique Besançon poursuivent la réédition des œuvres d'Anatole Le Braz (1859-1926), profondément imprégnées des réalités bretonnes du temps. Cette fois, il s'agit d'une évocation des principaux pardons bretons de l'époque, de celui de saint Yves à Tréguier à Saint-Jean-du-Doigt (pardon du feu), puis c'est le pardon des chanteurs à Rumengol, la Troménie de Locronan, le Pardon de la mer à Ste-Anne-La-Palud.



Edités en 1894 et 1898, ces textes gardent un grand intérêt historique, voire ethnographique, outre leur qualité littéraire proprement dite (280 pages, 119 F).

◆ Les défenses côtières



Les cahiers de l'Iroise ont consacré leur numéro 179 (daté de juillet 1998) à divers vestiges d'architecture côtière et militaire. Patrick Galliou traite du *castellum* du Bas Empire romain à Brest, dont les vestiges se voient encore à la base des murailles du château médiéval. J.Y. Besselièvre évoque, lui, le camp retranché de Saint-Pierre, qui date des années 1776-1784, lors de la guerre d'Amérique. Sophie Bude-Remusat présente Isaac Robelin, directeur des fortifications de Bretagne de 1702 à 1728. Paul Cheval survole 3.000 ans de fortifications sur les côtes du Finistère, de l'âge de bronze au Mur de l'Atlantique, tandis que Henri-Jean Turier évoque Kéraudren, la forteresse oubliée. Louis Chauris s'interroge, lui, sur la provenance et la nature des pierres utilisées pour la défense de Brest, du XVII[e] au XX[e] siècle. Un numéro dense et varié (50 F.).

◆ Bretagne gourmande

"Quand un éditeur lémanique rencontre une auteure bretonne (...)"

Les éditions Cabédita, en Savoie, ont publié un livre sur les recettes de cuisine bretonne. *"Encore un !"*, direz-vous. Sans avoir essayé aucune recette, on peut dire que ce livre de 180 pages comporte près de 100 recettes, que la cuisinière bretonne d'adoption semble passionnée par son sujet, que les conseils pratiques qu'elle donne au début de l'ouvrage paraissent judicieux et applicables. J'ai aimé, mentalement, la bisque de langoustines, la crème de chou-fleur aux moules, les coquilles Saint-Jacques nantaises, les pommes de terre au Muscadet, la fricassée de thon frais à l'oseille et l'omelette sucrée aux pommes, mais moins le "kouing-aman" (sic).



En italique, l'auteur a ajouté des avis et des conseils à la fois utiles et instructifs.

Editions Cabédita, BP 16, 74500 Gingolph, 180 pages, 129 F).



◆ Ar Men n° 97

Une évocation de la Brit air à l'occasion de ses 25 ans précède une étude de la tradition chantée en Haute-Bretagne (les grandes complaintes). On découvre aussi le château de Fougères, un peu méconnu malgré son rôle essentiel dans la défense de la Bretagne jusqu'au XV[e] siècle. Puis l'on rencontre les sculpteurs bretons de 1900 à 1985, de Jean Bouché, qui a sculpté Victor Hugo à Paris, à Paul Le Goff, dont la forme se dégage encore de la matière à Saint-Brieuc, sans oublier l'important René Quillivic et les nombreux créateurs de monuments aux morts après 1918.

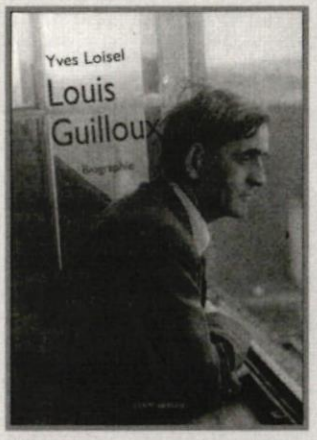
◆ Une biographie de Louis Guilloux (1899-1980)

Pas facile d'écrire une biographie de Louis Guilloux. Des centaines de Briochins, parmi ceux qui sont nés avant 1960, l'ont côtoyé au jour le jour et se sentent encore les dépositaires d'une partie de l'héritage et de la mémoire. Et ceux-là se considèrent comme les juges infaillibles de tous ceux qui auraient la prétention d'y toucher (1).

Je connaissais Yves Loisel pour son bon livre sur Xavier Grall, pour sa participation à l'ouvrage consacré récemment à Alain Guel. Je n'avais donc pas trop d'appréhensions quand, en ce jour de Toussaint, j'ai commencé à lire son : *Louis Guilloux, biographie*. Six heures plus tard, j'ai reposé le livre, satisfait, au terme des 284 pages. Excellent journaliste, l'auteur le confirme en nous donnant un texte qui se lit bien, d'une traite, et qui tient en haleine. C'est que la personnalité et la carrière de cet écrivain hors du commun qu'est Louis Guilloux valent d'être connues ou redécouvertes. Dans la région briochine, depuis un demi-siècle, on a lu, analysé, décortiqué, décrypté ses grands récits, pour tenter de reconnaître les personnes qui avaient inspiré l'observateur attentif et sarcastique de la "comédie humaine" locale. Ailleurs aussi, dans le reste de la Bretagne, en France, on sait parfois également que cet écrivain discret était aussi un grand romancier, de *La Maison du Peuple* à *La confrontation* en passant par *Le Sans noir*, *Le pain des rêves* et *Le Jeu de patience*.

Yves Loisel raconte Guilloux, son époque, Guilloux dans son temps à partir d'archives, de témoignages, d'articles de presse. Mais il s'est tellement passionné pour son sujet qu'il domine parfaitement la multiplicité et la diversité des sources, au point de nous offrir un récit vivant et convaincant, bien écrit, tonique et passionné.

L'enfance pauvre de Louis Guilloux, fils de cordonnier et de modiste, son entrée au lycée de Saint-Brieuc comme boursier, son retrait d'une scolarité normale, à l'approche du baccalauréat, en raison de la contradiction entre le milieu social modeste et la réalité bourgeoise de fait du lycée, tout cela, comme le reste, est parfaitement exposé et expliqué. De même que l'attraction de Paris, où se font les carrières littéraires de l'époque, où s'établissent les contacts avec le microcosme des Lettres et de l'Edition. Les liens forts avec Jean Grenier, Albert Calmus et André Malraux traversent l'ouvrage, de même que l'insatisfaction du romancier face à la futilité et à la dispersion de cette vie parisienne. Sans cesse, il part vers Paris pour réussir, et aussi pour fuir un chef-lieu de province endormi et sans vitalité. A moins que ce soit la grisaille



d'une vie familiale sans enthousiasme. Sans cesse, il revient à Saint-Brieuc où il se ressource et puise l'essentiel de son inspiration, grâce à cette stabilité et cette connivence qui lui permet de savoir tout de tout le monde.

Français sans questionnement, il est de gauche par la naissance et par conviction, mais les deux guerres mondiales le laissent brisé et sans espoir, ainsi que la révélation de la vérité du stalinisme.

L'auteur de ces propos aurait aussi évoqué la redécouverte de la Bretagne par Louis Guilloux au tournant des années 60, en partie sous l'influence de Hélias et Le Quintrec. Il se serait aussi interrogé sur le rôle de Renée, l'épouse souvent délaissée, dans l'œuvre de l'écrivain, sur ses voyages dans les anciens pays communistes, sur les traductions de son œuvre à l'étranger. Ces questions n'enlèvent rien, bien au contraire, à la force et à l'unité de l'essai d'Yves Loisel, très convaincant aussi lorsqu'il montre les succès et les honneurs de Louis Guilloux et de son œuvre dans les années 60 et 70.

Cinq parties bien délimitées, une bibliographie, un index : outre l'écriture agréable et efficace, le livre permet une découverte, ou une redécouverte d'un grand écrivain breton, un siècle après sa naissance. A lire !

J.J.M.

(1) *Et j'en suis !*

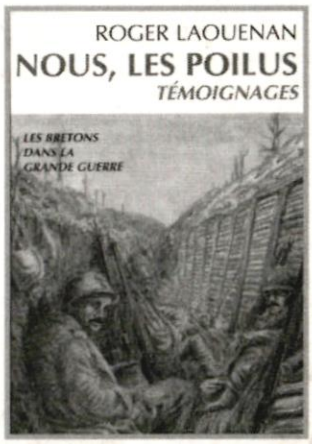
◆ Nous, les poilus

L'auteur a déjà publié trois ouvrages sur la guerre 14-18 : *Le Tocsin de la moisson*, *La moisson rouge* et *Les coquelicots de la Marne*.

Pour le 80e anniversaire de l'Armistice de 1918, il rompt provisoirement avec les tranches d'histoire pour rendre hommage aux poilus, dont fut son père, et surtout pour leur donner la parole. Il nous fournit 19 témoignages, dont 14 inédits : des carnets de notes, des cahiers de souvenirs, des lettres. Une première partie concerne l'apprentissage de la guerre, avec les écrits de mobilisés d'origine variable, séminariste, médecin, enseignant, employé, agriculteur ou autres.

La seconde partie évoque la vie au jour le jour dans les tranchées, les combats, les souffrances. Des témoignages parlent aussi du sort des blessés et des prisonniers. Ces propos traduisent le vécu, souvent occulté jusque-là, de ces hommes quasiment voués à la mort.

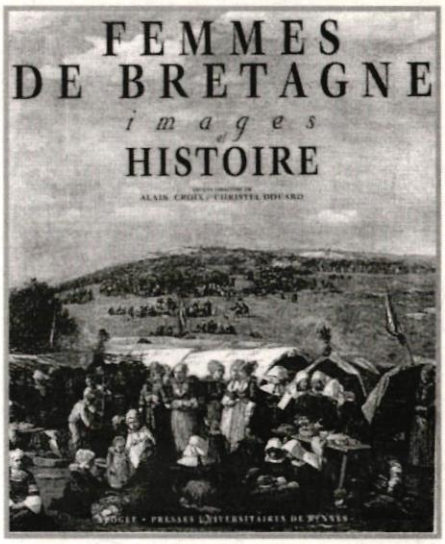
L'historien et journaliste intervient pour situer, expliquer, mettre en perspective. Avec ses 22 ans de recherche, c'est un pédagogue averti et passionné. Certains y retrouveront, comme moi, l'écho des propos entendus d'un aïeul. Souvent, les combattants



avaient tu des réalités, après le conflit pour oublier, pour ne pas choquer inutilement les autres. Avec les textes rapportés par Roger Laouénan, on plonge dans leur vie, dans l'horreur, avec une pudeur cependant que n'eût pas Céline dans son *Voyage au bout de la nuit*. C'est que les témoins ne se délectent jamais de cette violence sans précédent. Ils la subissent et l'écrivent, simplement sans ostentation, sobrement. L'éloignement, le temps qui passe, les témoins qui meurent : la guerre 14-18 risquait de devenir un peu sèche et froide pour les descendants des combattants, 80 ans après. Roger Laouénan redonne vie à leur survie, à leur épreuve, à leur témoignage avec une force qui ne peut laisser indifférent.

(Coop Breizh, 248 pages, 130 F).

◆ Femmes de Bretagne – Images et Histoire



Les éditeurs Apogée et Pur se sont associés pour publier un très bel ouvrage de collection consacré à l'histoire des Femmes de Bretagne. L'iconographie de Christel Douard est particulièrement recherchée et originale. Dans un sens, il s'agit d'un livre d'histoire assez classique où six historiens retracent chacun une période de la condition féminine, de Hervé Martin (le Moyen-Age), Fanch Roudaut (XVI^{e}-XVIII^{e}), de Claude Geslin (XIX^{e}). En trois chapitres, Didier Guyvarc'h traite de la Belle Epoque et de la guerre 14-18, puis de l'entre-deux-guerres et de l'occupation, de la libération à nos jours enfin. Marie-Thérèse Cloitre avait auparavant évoqué religion, éducation et culture.

Tous ces survols sont intéressants et synthétiques et bouleversent pas mal de clichés. Le plus souvent, le lecteur sera accroché par la force des photographies qui constituent aussi l'ouvrage, leur beauté aussi. Il ne résistera pas à la tentation de le feuilleter, pour le plaisir et pour la découverte. Photographies d'actualité, représentations artistiques, anciennes photos des années 1900, tableaux de maîtres, d'Emile Bernard à Maurice Denis, à Meyer de Haan, photos de famille, sablières, bas-relief antiques, jubés médiévaux, livres d'heures, décorations de coffres, haut-relief. La variété d'origines est considérable, étonnante, avec à chaque fois le même thème représenté : la femme. Nombre de clichés permettent de reconnaître son habillement, ses loisirs et surtout la représentation sociale. C'est agréable à lire et surtout à feuilleter, très instructif, ouvert à un public très large. Un très beau cadeau, assurément !

(178 pages grand format, quadrichromie et papier couché. Apogée-PUR, diffusion PUF, 280 F.)

DÉBAT

◆ Les Bretons et la mer au Moyen-Age *(suite)*

Le P.B. a rendu compte en juillet dernier de l'excellent livre de Jean-Christophe Cassard consacré à une partie de l'histoire maritime de la Bretagne. Alain Guillerm, l'historien spécialisé dans les questions maritimes, apprécie aussi cet ouvrage. Mais il fait trois critiques, qu'on lira ci-dessous.

Ce livre remarquable a néanmoins un gros défaut dont découlent d'autres : ce défaut est de s'acharner, avec une excellente érudition, à montrer que la Bretagne n'était plus maritime du VII^{e} au XV^{e} siècle. Dans ce cas, pourquoi un tel livre et pas plutôt "Les Bretons et la Terre" ! On sait le poids de la paysannerie et de la noblesse rurale, comment, nouvel Arthur et ses chevaliers, Nominoé avec sa cavalerie a écrasé les Francs, mais J.C. Cassard répondant à la question de La Borderie *"Exista-t-il une marine bretonne en continuité durant le Moyen Age ?"* par la négative, n'arrive pas à nous convaincre. Sur trois points au moins, l'auteur a tort :

1) Les Vies de Saints ; considérées par lui comme purement de l'ordre du merveilleux, avec la seule exception de Saint Brendan et le voyage d'archéologie expérimentale de Tim Severin qui a réalisé de nos jours cette épopée. Mais au contraire, la "Vita" de saint Efflam est tournée en ridicule par l'auteur, son coracle étant présenté comme une outre avec une passagère, Sainte Enora, alors que les émules bretons de Tim Severin de l'association "Aux marches de Cranou" se sont basés sur cette Vita pour reconstruire un coracle de 10 mètres de long et de 8 rameurs, le *Saint Efflam* qui doit aller de Landévennec au nord d'Iona la saison prochaine en passant par tous les sites monastiques de Cornwall, Sud Galles, Irlande de l'Ouest et Ecosse. Il est connu que les "Saints" bretons n'ont cessé de circuler en coracle à travers l'univers celtique pour y développer une forme d'organisation bien connue, opposée à Rome jusqu'à l'intervention de Henri II Plantagenêt qui normalisera les pays celtiques.

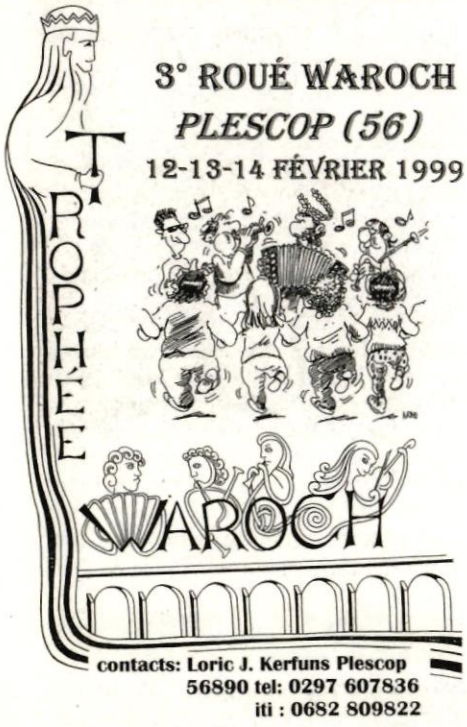
2) L'Age d'or des Montfort. J.C. Cassard le liquide en une demi-page alors qu'aux XV^{e} et XVI^{e} siècles, la marine bretonne marchande et militaire, est la première du monde (cf. le nombre de bateaux bretons dans l'avant-port d'Anvers, la plus grande place commerciale du XVI^{e} siècle, est écrasant – 815 navires sur 995 enregistrés en 1533-34, selon *L'Histoire de la Bretagne* de Skol Vreizh). Lors de la guerre de 1487-88, les Bretons étaient maîtres absolus des mers, d'où leur expédition pour enlever le duc bloqué à Vannes et le ramener à Nantes. Après Saint Aubin du Cormier (1488), Nantes assiégée, ce sont encore des marchands de Quimper qui arment de grosses nefs pour la ravitailler, la rendant ainsi imprenable car aucun bateau français ne pourra en faire le blocus. Nantes sera prise bien plus tard par trahison quand Albret et ses Gascons livreront le château aux Français. J.C. Cassard dit que la Bretagne, ouverte vers la France, n'a aucune chance d'utiliser sa marine, quant aux forteresses "de Fougères à Clisson", elles ne valaient guère mieux que la ligne Maginot. La Bretagne d'après 1488 était comme la France de 1940 face à l'Allemagne, maîtresse absolue des mers mais avec une plaie béante à sa frontière. Cela n'ôte rien à la puissance de la flotte bretonne de l'époque comme à celle de la France de 1940.

3) L'institution communale et les villes : J.C. Cassard écrit qu'au XV^{e} siècle seulement, se créent en Bretagne des communes, ce qu'il trouve certes bien tardif. C'est oublier qu'en France, celles du XII^{e} et XIII^{e} avaient été supprimées par la monarchie alors que la Bretagne s'orientait vers une sorte de coalition de communes comme elles s'étaient développées en Italie, et cela jusqu'à leur apogée sous la Renaissance. Mais la Bretagne avait en plus une masse paysanne et rurale qui faisait que l'Etat Breton pouvait se doter d'une armée qui, mieux organisée, aurait pu "chasser les Barbares", comme le dit Machiavel à propos des Français en Italie. Machiavel cherchait un prince, par exemple César Borgia pour cette tâche alors qu'en Bretagne, il était tout trouvé en la personne des ducs Montfort (sauf François II qui était un faible mais Borgia était au contraire, lui, un frénétique).

Pour conclure, nous dirons que la tradition maritime bretonne, même avec le "trou" du Moyen Age classique, a donné pas par hasard Jacques Cartier en 1534 (deux ans après l'Union). Commandité par François I^{er}, Cartier n'était pas tombé du ciel de même que la Marine Royale de Richelieu et de Colbert, ne tombait pas dans une matrice stérile. Après François I^{er}, notre seul roi marin avec Louis XVI. Richelieu va faire appel aux "Messieurs de Saint Malo" qui ont une marine privée, contre La Rochelle, l'hérétique, le Breton Fouché, malgré la Fronde, et surtout Colbert ont mené la Marine à son apogée en s'appuyant essentiellement sur les marins bretons ainsi que sur le port de Brest. Saint Malo va encore s'illustrer en repoussant les canonnades anglaises et la machine infernale lancée contre la ville. Enfin Duquesne mettra une fin honorable à la Guerre de Succession d'Espagne par le sac de Rio qui toucha tellement l'Angleterre au portefeuille qu'elle se désolidarisa des Impériaux. La seule victoire navale de l'Empire (en 1811, à l'Ile de France, aujourd'hui Maurice) sera gagnée grâce au *Revenant* de Surcouf alors qu'hélas, il n'était même plus présent.

Quant aux constatations et aux souhaits à propos d'une Bretagne maritime contemporaine donnés par J.C. Cassard dans son dernier chapitre, nous ne pouvons qu'y souscrire, ayant été nous-même un inlassable propagandiste de la maritimité de la Bretagne d'aujourd'hui et de demain.

Alain GUILLERM

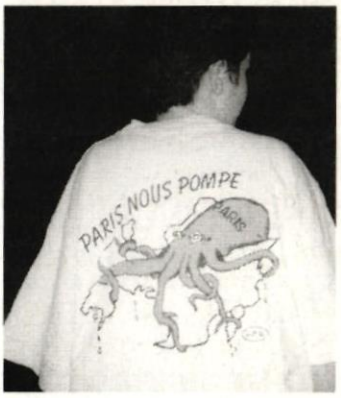


La foule au fest-noz de l'UDB à Paimpol

Il y avait foule au fest-noz de la Toussaint qu'organisait le 31 octobre dernier l'UDB du Pays de Paimpol. Carré Manchot, Loened Fall, les Frères Morvan, Veillon-Riou et les Courous d'Naëtay (notre photo), s'en sont donné à cœur joie pour faire évoluer des centaines de danseurs dans une salle des fêtes bientôt trop petite. Un franc succès ? Non. Un succès breton !



UN SUPER TEE-SHIRT



Il est tout beau, le tee-shirt «PARIS NOUS POMPE» diffusé par la Fédération de Trégor-Goëlo de l'Union Démocratique Bretonne. Il existe en trois tailles (L, XL, XXL) et peut être commandé à : U.D.B., Centre Dunant, 22500 Paimpol.

Le prix défie toute concurrence : 70 F + 11,50 F de port.

Promotions de l'hiver à Emgleo Breiz

10 % de remise à partir de 2 livres achetés ensemble, jusqu'au 31 décembre 1998 :

Islwyn FFOWC ELIS, Maria PRAT, Ambrose BEBB, Yvonne BRIANT-CADIOU, Naig ROZMOR, Anne GUILLOU, Visant SEITE, Paotr TREOURE, Louis PRISER, Visant FAVE, Patrick LE BESCO, Per PONDAVEN, Emile ERNAULT, L. STEPHAN, Charlez AR GALL, Fañch BROUDIG, Mari C. JONES, Jerzy WIELUNSKI, Joseph PROVOST, A. LE MERCIER.

Remise de 30% sur les ouvrages en français :

Roman de fiction : Louis GRALL, Gérard GUILLO, Georges LOMBARD, François MEVELLEC, Roger RICHARD, Louis POULIQUEN.

Souvenirs : Gérard LE GOUIC, Louis CONQ, Eugène SAVARY.

Poésie : René LE CORRE.

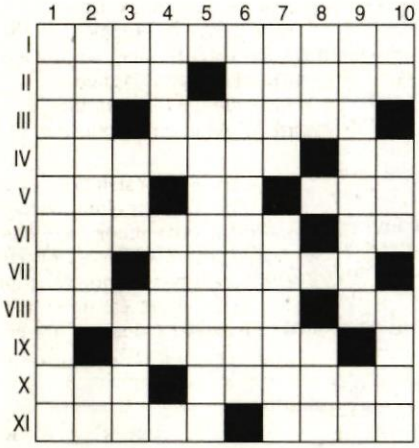
Théâtre : AR VRO BAGAN.

Brud Nevez, 10 rue de Quimper, 29200 Brest. Tél/fax 02.98.02.68.17

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 110

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. La Bretagne tient une large place dans l'œuvre de cet élève de Gabriel Fauré, né à Nantes en 1877. – II. S'agissant de la forêt de Paimpont, on y trouve notamment Tréhorenteuc et St-Péran ; Telle l'atmosphère du bord de mer. – III. Aux confins du Croisic ; Aviateur ou harpiste selon le prénom. – IV. Membre d'un équipage ; Article défini contracté. – V. Un début d'intrigue ; On peut y prendre froid ; St-Hervé dut le remplacer par un loup. – VI. Bibliographe né à Rennes en 1797 ; Ecclésiastique et littérateur né à St-Malo en 1697 (Initiales). – VII. Article indéfini ; Une autoroute tracée dans la bonne direction. – VIII. Inversé : telle chaque fleur participant à l'élaboration du chouchen ; Note ou adverbe. – IX. Assises, autrement dit. – X. Corps simple très présent sur nos côtes ; Mouvement irlandais précurseur du Sinn Fein. – XI. Leur absence empêcherait de faire des gaffes ; Cours d'eau départemental.

VERTICALEMENT : 1. Un maillet a donné son nom aux habitants de ce village proche de Port-Louis. – 2. La tour romane de St-Sauveur de Redon en fournit un bon exemple ; Déjà vu au II horizontal. – 3. Au début du jour ; Préfixe d'origine religieuse ; Où l'on voit naître une libellule. – 4. Ce pays méconnu est traversé par la chaîne du même nom ; Nominoë, Erispoë, etc. – 5. Des sens particulièrement sollicités à marée basse. – 6. Telle l'opposition de l'U.D.B. à toute forme de violence. – 7. Un mois enrichissant ; Une voile, par exemple, pour réparer les méfaits du vent. – 8. Lettres de Guidel ; Au cœur de Quily. – 9. Il précède les juges ; Article. – 10. Pronom personnel ; Dont on ne peut se passer ; Coule en Irlande.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 109

Horizontalement : I. CARTULAIRE. – II. HORIZON ; EL. – III. OTAGES ; ENV. – IV. URSEL ; ACTE. – V. XO ; SLIGO. – VI. FUR ; ONEST. – VII. ARID (ARIDENNAD) ; SRA (ARS). – VIII. ECLUSERAIT. – IX. ENES. (SENE) ; IPA (API). X. ROUE ; ISEL. XI. SURSAUTERA.

Verticalement : 1. CHOUX-FLEURS. – 2. AOTROU ; OU. – 3. RRAS (SARR) ; RALEUR. – 4. TIGES ; RUNES. – 5. UZELLOISE. – 6. LOS (SOL) ; INDES. – 7. AN ; AGE ; IT (TI). – 8. ECOSSAISE. – 9. RENT ; TRIPER. – 10. ELVEN ; ATALA.

Festou-noz

✷ **LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, 12 décembre, Fest-noz** du comité des fêtes, à la salle omnisport, animé par le groupe Skolvcan, le duo Le Corre-Coatrieux et les musiciens du Cercle celtique de Rennes.

✷ **PLOUIGNEAU, 31 décembre, Fest-noz des Korrigans,** avec Hastañ, Loened Fall, Nerzhus, PP & Max, S & C Rivoalen... Le fest-noz, en associant au nouvel an la lumière des Droits de l'Homme, permet d'assurer l'indépendance du groupe A.I. de Morlaix.

✷ **LANRIVAIN** : Dre ar Wenojenn organise un **Fest Noz Plin le samedi 5 décembre**. A l'affiche, de nombreux sonneurs et chanteurs parmi lesquels on peut citer Annie Ebrel, Noluen Le Buhe, Marcel Guilloux, Iffig et Nanda-Troadec, Noelle Corbel, Daniel Philippe, Daniel Le Féon, Christian Duro, Gildes Moal, René Chaplain...

✷ **PRAT, Fest deiz, fest noz et forum des associations :** Al Levrig, dans le but de renforcer les liens existant entre les associations culturelles bretonnes du Trégor, organise un grand forum des associations, **le samedi 5 décembre**, à partir de 15 heures. Parallèlement aura lieu un grand fest-deiz / fest-noz animé par la plupart des musiciens, chanteurs et sonneurs du Trégor.

Soutien à Diwan

C'est décidé ! Diwan Breizh a décidé d'ouvrir un nouveau collège dans le Morbihan en septembre 1999. Cette création a besoin du soutien de tous et les parents recherchent notamment les moyens financiers d'ouvrir un CDI, un Centre de Documentation et d'Information en même temps que le collège, à la rentrée 99.

Infos diverses

➤ **LA LÉGENDE DE RONAN KERADALAN**

Dimanche 6 décembre, 15 h, spectacle de Patrick Even à la MJC de Cleunay, 2 rue Trasbot, **Rennes**, organisé par Div Yezh, Bro Roazhon (classes bilingues publiques) et Diwan-Roazhon. 25 F/enfant, 40 F/adulte. Contact: 02 99 38 91 00 - 02 99 50 16 95 - 02 99 51 50 60.

➤ **LE CRI DU CRU ET COSTIK**



Mercredi 9 décembre, 21 h, salle Paul Fort à **Nantes.** Le Cri du Cru, le plus mauvais groupe du monde, est un trio désopilant et décalé aux gags visuels nombreux et aux chansons improbables. Les artistes présentent des chansons courtes, des rythmes jeunes, du traditionnel fait à la main, de la vraie belle variété, des hymnes engagés, de la pecno... 45 minutes de rengaines absurdes et loufoques. Leur premier album, distribué par ABA.Com, est disponible chez tous les marchands depuis la mi-novembre.
Entrée 50 F. Réservations au 02.40.94.86.86.

Stages de breton

➪ **Au centre STUDI-HA-DUDI (22) les 19 et 20 décembre**, 21 et 21 février, 24 et 25 avril, 26 et 27 juin. Au programme : cours intensifs, découverte d'aspects particuliers de la culture bretonne (ateliers), cadre chaleureux et convivial. Prix tout compris : 490 F (8 cours, 1 atelier, 3 repas, 1 petit-déjeuner + hébergement). Inscriptions : Studi-ha-Dudi, 6 hent Sant Per, 22720 Plijidi. pgz : 02.96.13.10.69.

➪ **Un stage de breton parlé aura lieu les 12 et 13 décembre, à la Chapelle Neuve, à l'initiative de Skol an Hanternoz.** Il s'adresse à tous ceux qui apprennent le breton depuis plus d'un an. Les cours seront donnés par petits groupes (3 niveaux sont prévus). Prix : 400 francs tout compris. Renseignements et inscriptions au 02 96 21 60 31.

Paroles d'hiver

Le jeudi 17 décembre à 20 h.30, à la Rose des Vents de **St-Lubin** (entre Rostrenen et Kergrist-Moëlou, venez écouter la Compagnie Guimba National, venue du Mali. Le chant, la cora et la voix du conteur pour "*A vous la nuit*", une fable sensuelle, pleine de belles paroles.

Arthur, roi des Bretons d'Armorique

par Gwenc'hlan Le Scouëzec

Gwenc'hlan Le Scouëzec est bien connu de tous les amoureux de la Bretagne, pour ses œuvres qui exaltent le patrimoine et les traditions. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, du Guide de la Bretagne Mystérieuse, de Pierres sacrées de Bretagne, de Bretagne mégalithique, de Bretagne Terre Sacrée. Il entreprend ici d'expliquer comment et pourquoi le roi Arthur et ses chevaliers, le dieu druide Merlin, les "demoiselles" de Brocéliande, le roi Marc, Tristan et Iseult trouvent leur origine dans la tradition des Bretons Armoricains et comment nos compatriotes ont fait de ces personnages des figures incontournables de notre Europe.

Souscription valable jusqu'au 19 décembre 1998
Dédicace du livre le 19 décembre 1998 à partir de 15 h au Manoir du Tertre

COUPON-RÉPONSE à découper et à retourner à :
Le Manoir du Tertre - Le Cannée - F 35380 Paimpont

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
..... Tél. .....

Je désire commander ..... exemplaire(s) de l'ouvrage de Gwenc'hlan Le Scouëzec : *Arthur, roi des Bretons d'Armorique*, au prix de 199 F l'un + 40 F pour frais d'envoi en France métropolitaine ou 70 F pour frais d'envoi à l'étranger (après le 19/12/1998, prix : 248 F).
Joindre chèque à l'ordre du Manoir du Tertre ou paiement par carte (* rayer la mention inutile).
* Visa / Euro-master / Amex / Diners / JCB
N° de carte ..... Expire : ...../.....
Date ..... Signature

Prix des Ecrivains Bretons 1998

Les candidatures aux prix littéraires décernés chaque année par l'Association des Écrivains Bretons sont ouvertes et seront reçues jusqu'au 31 janvier 1999. A partir de cette année, les prix sont répartis en cinq sections :

1/ Romans, nouvelles et essais en langue française (Prix de la Fédération des Bretons de Paris),

2/ Littérature en langue bretonne, (Prix Per Roy),

3/ Littérature pour la jeunesse, (Prix Per Mocaër),

4/ Ouvrages d'histoire, (Prix Camille Le Mercier d'Erm),

5/ Poésie, (Prix de l'Espace Culturel Paul Ricard).

Chaque concurrent doit indiquer au secrétariat des Prix dans quelle section il entend concourir. Un ouvrage ne peut être présenté que dans une seule section, mais un auteur présentant plusieurs ouvrages peut les inscrire dans des sections distinctes.

Tous les ouvrages présentés dans les diverses sections concourent, en outre, de plein droit, pour le Grand Prix des Écrivains Bretons, dont le montant est de 12.000 francs.

Les ouvrages doivent être adressés en 4 exemplaires, entre le 15 novembre 1998 et le 31 janvier 1999 à la secrétaire :

Madame Laurie Pasquier, 138 boulevard Gambetta, 29480 Le Relecq-Kerhuon.

La remise des Prix aura lieu au cours du Congrès des Écrivains Bretons, le 26 juin 1999 à Guérande.



Pour vos dons : Association "Restaurer l'Enclos paroissial de St-Thégonnec. Mairie, 29410 St-Thégonnec





Abonnez-vous au Peuple Breton !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum 15 F

❑ de soutien : 18 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton/Pobl Vreizh"

Pour tous problèmes d'abonnement, prière d'utiliser le téléphone fax 02.96.61.54.11

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

BOUFADOU : «La Balade de Jack O'Lantern» (Keltia Musique, KMCD 93)



Hallowenn vous enchante ? Ce disque est fait pour vous, vous pouvez l'acheter les yeux (mais pas les oreilles) fermés... Hallowenn vous exaspère, vous en avez ras le bol des sorcières et des citrouilles ? Attendez, ne partez pas si vite, ne vous laissez pas rebuter par l'énorme cucurbitacée qui orne la pochette... Quand le groupe 100 % loguivien Boufadou revisite le mythe et s'attache à lui restituer ses racines celtiques, Halloween prend tout de suite des allures beaucoup moins mercantiles, beaucoup plus sympathiques.

Aidées dans leur tâche par quelques musiciens du cru - Sophie Pagnon à la harpe celtique, Youenn Peron à la flûte et Christian Cheype à la batterie - Marie de Gelis et Manuelle Campos, les deux copines de Boufadou ont réécrit les (véritables...) tribulations de Jack O'Lantern, Jack le soiffard, que le diable condamna, il y a bien longtemps, à hanter chaque nuit d'Halloween. Et cela donne une succession de chansons fraîches et joyeuses, à l'image des charmantes illustrations, signées Cécile Dalnoky, qui agrémentent le livret. Des chansons pour apprendre «à rire avec les enfants»... La Toussaint passée, voici un chouette cadeau de Noël.

LES OURS DU SCORF : «Le Grand Bal» (Keltia Musique, KMCD 94)

Et voici que, toujours pour Noël, les Ours du Scorf remettent le couvert et repassent les plats. Gigi Bourdin et ses complices - Laurent Jouin, Soïg Siberil, Jacques-Yves Réhault et Fanch Landreau - pour prolifiques qu'ils soient, ne semblent pas en panne



d'inspiration. Il n'y a ni redite, ni rabâchage chez les Ours. Chaque chanson est un vrai régal, où l'humour le dispute à la poésie. Gigi Bourdin n'a pas son pareil pour jouer avec les mots, sans avoir l'air d'y toucher.

«L'âne l'âne l'animal», «Mais Ja Mais Ja» ou «Julie Verluisant», «L'ours Oné» ou «Madame Poix»... autant de témoignages d'une santé étonnante, d'un punch roboratif. Un disque bien léché, savoureux du début à la fin. Les Ours du Scorf, c'est nickel-poil.

Jean Luc ROUDAUT : «Le Temps d'un Rêve de Gosse» (Sergent Major Company (SCM 1076)

Ffran MAY et Jean Luc ROUDAUT : «Stered Aour» (Sergent Major Company, SCM 1084)

Toujours pour les jeunes de 7 à 77 ans, et pour Noël, voici maintenant le retour du joyeux farfadet, un peu rondelet, des cours de récré bilingues...

Un retour remarqué avec la sortie coup sur coup de deux CD chez Sergent Major Company.

Le premier est un vrai bonheur, qui nous permet de retrouver nombre des titres qui ont



fait les beaux jours de Rêves de Gosse, de «Ar Bloavezh» à «Liberta», le tube emprunté à Yvon Etienne, en passant par «Ur C'hamion a vro Léon», «Tren Bihan», «Reggaesperans» ou «Asim Bonanga», prêtée par Johnny Clegg. Sans oublier ce «Keruscun Blues», bien amené par les enfants du quartier de Keruscun à Brest: «Touche pas à mon jardin / Mes arbres ou mes oiseaux / Ne touche plus à rien / Comme ça il est très beau / Gardez votre béton»... «Le Temps d'un Rêve de Gosse» c'est un brin de nostalgie et beaucoup de bonne humeur et d'énergie. Encore une bonne idée pour le sapin...

Le second est une vraie bonne surprise. Jean Luc y interprète des chansons «pour les grands»... accompagné par la radieuse Ffran May, cette chanteuse galloise que l'on connaît un peu en Bretagne, notamment pour l'avoir entendue aux côtés d'Alan Stivell sur son disque «Again». La phrase placée en exergue, due à la plume (!) du Grand Chef Seattle, témoigne des préoccupations des deux artistes: «Combien d'arbres sont abattus, combien de racines arrachées en nous...». Jean Luc Roudaut et Ffran May chantent donc, en breton ou en anglais (un peu), en français ou en gallois. Ils chantent la nature, les îles, les «voyages sur des navires d'un autre âge», les dauphins et les baleines... Ils dessinent à deux voix une «Europe de toutes les couleurs», une «Europe qui unit, pas une qui étrangle», une Europe où la Bretagne, réveillée par les vents, saura trouver sa place.

Vous entendrez aussi une belle version en breton de «C'est déjà ça», la chanson de Souchon et une reprise fort honorable d'«An Alarc'h». L'album se termine sur un superbe traditionnel gallois chanté en solo par Ffran May. Un très bon moment.

RAT

«35 millions pour les musiques actuelles» annonçait la presse il y a peu. Avec un tel titre on pouvait penser que le Père Noël était passé avec deux mois d'avance pour la chanson, le rap, le jazz, le rock, la techno ou le trad, regroupés pour l'occasion sous l'appellation « musiques actuelles ».

Effet d'annonce encore et toujours: le Père Noël est un peu rat. Chaque DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) ne disposera que d'un million de francs à partager (émietter ?) entre ces différents genres musicaux. Et au bout du compte, il ne restera sans doute pas grand chose pour aider les musiques traditionnelles. Quel soutien de l'Etat, par exemple, pour le plus important des festivals européens, celui de Lorient ?

Sur ces 35 Millions, 10 seront réservés aux équipements, dont un Centre National de la Musique. Pourquoi ne pas l'implanter en Bretagne, qui a largement fait la preuve de son dynamisme en la matière ?

HIRIO : «Troiad ar Bed» (Eromi Editions, ERO 061)

Le FIL ne se refuse rien et il a bien raison: d'autres, bien placés dans les sphères ministérielles, s'en chargent à sa place. Privé de subventions d'Etat, le Festival de Lorient s'est néanmoins offert un ambassadeur de choc et de charme. Pourtant, avant d'être une commande des organisateurs du FIL, Hirio est d'abord une rencontre entre six



musiciens talentueux. Après avoir sillonné la planète pour promouvoir Lorient et sa gigafête interceltique, Alain Pennec, l'accordéoniste, Alain Kerneur, le talabarder, Stéphane Barbier, le batteur, Huberd Raud, le cornemuseux, Marie Annick Larc'hantec, la harpiste et Catherine Boulogne, la violoniste ont posé leur sac, le temps de graver sur CD leur musique bretonne d'aujourd'hui, chaleureuse et conquérante. Une belle carte de visite pour le Festival.

TRI YANN : «La Veillée du 3e Millénaire» (Déclic Communication, 8462242)

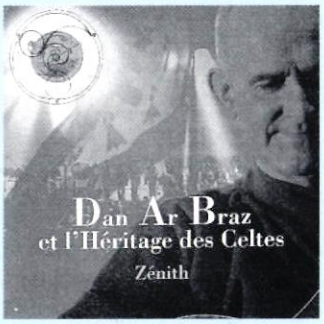


«Les Trois Jean de Nantes, Jean Louis Jossic, Jean Paul Corbineau et Jean Chocun, futurs Tri Yann se rencontrent en 1970 dans la Cité des Ducs de Bretagne. 27 ans après leur premier concert, Tri Yann est devenu le plus vieux groupe de France. Autoroute 83 ils sont maintenant 7, en route vers Chef-Boutonne dans les Deux Sèvres où les attendent 5000 personnes». Ainsi commence la saga des Tri Yann, racontée sur deux CD, où se succèdent entretiens avec l'équipe Tri Yann ou avec le public, recueillis par Mathieu Vidard de Radio France et chansons enregistrées à ... Chef-Boutonne.

Il est intéressant de suivre Pas à pas le groupe ou d'entendre Jean Louis Jossic expliquer comment et pourquoi le groupe a décidé d'emblée de s'adresser aux gens «que la matière bretonne n'intéressait pas». Difficile néanmoins d'imaginer que ce double CD s'adresse à un cercle beaucoup plus large que celui des inconditionnels, nombreux il est vrai. Si vous en comptez un dans votre

famille, n'hésitez pas, c'est le cadeau qu'il lui faut.

DAN AR BRAZ & L'HERITAGE DES CELTES : «Zénith» (Saint Georges, Sony Music, SAN 491811 2)



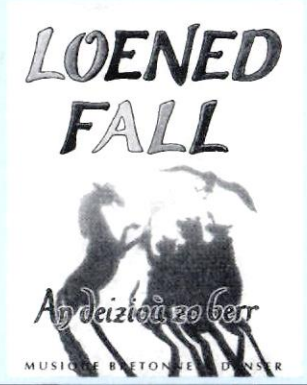
Pour les inconditionnels aussi, mais pas seulement, ce double album de l'Héritage des Celtes, enregistré en public, au Zénith comme son titre peut vous le laisser penser. Qu'ajouter à ce qui déjà été écrit ici ou là, partout, sur le travail formidable réalisé par Dan ar Braz et ses amis de l'Héritage ? Pas grand chose sinon que ce double disque permet de retrouver l'ambiance chaleureuse et fantastique, fantastiquement chaleureuse, qui a accompagné chacun des concerts donnés par le guitariste. Et que l'on vivra encore en cette fin d'hiver, le 16 mars prochain à Bercy.

A signaler quand même 5 inédits, parmi lesquels «Aires de Pontevedra » magnifiquement joué par le Bagad Kemper, «Duchesse», un instrumental ébouriffant composé par Dan et une version énergétique de «Dir ha Tan». A signaler également la reprise de l'émouvante chanson de Servat, «Le Pays» et des versions longue durée de «Borders of Salt» et «Green Lands». Reste maintenant une seule question : jusqu'à quand pourra-t-on étirer ainsi l'Héritage des Celtes ? Dan y a déjà répondu dans le Peuple Breton, en annonçant qu'il n'y aurait pas d'Héritage volume 3...

LOENED FALL : «An Deizioù zo berr» (An Naer Produksion, 202)

«Les jours sont courts... c'est pour cela qu'il nous faut les nuits». Quelle plus belle profession de foi pour un groupe de fest-noz, un groupe qui consacre toute son énergie à communier avec les centaines de danseurs qui les suivent chaque samedi soir, et qui, par dessus le marché, n'oublie pas de les remercier pour leur participation ?

Constitué autour de Marthe Vassalo et de Ronan Guéblez, Loened Fall fait bien entendu la part belle au chant, au kan ha diskan,



mais ce qui frappe à l'écoute de ce disque, c'est bien l'étroite complicité, l'osmose parfaite qui unit musiciens et chanteurs. Sabine Le Coadou à la bombarde, Hervé Bertho au violon et Marc Thouénon à la guitare forment avec Marthe et Ronan un groupe original et ravi d'offrir sa différence aux danseurs pour lesquels - pas si mauvaises bêtes - ils se dépensent sans compter. Et qui le leur rendent bien !

Suite d'airs à danser - plin, kost ar c'hoat, gavotte, hanter dro ou fisel - «An deiziou zo berr» présente toutes les caractéristiques des productions An Naer: qualité du son, pochette soignée au format si reconnaissable, textes trilingues... et humour en prime. Le cours du yen et le contrôle biniou sont offerts par la maison qui ne lésine pas non plus sur le champagne pour «Ar Bloavezh Mat», le dernier titre du disque. De circonstance non ?

KARMA : «Fest noz» (Escalibur, Coop Breizh, CD 880)



Même si l'heure avance, ne quittons pas le fest-noz sans avoir écouté Karma, jeune groupe lauréat du kan ar bobl 98, alors même que le concours devient de plus en plus difficile. On sent bien que les six musiciens de Karma ont baigné dedans quand ils étaient petits, même si c'était hier... Erwan Le Goff (guitare), Yann Le Corre (accordéon chromatique), Mikaël Le Bihannik (bombarde), Etienne Bescond (biniou), Jonathan Dour (violon), Corentin Gwen (percussions) promettent beaucoup mais donnent déjà pas mal pour ce CD cinq titres. Le Rond de St-Vincent, une suite gavotte réussie et un laridé... percutant nous collent très vite des fourmis dans les jambes. A suivre. De près !

EV : «Mar Plij» (Declic, Sony Music, B 10542)



Débordements d'énergie ? L'expression est faible ! C'est de concentré de dynamite qu'il faut parler ici. EV se déchaîne en public, pour son public, sans mégoter, sans chipoter, sans rechigner. Du gros son, de la fureur, de la sueur, pour faire oublier les larmes, après la disparition de Harri, le batteur du groupe remplacé depuis par Tof, un Lorrain. Certes, le groupe met parfois de l'eau dans sa nitroglycérine pour interpréter quelques morceaux plus ...sereins. «Ihala» fait ainsi suite à un «An Alarc'h» survolté, que vous pourrez comparer à la version Tryanesque de la «Veillée» ou à celle de Jean Luc Roudaut. Mais la conviction rock, mise au service du breton et de la Bretagne - EV ne chante plus qu'en breton ou en finnois - est toujours bien présente, réelle et sincère.

Compil' «live» des trois précédents disques du groupe, «Mar Plij» est un peu le résumé des quelques 600 concerts donnés par EV, en Bretagne surtout, mais aussi à travers toute l'Europe. Et permet à ses milliers de fans d'attendre un cinquième disque certainement explosif.

TRISKELL : «Daou» (Keltia Musique, KMCD83)

Retour dans des eaux nettement plus calmes avec Triskell un groupe discret, beaucoup trop discret. Les harpistes Pol et Hervé Quefféléant, piliers de Triskell, entourés de Mickaël Cozien (cornemuse) et de Patrick Audouin (claviers, guitares), ont fait appel à de nombreux invités pour réussir un disque inspiré. On remarque donc le come-back breton de Michel Santangeli, l'ancien batteur du Stivell-band des années 70, la présence de Kevin Wright, de Bernard Quillien... et les voix d'Olga Bystram, Gweltas ar Fur et Alain Kervern, sans oublier celles du chœur d'hommes de la Chorale Mouez Ar Mor.

Le groupe, que l'on avait un peu perdu de vue depuis sa participation à l'Albatros Fou

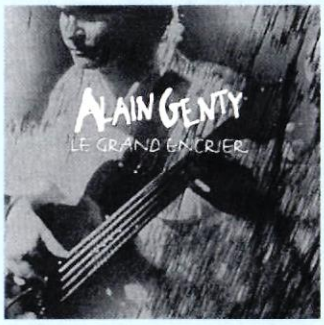


de Servat, poursuit pourtant sa quête musicale. C'est en Celtie - Bretagne, Irlande, Ecosse - que Triskell puise l'essentiel de son inspiration mais le groupe n'hésite pas à s'initier à la musique contemporaine ou à s'offrir une escapade jusqu'au Japon, témoignant encore une fois de l'ouverture d'esprit de la musique bretonne. Ecoutez donc «Loch Morar» ou «Hamabe No Uta», c'est assez étonnant. Un disque qui tient la corde.

Alain GENTY : «Le grand encrier» (Keltia Musique, KMCD 92)

Et voici maintenant le second disque d'Alain Genty, «Le grand encrier», qui fait suite à «La couleur du milieu» sorti en 1994. «Passionnant et corrosif, inventif et jubilatoire» écrivions-nous à l'époque. Pas grand chose à retirer à l'écoute de ce nouvel opus mais ce qui frappe quand on entend Alain Genty et sa (nombreuse) bande de copains, c'est le plaisir évident qu'ils ont à jouer, à jouer ensemble.

Jacky et Patrick Molard, Jean Michel Veillon, Yannick Jory, Yann Fanch Kemener, Patrick Boileau et l'ensemble de cornemuses Meskal, pour n'en citer que quelques uns, forment autour d'Alain Genty un groupe cohérent, un ensemble conquérant, bâtisseur

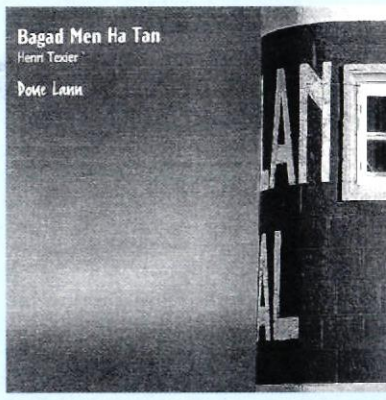


d'une musique bretonne totalement décomplexée, régénérée et fichtrement séduisante. Alain, qui signe toutes les musiques et les arrangements, fait preuve d'un savoir-faire éloquent et nous offre quelques présents princiers: «Carnet de route» ou «A us d'al lenn», un véritable petit bijou, «Ma Var», magistralement enlevée par Kemener... Vous l'avez compris : ce «Grand encrier» est tout à fait ma tasse de thé.

BAGAD MEN HA TAN - Henri TEXIER : «Doue Lann» (L'OZ Production, L'OZ 21)

La rencontre entre le jazz et la musique bretonne, le jazz et le bagad, ne date pas d'hier, ni même d'avant-hier. On se souvient des travaux de François Tusques «Vers une nouvelle musique bretonne», on n'oublie pas que Didier Squiban vient du jazz, on garde en mémoire les «expériences» du Bagad Kemperle... C'est de nouveau à une rencontre de ce type que l'on assiste avec la sortie de « Doue Lann ». Pierrick Tanguy, ancien responsable du Bagad Kemperle, a réuni une nouvelle formation, constituée de musiciens issus de plusieurs bagadoù, pour pousser plus loin la démarche entreprise à Quimperlé. Le Bagad Men ha Tan ainsi créé joue ici avec Henri Texier, contrebassiste de jazz bien connu.

La musique de Pierrick Tanguy fait rimer sobriété et efficacité et le résultat est superbe tout simplement, très fort, à tel point que certains morceaux vous donnent la chair de poule. A l'image des photographies de Michel Thersiquel qui illustrent le livret vendu avec le CD. Un bel objet.



DROITS DE L'HOMME
DROIT DES LANGUES !

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

Tant que l'article 2 de la Constitution française déclarera que « la langue de la République est le français », les langues minorisées ne jouiront pas d'un statut de plein droit et la France sera :

« le pays des Droits de l'Homme » moins un :
le droit de parler sa langue

MANIFESTATION

LE 5 DÉCEMBRE 1998 À 15 H

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

TOUS À QUIMPER

PLACE DE LA RÉSISTANCE

Parce que :

- **les Droits de l'Homme sont indivisibles et universels**
- **les Droits de l'Homme sont aussi ceux de ses langues**
- **la diversité culturelle enrichit et renforce la démocratie**

Pour obtenir :

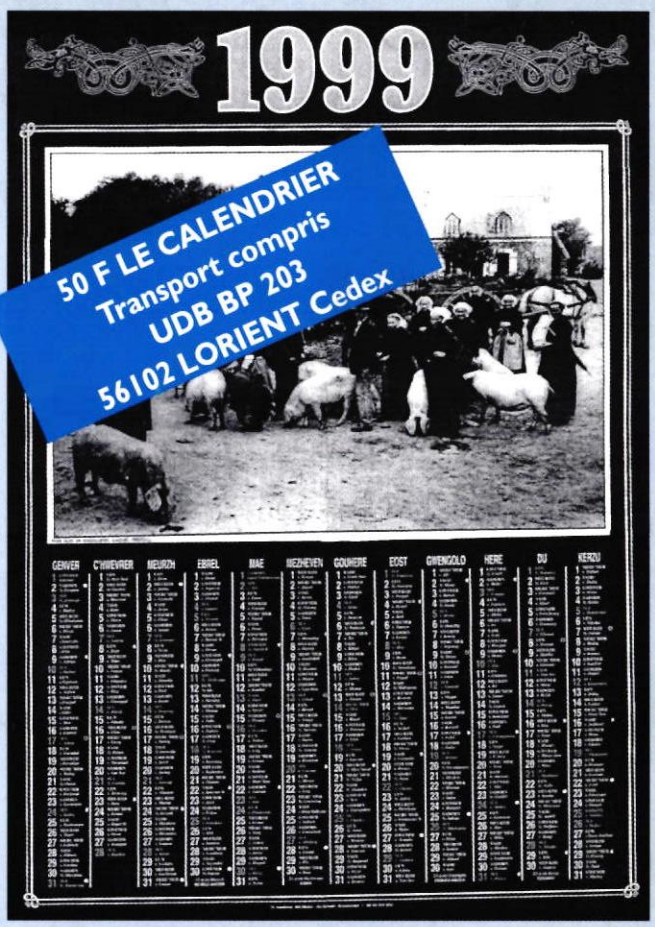
1 • **la signature immédiate de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires sans interprétation restrictive ;**

2 • **de modifier l'article 2 de la Constitution française par le Congrès en janvier 1999, pour la ratification de cette Charte ;**

3 • **des mesures pour l'enseignement de nos langues et cultures, effectives dès septembre 1999 ;**

- **un statut de service public pour DIWAN ;**
- **un concours de recrutement spécifique des professeurs des écoles bilingues.**

Organisée par « EVIT KARTA EUROPA »
DIHUN, DIWAN, DIVYEZH, UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG, KENDALC'H, WAR'LEUR, BOADEG AR SONERIEN



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- **NOUVEAUTÉ :**
  Histoire de l'Union Démocratique Bretonne
  J.J. Monnier (48 F)
- **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire**
  (38 F)
- **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux**
  (10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)
- **Le Procès du centralisme**
  (38 F)
- **La Bretagne et les problèmes écologiques**
  (38 F)
- **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent**
  D. Aupiais (80 F)
- **La résistance irlandaise**
  Roger Faligot (134 F)
- **Atlas de Bretagne**
  Skol Vreizh - 2e édition (175 F)
- **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue**
  F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)
- **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions**
  (20 F)
- **Enezenn an Ervor**
  Fanch Peru (63 F)

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9, rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC